

Secrétariat à la Capitale-Nationale

2019

La vitalité économique de la MRC de Charlevoix



INTRODUCTION

Située entre la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est à l'est, La Côte-de-Beaupré à l'ouest et la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au nord, la MRC de Charlevoix fait partie des MRC de la région dont la superficie¹ est parmi les plus grandes avec près de 4 300 km². Charlevoix est dans le premier tiers de la distribution des MRC et des agglomérations au Québec en matière de superficie².

Le territoire de la MRC de Charlevoix est délimité par la municipalité Petite-Rivière-Saint-François à l'ouest et s'étend à l'est jusqu'aux municipalités des Éboulements et de Saint-Urbain, situées respectivement dans les parties sud-est et nord-est de la MRC. Le territoire non organisé Lac-Pikauba, de 2 420 km², délimite la frontière nord de la MRC avec la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

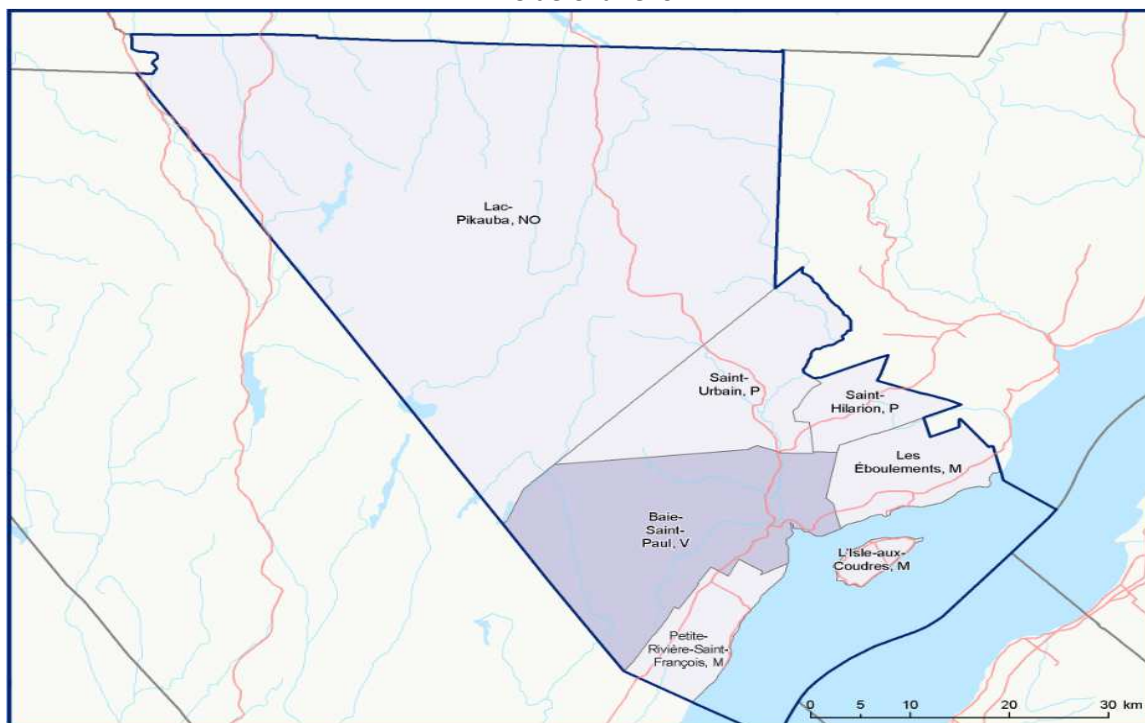
Charlevoix compte, en 2017, 13 317 habitants³, ce qui fait de la MRC une de celles au Québec dont la taille de la population est la plus modeste. Ses habitants sont répartis dans six municipalités. Plus de la moitié des résidents de la MRC habitent Baie-Saint-Paul (55 %) et le reste de la population de la MRC est assez bien répartie dans les cinq autres municipalités. Les municipalités des Éboulements, de Saint-Hilarion, de Saint-Urbain et de L'Isle-aux-Coudres abritent chacune environ 10 % des résidents de la MRC (de 1 200 à 1 500 personnes chacune). Petite-Rivière-Saint-François est la plus petite avec, sur son territoire, 780 habitants.

¹ Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

² Source : Statistique Canada, 92-150-XBB, Géosuite, Recensement de 2016.

³ Les données les plus récentes sur les estimations de la population font référence à l'année 2017, ces données sont provisoires et elles ont été publiées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le 13 février 2018.

MRC de Charlevoix



Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, avril 2017.

Le Secrétariat à la Capitale-Nationale a voulu mettre à profit les données produites à l'échelle des municipalités régionales de comté, notamment par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) afin d'améliorer la compréhension de différents phénomènes observés dans la MRC de Charlevoix en ce qui concerne la démographie, l'économie et le revenu de la population. L'objectif du présent document est principalement de dresser un profil à jour de la population dans la MRC de Charlevoix. Les constatations dégagées dans ce document sont basées sur les données disponibles en janvier 2019.

Le document se divise en cinq chapitres. Le premier illustre les trajectoires démographiques de la MRC. La structure démographique, son évolution, la contribution de chacune des municipalités à la variation de la taille de la population et la composition des ménages de la MRC feront l'objet des trois premières parties du chapitre. Les deux dernières parties du premier chapitre illustrent les composantes ayant le plus influencé la démographie de la MRC.

Le deuxième chapitre met en lumière de quelles façons les trajectoires démographiques de la MRC ont influé sur le bassin de travailleurs tout en mesurant la contribution que d'autres facteurs ont pu avoir sur l'évolution du nombre de travailleurs habitant la MRC.

Le troisième chapitre définit plus précisément le marché du travail où évoluent les résidents de la MRC de Charlevoix. La structure économique dans laquelle évoluent les travailleurs de la MRC est exposée dans ce chapitre et le niveau de compétences exigées pour les professions exercées par les travailleurs de la MRC est aussi examiné parallèlement à la scolarité de la population en âge de travailler.

Le quatrième chapitre du document analyse l'évolution du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix, accompagnée d'une brève présentation d'un autre indicateur qui mesure l'évolution du revenu de la population.

Le dernier chapitre a comme principal objectif d'offrir une bonne compréhension des comportements de la population en matière de déplacements domicile-travail intermunicipalités/inter-MRC et de cerner où se trouvent, sur le plan géographique, les emplois exercés par les résidents de la MRC de Charlevoix, et donc de déterminer à quels endroits ces derniers offrent physiquement leurs services.

FAITS SAILLANTS

Toutes agglomérations confondues, la MRC de Charlevoix compte une des populations les plus âgées du Québec. Sa structure démographique lui vaut un fort taux de mortalité combiné à un faible taux de natalité mettant des pressions à la baisse sur la taille de sa population.

La population en âge de travailler décroît dans la MRC depuis plus longtemps qu'ailleurs dans la région et le rythme auquel elle décroît s'accélère, et ce, même si elle rajeunit progressivement depuis peu. En conséquence, le nombre de travailleurs est en baisse et plus particulièrement depuis quatre ans.

La forte progression de la participation au marché du travail de la population contribue à atténuer l'influence de la démographie sur le bassin de travailleurs. L'immigration internationale, et surtout la migration interne au Québec, contribue aussi à atténuer la baisse de la taille de la population, mais moins la baisse de la population en âge de travailler étant donné que c'est uniquement la population âgée de 45 à 64 ans et celle de moins de 15 ans qui croît dans Charlevoix grâce à la migration interne au Québec. La MRC mise cependant sur un fort taux de rétention de sa population.

C'est aux dépens de l'agglomération de Québec que la MRC de Charlevoix perd le plus de ses résidents et c'est au profit de Montréal et de la MRC de Charlevoix-Est qu'elle en gagne le plus. Les pertes migratoires aux dépens de Québec surviennent surtout chez les 15 à 44 ans, mais, en contrepartie, la MRC réalise des gains chez les 45 à 64 ans aux dépens de Québec, de Montréal et de la Montérégie. C'est le bassin des moins de 25 ans qui, dans la MRC de Charlevoix, bénéficie le plus des échanges migratoires avec la MRC de Charlevoix-Est.

Les fonctions qui ne requièrent aucune exigence scolaire occupent un nombre relativement élevé de travailleurs de Charlevoix. La population sans diplômes en âge de travailler a toutefois beaucoup diminué dans la MRC.

Depuis 2006, dans la MRC de Charlevoix, le nombre de travailleurs qui exercent des fonctions requérant des compétences de niveau baccalauréat ou supérieur a fortement augmenté. Le nombre de titulaires de diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur a en parallèle augmenté de façon significative. Il s'est ajouté dans Charlevoix beaucoup de travailleurs occupés dans des fonctions de niveau baccalauréat ou supérieur depuis 2006 et il s'est ajouté en parallèle un nombre significatif de diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur. Le nombre de diplômés d'un métier a augmenté dans la MRC ce qui est notable, d'autant plus que les emplois techniques de niveau inférieur au collégial représentent un segment important des professions occupées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix et que la population en âge de travailler y est en baisse.

Le revenu d'emploi annuel médian des travailleurs et le revenu disponible par habitant ont beaucoup progressé dans la MRC et tous les segments de travailleurs en ont profité. Le revenu d'emploi annuel médian des travailleurs âgés de moins de 45 ans se rapproche grandement dans la MRC de Charlevoix de celui de leurs homologues de la MRC de Portneuf et de l'ensemble du Québec, en plus de devancer graduellement celui de leurs homologues de la MRC de

Charlevoix-Est. Le revenu d'emploi annuel médian des travailleurs âgés de 25 à 34 ans est même plus élevé dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec.

Outre les résidents de Baie-Saint-Paul dont la plupart travaillent dans leur municipalité de résidence, peu de résidents des autres municipalités de la MRC occupent un emploi dans leur municipalité de résidence. Ces derniers se déplacent malgré tout sur de plus courtes distances que les travailleurs en moyenne dans les autres MRC de la région de la Capitale-Nationale. Même si certaines municipalités de la région situées à l'extérieur de la MRC de Charlevoix voient leurs résidents parcourir des distances domicile-travail plus courtes que les résidents de la MRC de Charlevoix, la plupart prennent plus de temps pour le faire.

1. LES TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES

Le premier chapitre présente en détail les trajectoires démographiques de la MRC de Charlevoix en mettant en lumière les forces qui influencent la taille et la composition de sa population.

On y présente d'abord la composition des ménages de la MRC de Charlevoix pour ensuite exposer la structure de sa population et la façon dont celle-ci a évolué. On y expose aussi brièvement la contribution de chacune des municipalités à la variation de la taille de la population de la MRC pour ensuite décomposer cette variation selon les différentes composantes qui en sont responsables.

1.1 Composition des ménages

Il y a plus de personnes qui habitent seules dans la MRC de Charlevoix que dans toutes autres MRC de la région.

Il y a, sur le territoire de la MRC de Charlevoix, 1 915 personnes qui habitent seules, 1 775 couples qui vivent sans enfants, 1 230 couples avec enfants, 400 familles monoparentales et 375 ménages composés de personnes ou de familles qui vivent en cohabitation⁴.

Il y a plus de personnes qui habitent seules dans la MRC de Charlevoix que dans toutes autres MRC de la région, et il y a proportionnellement autant de personnes qui y habitent seules qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec, hors région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Dans la région, seule l'agglomération de Québec compte proportionnellement plus de personnes qui habitent seules sur son territoire que la MRC de Charlevoix (tableau 1). En fait, un tiers des logements de la MRC (33,7 %) et de l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal (33,8 %), sont habités par des personnes qui vivent seules, comparativement à 31,8 % des logements de la MRC de Charlevoix-Est, 31,2 % des logements de la MRC de Portneuf, 25,3 % des logements de la MRC de l'Île d'Orléans, 28,8 % des logements de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 19,8 % des logements du territoire de la MRC de la Jacques-Cartier et 38,3 % des logements de l'agglomération de Québec.

⁴ Comme dans le reste de cette étude, à moins d'avis contraire, les états de la situation exposés correspondent à ceux observés en 2016, l'année du dernier recensement.

Tableau 1

Composition des ménages en 2016 dans les MRC de la Capitale-Nationale

			Charlevoix-Est				Charlevoix				Île-d'Orléans				Côte-de-Beaupré				Jacques-Cartier				Agglomération de Québec				Portneuf				Province excluant RMR de Montréal			
			Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)					
Total - ménages²			6 925	100			5 690	100			2 885	100			11 775	100			16 300	100			266 010	100			22 790	100			1 772 535	100		
Couples sans enfant³	Total		2 235	32,3	100		1 775	31,2	100		1 180	40,9	100		3 770	32,0	100		4 845	29,7	100		71 430	26,9	100		7 395	32,4	100		526 615	29,7	100	
	Moins de 65 ans		1 205	17,4	53,9		910	16,0	51,3		570	19,8	48,3		2 290	19,4	60,7		3 495	21,4	72,1		42 920	16,1	60,1		4 315	18,9	58,4		310 545	17,5	59,0	
	65 ans et plus		1 030	14,9	46,1		865	15,2	48,7		610	21,1	51,7		1 480	12,6	39,3		1 350	8,3	27,9		28 510	10,7	39,9		3 080	13,5	41,6		216 070	12,2	41,0	
	75 ans et plus		390	5,6	17,4		265	4,7	14,9		200	6,9	16,9		490	4,2	13,0		320	2,0	6,6		9 720	3,7	13,6		870	3,8	11,8		68 700	3,9	13,0	
Toutes les familles avec enfants⁴	Total		2 055	29,7	100		1 630	28,6	100		845	29,3	100		4 070	34,6	100		7 480	45,9	100		75 805	28,5	100		7 300	32,0	100		543 445	30,7	100	
	1 enfant		924	13,3	45,0		687	12,1	42,2		312	10,8	37,0		1 565	13,3	38,4		2 632	16,1	35,2		32 270	12,1	42,6		2 866	12,6	39,3		219 087	12,4	40,3	
	2 enfants		813	11,7	39,6		665	11,7	40,8		384	13,3	45,5		1 850	15,7	45,5		3 606	22,1	48,2		32 420	12,2	42,8		3 218	14,1	44,1		228 242	12,9	42,0	
	3 enfants ou plus		312	4,5	15,2		277	4,9	17,0		149	5,1	17,6		655	5,6	16,1		1 242	7,6	16,6		11 120	4,2	14,7		1 217	5,3	16,7		96 131	5,4	17,7	
	Couples avec enfants		1 530	22,1	74,5		1 230	21,6	75,5		690	23,9	81,7		3 230	27,4	79,4		6 325	38,8	84,6		54 500	20,5	71,9		5 580	24,5	76,4		394 155	22,2	72,5	
	Familles monoparentales		525	7,6	25,5		400	7,0	24,5		165	5,7	19,5		845	7,2	20,8		1 155	7,1	15,4		21 300	8,0	28,1		1 720	7,5	23,6		149 290	8,4	27,5	
Personnes seules⁵	Tous âges	Total	2 200	31,8	100	100	1 915	33,7	100	100	730	25,3	100	100	3 390	28,8	100	100	3 230	19,8	100	100	101 815	38,3	100	100	7 115	31,2	100	100	598 925	33,8	100	100
		Hommes	1 008	14,6		45,8	901	15,8		47,0	372	12,9		51,0	1 750	14,9		51,6	1 984	12,2		61,4	44 941	16,9		44,1	3 743	16,4		52,6	293 971	16,6		49,1
		femmes	1 192	17,2		54,2	1 009	17,7		52,7	358	12,4		49,0	1 640	13,9		48,4	1 246	7,6		38,6	56 874	21,4		55,9	3 372	14,8		47,4	304 959	17,2		50,9
	Moins de 65 ans	Total	1 155	16,7	52,5	100	1 025	18,0	53,5	100	405	14,0	55,5	100	2 105	17,9	62,1	100	2 540	15,6	78,6	100	66 015	24,8	64,8	100	4 280	18,8	60,2	100	381 000	21,5	63,6	100
		Hommes	655	9,5		56,7	579	10,2		57,1	220	7,6		54,2	1 238	10,5		58,8	1 692	10,4		66,6	34 552	13,0		52,3	2 659	11,7		62,1	217 134	12,2		57,0
		femmes	500	7,2		43,3	436	7,7		42,9	185	6,4		45,8	877	7,4		41,6	838	5,1		33,0	31 463	11,8		47,7	1 630	7,2		38,1	163 845	9,2		43,0
	65 ans et plus	Total	1 045	15,1	47,5	100	890	15,6	46,5	100	325	11,3	44,5	100	1 285	10,9	37,9	100	690	4,2	21,4	100	35 800	13,5	35,2	100	2 835	12,4	39,8	100	217 925	12,3	36,4	100
		Hommes	353	5,1		33,8	328	5,8		36,7	153	5,3		47,1	497	4,2		39,0	320	2,0		45,8	10 318	3,9		28,8	1 088	4,8		38,4	76 337	4,3		35,0
		femmes	692	10,0		66,2	566	10,0		63,3	172	6,0		52,9	777	6,6		61,0	378	2,3		54,2	25 482	9,6		71,2	1 737	7,6		61,3	141 611	8,0		65,0
	75 ans et plus	Total	530	7,7	24,1	100	455	8,0	23,8	100	120	4,2	16,4	100	525	4,5	15,5	100	275	1,7	8,5	100	15 880	6,0	15,6	100	1 365	6,0	19,2	100	94 160	5,3	15,7	100
		Hommes	161	2,3		30,4	139	2,4		30,5	47	1,6		39,3	159	1,4		30,6	118	0,7		42,9	3 794	1,4		23,9	415	1,8		30,4	27 262	1,5		29,0
		femmes	369	5,3		69,6	316	5,6		69,5	73	2,5		60,7	361	3,1		69,4	157	1,0		57,1	12 086	4,5		76,1	945	4,1		69,2	66 907	3,8		71,1
Autres ménages⁶			435	6,3			375	6,6			125	4,3		0,0	550	4,7			745	4,6			16 960	6,4			980	4,3			103 555	5,8		

1. Défini comme la région métropolitaine de recensement de Montréal qui inclut les couronnes

2. L'univers de référence correspond aux ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles et hors réserves

3. Exclu les couples sans enfant qui habitent avec d'autres familles (avec ou sans enfants) ou d'autres personnes (apparentées ou non). Ces derniers étant marginaux. L'âge du ménage correspond à l'âge du principal soutien du ménage

4. Le nombre de familles avec enfants exclut celles qui partagent leur logement avec une ou plusieurs autres personnes, qu'elles soient apparentées au non et exclut aussi les familles qui partagent leur logement avec une ou d'autres familles. Sur les 1 287 300 familles avec enfants en 2016 au Québec, 1 166 080 (soit 91%) habitaient un logement sans autres personnes ou familles additionnelles (source: Statistique Canada, tableau du recensement de 2016 # 98-400-X2016231 et 98-400-X2016025). Compte tenu de la disponibilité des données, la répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants est celle observée pour l'ensemble des familles avec enfants sans égard au partage du logement. Par ailleurs, les familles avec enfants qui ne comptent pas au moins un enfant de moins de 25 ans ont été exclues de l'univers qui servira à calculer la répartition.

5. Compte tenu de la disponibilité des données, la répartition des personnes seules (pour chaque groupe d'âges) selon le sexe est celle observée parmi l'ensemble des personnes seules incluant celles vivant dans les logements privés agricoles et les réserves. Les deux univers sont pratiquement les mêmes puisque les personnes vivant seules dans les logements agricoles et les réserves comptent pour moins de 1% des personnes vivant seules dans les ménages privés au Québec.

6. Comprends les ménages habitant des logements renfermant soit plus d'une famille (avec ou sans enfants) ou les ménages composés d'au moins une personne qui partage leur logement avec quiconque qui n'est pas son conjoint ou son enfant.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs composantes

Sources: Statistique Canada, tableaux 98-400-X2016231, 98-400-X2016230, 98-400-X2016029, 98-400-X201628, 98-400-X2016025, 98-400-X2016024, calculs internes

Ce sont surtout les personnes de 55 ans et plus qui habitent seules, et les femmes sont majoritaires.

Bien que la MRC de Charlevoix compte aussi un nombre important de personnes vivant seules, sa structure démographique lui vaut un profil de personnes seules bien différent de celui du Québec, hors RMR de Montréal, et de l'agglomération de Québec. Dans la MRC de Charlevoix, ce sont en grande partie des personnes âgées qui vivent seules, tandis que plusieurs des logements dans l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal, et dans l'agglomération de Québec occupés par des personnes qui vivent seules sont habités par des personnes qui ont moins de 45 ans. Plus précisément, 46,5 % des personnes qui vivent seules dans la MRC de Charlevoix ont au moins 65 ans, comparativement à 35,2 % dans l'agglomération de Québec et à 36,4 % en moyenne au Québec, hors RMR de Montréal (tableau 1). En contrepartie, seulement 16,9 % des logements habités par une personne seule dans la MRC de Charlevoix sont habités par une personne de moins de 45 ans, comparativement à 29,7 % dans l'agglomération de Québec et à 24,7 % en moyenne au Québec (hors RMR de Montréal).

Dans la MRC de Charlevoix, chez les moins de 45 ans, plus des deux tiers des personnes qui habitent seules sont des hommes (67,7 %), tandis que, chez les 65 ans et plus, près des deux tiers des personnes qui habitent seules sont des femmes (63,3 %). En fait, exactement 1 logement sur 10 dans la MRC de Charlevoix et dans celle de Charlevoix-Est est habité par une femme âgée d'au moins 65 ans qui vit seule. C'est même plus qu'à Québec (9,6 %).

Les 1 775 couples sans enfants sont âgés pour la plupart d'au moins 55 ans.

À l'image des personnes vivant seules, le profil des couples sans enfants est aussi différent dans la MRC de Charlevoix qu'ailleurs dans la région et au Québec, et ce, même si, au total, le poids des couples sans enfants dans l'ensemble des ménages est semblable dans la MRC de Charlevoix (31,2 %) à celui des MRC de La Côte-de-Beaupré (32,0 %) ou de Portneuf (32,4 %), sans être beaucoup plus élevé que dans la MRC de La Jacques-Cartier (29,7 %) et dans l'ensemble du Québec (29,7 %; tableau 1). En fait, pour 82,6 % des couples sans enfants de la MRC de Charlevoix, le soutien du ménage est âgé d'au moins 55 ans, dont près de la moitié d'au moins 65 ans (48,7 %; tableau 1). Les proportions sont respectivement de 70,8 % et 39,3 % dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, de 59,0 % et 27,9 % dans la MRC de La Jacques-Cartier, de 72,4 % et de 41,6 % dans celle de Portneuf et de 72,0 % et 41,0 % en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. Les proportions sont aussi légèrement inférieures dans la MRC de Charlevoix-Est, étant respectivement de 80,8 % et 46,1 %.

Trois MRC âgées : deux profils de ménages

Les MRC de l'Île d'Orléans, de Charlevoix-Est et de Charlevoix sont les trois MRC dont les populations sont les plus âgées de la région : près de la moitié de leur population a au moins 55 ans, dont plus du quart, au moins 65 ans. Cette structure démographique leur vaut aussi une structure des ménages dont le soutien est relativement âgé, puisque 6 sur 10 sont âgés d'au moins 55 ans (c'est la moitié au Québec, hors RMR de Montréal) et plus du tiers, d'au moins 65 ans (c'est le quart au Québec, hors RMR de Montréal).

La composition des ménages dans la MRC de Charlevoix-Est, et particulièrement dans la MRC de Charlevoix, est cependant fort différente de celle de la MRC de l'Île d'Orléans. La MRC de Charlevoix-Est et surtout celle de Charlevoix sont caractérisées par un grand nombre de personnes qui vivent seules et plusieurs familles monoparentales (tableau 1). Dans la MRC de l'Île d'Orléans, il y a beaucoup plus de couples. D'abord, l'importance des couples au sein des ménages avec enfants est plus élevée dans la MRC de l'Île d'Orléans (tableau 1), tandis que le poids des familles monoparentales au sein des familles avec enfants est plus faible dans la MRC de l'Île d'Orléans (19,5 %) que dans celles de Charlevoix (24,5 %) et de Charlevoix-Est (25,5 %).

Mais c'est surtout le grand nombre de couples sans enfants qui distingue la MRC de l'Île d'Orléans (40,9 % des ménages) de celles de Charlevoix (31,2 %) et de Charlevoix-Est (32,3 %) et même des autres régions du Québec, hors de la RMR de Montréal (29,7 %).

Le parc de logements sur le territoire influence la composition des ménages (et vice-versa), puisque, en moyenne dans les MRC de la région, les logements locatifs sont habités aux deux tiers par soit des familles monoparentales (11,2 %) ou des personnes qui vivent seules (54,9 %). En contrepartie, les familles monoparentales et les personnes seules n'occupent qu'un peu plus du quart des logements habités par des propriétaires-occupants.

La MRC de l'Île d'Orléans compte peu de logements locatifs (18 % des logements), comparativement aux MRC de Charlevoix (26 %) et de Charlevoix-Est (25 %) et à la moyenne provinciale, hors RMR de Montréal (33 %), et les couples (avec ou sans enfants) vivent davantage dans un logement à titre de propriétaire-occupant que les familles monoparentales et les personnes seules. En moyenne, dans les six MRC de la région, 90 % des couples sans enfants et 92 % des couples avec enfants habitent un logement à titre de propriétaire-occupant, tandis que ce mode d'occupation du logement est celui de 70 % des familles monoparentales et 62 % des personnes seules.

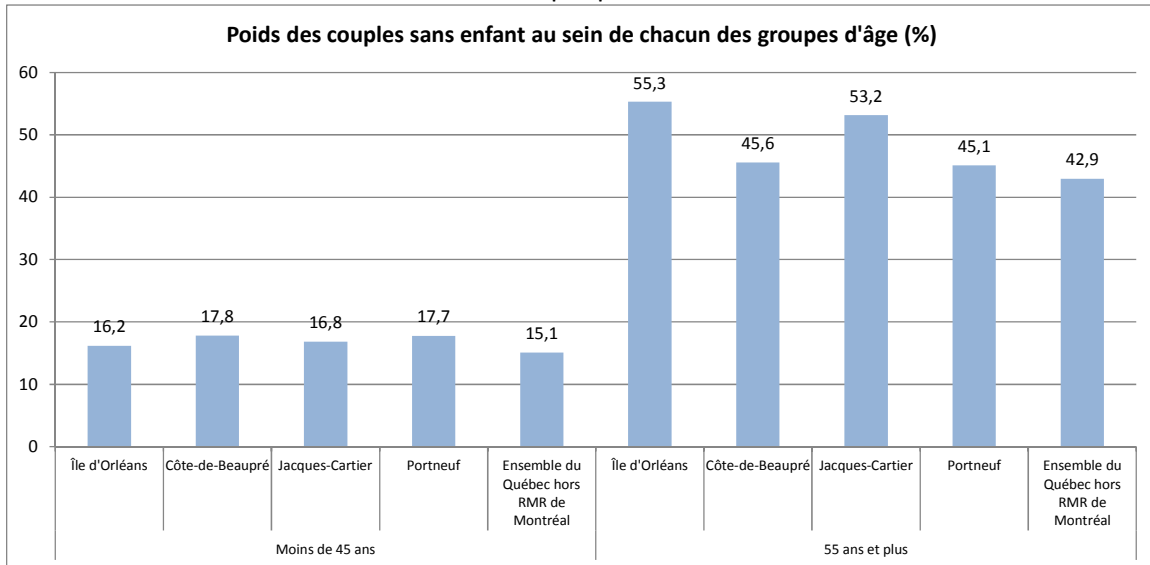
Les ménages plus âgés vivent en couples sans enfants dans la MRC de l'Île d'Orléans, et les plus jeunes ménages sont plus susceptibles d'être composés d'une seule personne dans la MRC de Charlevoix.

Ce sont surtout les ménages plus âgés qui vivent davantage en couple sans enfants dans la MRC de l'Île d'Orléans qu'ailleurs dans la région et au Québec, tandis que la plus grande prédisposition de la population de la MRC de Charlevoix à habiter seule par rapport aux autres MRC de la région (y compris celle de Charlevoix-Est) est plus manifeste chez les jeunes ménages que chez la population plus âgée.

En fait, 16,2 % des ménages de la MRC de l'Île d'Orléans dont le soutien a moins de 45 ans vivent en couple sans enfants. C'est analogue aux MRC de La Côte-de-Beaupré (17,8 %), de La Jacques-Cartier (16,8 %), de Portneuf (17,7 %) ainsi qu'à l'ensemble du Québec à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal (15,1 %; graphique 1).

Par contre, chez les ménages dont le soutien est âgé d’au moins 55 ans, 55,3 % de ces ménages vivent en couple sans enfants dans la MRC de l’Île d’Orléans, ce qui est beaucoup plus que dans les MRC de Portneuf (45,1 %) et de La Côte-de-Beaupré (45,6 %) ainsi que dans l’ensemble du Québec, hors RMR de Montréal (42,9 %). C’est même un peu plus que dans la MRC de La Jacques-Cartier (53,2 %) et beaucoup plus que dans celles de Charlevoix (41,8 %) et de Charlevoix-Est (43,5 %).

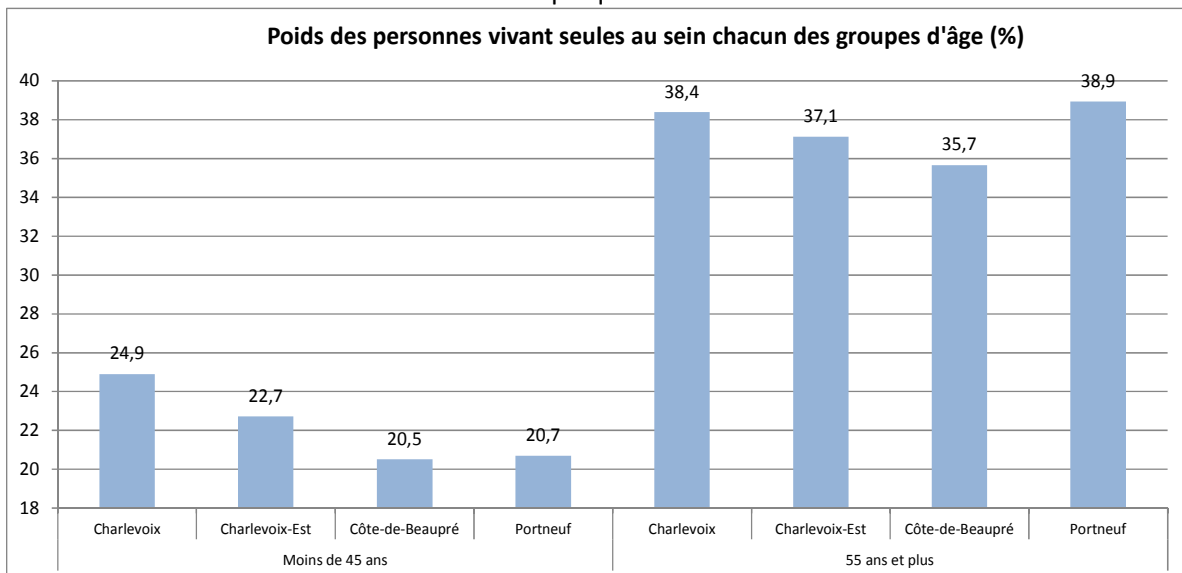
Graphique 1



La population étant plus âgée dans la MRC de Charlevoix, les couples sans enfants le sont aussi. Pour plus de la moitié des couples sans enfants de la MRC de Charlevoix (51,7 %), le soutien du ménage est âgé d’au moins 65 ans, une proportion plus élevée qu’ailleurs dans la région et dans l’ensemble du Québec, à l’extérieur de la RMR de Montréal (tableau 1).

La probabilité de vivre seul augmente avec l'âge. L'importance de la population âgée dans la MRC de Charlevoix favorise donc une forte proportion de ménages composés de personnes qui vivent seules. Néanmoins, les plus jeunes ménages sont un peu plus susceptibles d'être formés d'une personne seule dans la MRC de Charlevoix qu'ailleurs dans la région. Ainsi, 24,9 % des ménages de la MRC de Charlevoix dont le soutien a moins de 45 ans sont des personnes seules. C'est plus que dans les MRC de Charlevoix-Est (22,7 %), de Portneuf (20,7 %) et de La Côte-de-Beaupré (20,5 %; graphique 2). Or, parmi les ménages d'au moins 55 ans, il n'y a pas vraiment plus de personnes seules dans la MRC de Charlevoix (38,4 % des ménages d'au moins 55 ans) que dans celles de Charlevoix-Est (37,1 %) et de Portneuf (38,9 %) ainsi que pas beaucoup plus que dans la MRC de La Côte-de-Beaupré (35,7 %).

Graphique 2



Faits saillants

Il y a plus de personnes qui habitent seules dans la MRC de Charlevoix que dans toutes autres MRC de la région. Elles ont pour une bonne partie d'entre elles au minimum 55 ans, et les femmes sont majoritaires. Elles le sont d'autant plus que l'âge des personnes seules augmente.

Il y a proportionnellement autant de couples sans enfants dans la MRC de Charlevoix qu'ailleurs, mais le profil de ces derniers étant très différents dans cette dernière par rapport à plusieurs autres MRC de la région ou plusieurs autres régions du Québec, puisque les couples sans enfants dans la MRC de Charlevoix sont pour la plupart âgés d'au moins 55 ans.

1.2 La taille de la population et les municipalités

Le rythme de diminution de la population est somme toute contenu.

Pendant toute la première décennie des années 2000 jusqu'en 2008, la taille de la population de la MRC de Charlevoix diminuait à un rythme assez élevé, soit de 46 personnes en moyenne par année. À partir de 2008, la taille de la population a commencé à augmenter dans la MRC. Le

rythme de hausse annuelle a été en moyenne de 56 personnes, et ce, pendant 4 années de suite. La MRC de Charlevoix est la seule des trois MRC les plus vieillissantes de la région étant parvenue à accroître la taille de sa population au tournant de la décennie.

Bien que la taille de la population de la MRC ait recommencé à décroître depuis 2012, le rythme de la diminution (-14 personnes en moyenne annuellement) est largement en deçà du rythme de la décroissance observée au cours de la première décennie des années 2000. Le rythme annuel de décroissance de 2012 à 2017 a même été dans la MRC de Charlevoix (-0,10 %) inférieur à celui de la MRC de Charlevoix-Est (-0,77 %) et de la MRC de l'Île d'Orléans (-0,17 %). Le nombre d'habitants en 2017 dans la MRC de Charlevoix (13 317) correspond au nombre d'habitants qu'il y avait dans la MRC en 2009, tandis que la MRC de Charlevoix-Est compte 3,6 % d'habitants en moins et celle de l'Île d'Orléans, 1,6 % en moins.

Baie-Saint-Paul et Les Éboulements ont accru la taille de la population de la MRC au tournant de la décennie; Les Éboulements et L'Isle-aux-Coudres la font baisser depuis cinq ans.

Puisque la municipalité de Baie-Saint-Paul compte pour plus de la moitié des habitants de la MRC de Charlevoix (55,3 %), la variation de la taille de la population dans la MRC est influencée par la tendance observée à Baie-Saint-Paul.

La taille de la population de la municipalité de Baie-Saint-Paul a diminué, en moyenne annuellement, de 26 personnes de 2000 à 2008. La taille de la population dans la municipalité augmente maintenant faiblement chaque année après avoir enregistré une forte croissance du nombre de personnes de 2008 à 2011.

De 2000 à 2008, la population de toutes les municipalités de Charlevoix décroissait faiblement d'année en année, sauf dans la municipalité des Éboulements qui est parvenue à augmenter faiblement la taille de sa population au cours de cette période. La taille de la population diminue fortement à L'Isle-aux-Coudres depuis 2012 et, depuis 2015, dans la municipalité des Éboulements. La population augmente significativement à Petite-Rivière-Saint-François depuis environ une dizaine d'années, tandis qu'elle demeure en moyenne relativement stable depuis bon nombre d'années à Saint-Hilarion et à Saint-Urbain.

1.3 Structure et évolution de la population

La MRC dont la population est la plus âgée de la région et parmi les plus âgées du Québec

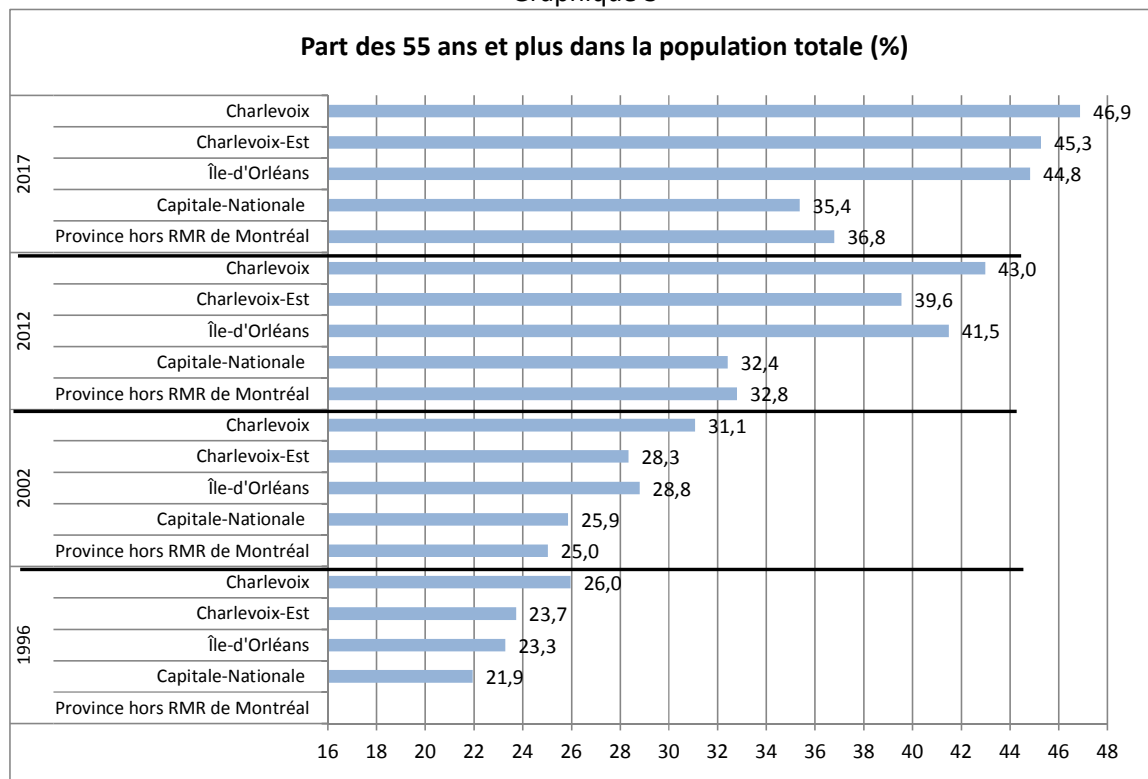
La MRC de Charlevoix est la MRC dont la population est la plus âgée de la région, puisque 46,9 % de celle-ci est âgée d'au moins 55 ans (graphique 3), dont 28,2 % d'au moins 65 ans. À titre de comparaison, dans les deux autres MRC de la région où la population est la plus âgée, les proportions sont respectivement de 45,3 % et de 26,4 % dans la MRC de Charlevoix-Est et de 44,8 % et de 27,1 % dans la MRC de l'Île d'Orléans, respectivement. La MRC de Charlevoix fait même partie des quatre à huit MRC ou agglomérations dont les populations sont les plus âgées au Québec (selon l'importance des 55 ans et plus ou des 65 ans et plus dans la population). La population est beaucoup plus âgée dans ces trois MRC de la région, comparativement à la moyenne québécoise (excluant la RMR de Montréal), la proportion de la population âgée d'au

moins 55 ans étant en moyenne de 36,8 %, dont 20,7 % de la population est âgée d'au moins 65 ans.

Le rythme du vieillissement de la population a commencé à s'accélérer dans la MRC de Charlevoix avant les deux autres MRC de la région, la MRC de Charlevoix-Est étant des trois MRC celle dont l'augmentation du rythme du vieillissement de sa population date de moins longtemps. Ainsi, en 1996, le poids des 55 ans et plus était déjà de 26,0 % de la population de la MRC de Charlevoix, comparativement à 23,7 % de la population de la MRC de Charlevoix-Est et à 23,3 % de la population de la MRC de l'Île d'Orléans.

La population a beaucoup moins vieilli en moyenne dans l'ensemble du Québec (excluant le territoire de la RMR de Montréal), puisque le poids des 55 ans et plus dans la population n'a progressé, de 2002 à 2012⁵, que de 7,8 points de pourcentage (32,8 % en 2012, comparativement à 25,0 % en 2002), par rapport à 11,9 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix, 11,3 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix-Est et 12,7 points de pourcentage dans celle de l'Île d'Orléans. À 4,0 points de pourcentage, la hausse du poids des 55 ans et plus dans la population québécoise, hors RMR de Montréal, au cours de la période quinquennale la plus récente a aussi été relativement contenue (les 55 ans et plus représentent, en 2017, 36,8 % de la population du Québec, hors RMR de Montréal).

Graphique 3



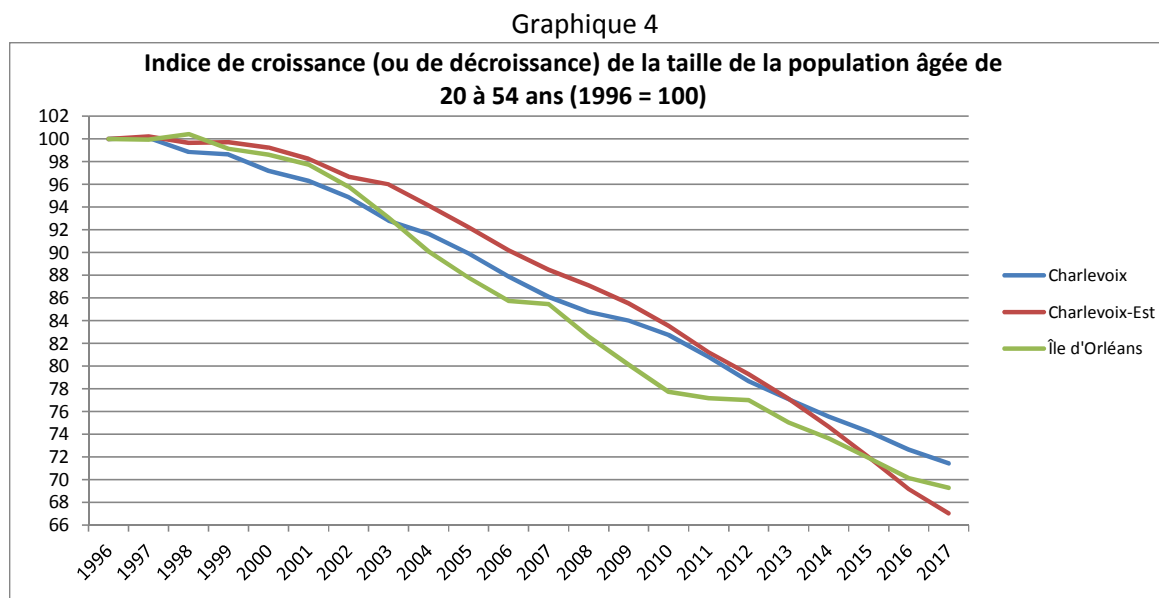
⁵ Les données sur les estimations de la population par régions métropolitaines de recensement ne sont disponibles que depuis 2001.

La population en âge de travailler décroît dans la MRC de Charlevoix depuis plus longtemps que dans les autres MRC de la région.

Il est pertinent de porter une attention particulière à l'évolution de la taille de la population âgée de 20 à 64 ans, puisque ce segment de la population représente la force potentielle de travail et les 20 à 54 ans peuvent être considérés comme en étant le cœur, puisque la part des 55 à 64 ans qui ont un emploi est beaucoup moins élevée, ayant varié d'un tiers à la moitié de ce segment de la population depuis le début de la première décennie des années 2000.

Étant donné que la MRC de Charlevoix a amorcé depuis plus longtemps que les MRC de Charlevoix-Est et de l'Île d'Orléans sa transition démographique vers une population plus vieillissante, la MRC a dû faire face avant les autres à un déclin de la taille de sa population au cœur de sa force potentielle de travail, les 20 à 54 ans. La population âgée de 20 à 54 ans commençait déjà à décroître significativement depuis au moins la deuxième moitié des années 1990 dans la MRC de Charlevoix⁶, tandis que le rythme de décroissance de ce segment de la population a plutôt commencé à s'accélérer qu'au début de la première décennie des années 2000 dans les deux autres MRC caractérisées par une population parmi les plus âgées de la région (graphique 4).

De 1997 à 2002, la population âgée de 20 à 54 ans décroissait déjà annuellement en moyenne de 72 personnes dans la MRC de Charlevoix, ce qui équivaut à une décroissance annuelle moyenne de -1,07 %, au-delà de celle dans les MRC de Charlevoix-Est (-0,72 %) et de l'Île d'Orléans (-0,84 %). Le rythme auquel la taille de la population âgée de 20 à 54 ans décroît s'est considérablement accéléré à partir de 2002 dans la MRC de Charlevoix (comme dans les deux autres MRC), puisque la baisse annuelle moyenne de la taille de ce segment de population au cours de la période de 2002 à 2017 a été de 107 personnes.



⁶ La série chronologique sur la taille de la population selon l'âge à l'échelle des MRC et des agglomérations ne remonte pas plus loin que 1996.

Après avoir beaucoup vieilli, la population en âge de travailler rajeunit depuis quelques années.

Le déplacement des cohortes vers les groupes d'âge plus élevés est venu au fil des années gonfler considérablement la taille de la population âgée de 45 à 64 ans et faire fondre littéralement le nombre de personnes âgées de 20 à 44 ans (graphique 5). De 1996 à 2007, la population âgée de 20 à 44 ans décroissait en moyenne de 108 personnes chaque année (décroissance annuelle moyenne de -2,59 %) pendant que celle âgée de 45 à 64 ans augmentait de 98 personnes en moyenne annuellement (+2,43 %). La force potentielle de travail de la MRC a par conséquent vieilli, le poids des 45 à 64 ans au sein de la population âgée de 20 à 64 ans étant passé de 42,8 % à 56,6 % de 1996 à 2007.

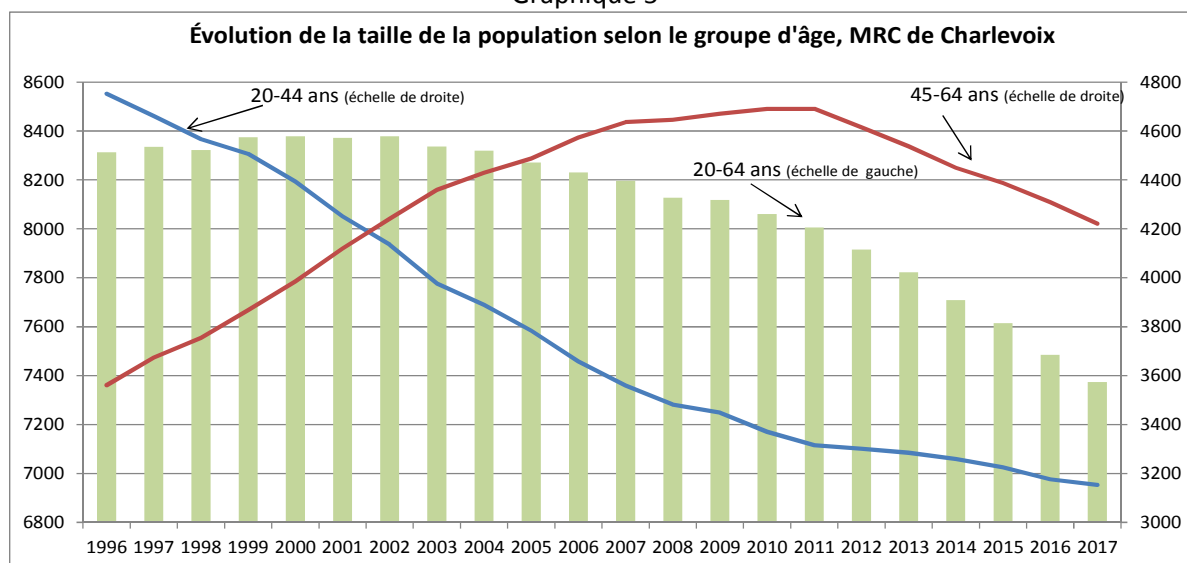
Depuis 2007, le rythme auquel décroît la population âgée de 20 à 44 ans a beaucoup ralenti, ayant presque diminué de moitié, puisque ce bassin de population s'est rétréci de 61 personnes annuellement de 2007 à 2011 (-1,77 %) pendant que, parallèlement, l'augmentation annuelle du bassin de population des 45 à 64 ans devenait marginale (+14 personnes par année) au fur et à mesure que ce segment de la population franchissait le cap des 65 ans et que de moins en moins de personnes plus jeunes joignaient les rangs des 45 à 64 ans. Depuis 2012, le bassin de la population âgée de 45 à 64 ans a commencé à rétrécir. En fait, depuis 2012, c'est surtout le déclin du segment le plus âgé de la population âgée de 20 à 64 ans qui est responsable de la diminution de la taille de la force potentielle de travail, puisque le rythme auquel diminue la population plus jeune a encore une fois chuté significativement depuis 2012. En fait, la taille de la population âgée de 20 à 44 ans baisse de seulement 27 personnes en moyenne annuellement dans la MRC depuis 2012 (-0,83 %), pendant que la baisse annuelle moyenne chez les 45 à 64 ans est de 78 personnes (-1,74 %). Les trois quarts de la baisse de la population âgée de 20 à 64 ans sont donc attribuables depuis 2012 au segment le plus âgé de celle-ci.

Bien que la composition du bassin de la population en âge de travailler se modifie, le bassin continue à se rétrécir et le rythme s'accélère.

Même si la vitesse à laquelle décroît la population âgée de 20 à 64 ans s'accélère depuis la première moitié de la première décennie des années 2000, ayant même jusqu'à avoir doublé depuis cinq ans comparativement à la période quinquennale précédente (graphique 5), cette évolution cache donc un changement dans la composition de cette diminution. Depuis 2012, la structure de la force potentielle de travail se modifie donc pour la première fois à la faveur d'une hausse du poids que prennent les 20 à 44 ans dans celle-ci après que leur poids a fondu de 57,2 % en 1996 à 41,4 % en 2011.

Ce ralentissement progressif du rythme auquel décroît la population âgée de 20 à 44 ans dans la MRC depuis la fin de la première décennie des années 2000 s'est par ailleurs traduit par un frein à la décroissance du nombre d'enfants de moins de 15 ans dans la MRC après que ce bassin de population a diminué de 60 enfants en moyenne annuellement de 1996 à 2007 (-3,08 % annuellement).

Graphique 5



Faits saillants

Charlevoix est la MRC dont la population est la plus âgée de la région et qui compte parmi les populations les plus âgées au Québec selon l'importance que prennent les 65 ans et plus et même les 55 ans et plus dans la population. En conséquence, la population en âge de travailler décroît dans la MRC de Charlevoix depuis plus longtemps que dans les autres MRC de la région. Bien que la cadence à laquelle baisse la population en âge de travailler s'accélère depuis quelques années, celle-ci rajeunit au fur et à mesure que le segment le plus âgé de celle-ci franchit le cap des 65 ans pendant que, parallèlement, le rythme auquel diminue le nombre de jeunes travailleurs ralentit.

1.4 Composantes responsables de la réduction de la taille de la population⁷

Charlevoix fait partie des six MRC ou agglomérations au Québec où la variation naturelle de la population contribue le plus à altérer son bilan démographique.

La variation naturelle et la migration sont les deux forces qui influencent la variation de la taille de la population dans la MRC de Charlevoix. La variation naturelle équivaut aux naissances moins les décès, tandis que la migration peut être issue de l'étranger, des autres provinces du Canada ou d'une autre MRC ou agglomération au Québec.

La variation naturelle contribue très négativement à la variation de la taille de la population de la MRC de Charlevoix. Les deux composantes tirent à la baisse le nombre d'habitants dans la MRC, puisque la structure démographique de la MRC lui vaut un taux de mortalité qui s'accroît d'année en année, étant même parmi les plus élevés au Québec, combiné à un taux de natalité parmi les plus faibles dans la province⁸. Il y a eu, de 2012 à 2017, 291 décès de plus que de naissances, ce qui a fait doubler le solde négatif de la variation naturelle par rapport à la période quinquennale précédente (-142 personnes). La MRC de Charlevoix repose donc uniquement sur la composante migratoire pour renouveler sa population ou, à tout le moins, atténuer la diminution de la taille de la population de la MRC.

La MRC a attiré depuis plusieurs années un nombre significatif de migrants venant de l'extérieur du Québec, particulièrement de pays étrangers.

La migration interne au Québec c'est-à-dire entre MRC ou agglomérations, est la composante migratoire ayant le plus d'influence sur le bilan démographique des MRC de la région.

Les deux autres composantes migratoires, soit les migrations internationale et interprovinciale, ont généralement un effet limité sur le bilan démographique des MRC de la région⁹. Depuis à tout le moins une dizaine d'années, Charlevoix est la MRC de la région qui a attiré ou retenu, toutes proportions gardées, le plus d'immigrants internationaux et de migrants interprovinciaux.

La MRC de Charlevoix est la seule dans la région à avoir maintenu un solde migratoire interprovinciale positif au cours des cinq dernières années (+25 personnes), c'est-à-dire attiré au cours de la période plus de migrants issus des autres provinces (49 personnes) qu'elle a perdu de résidents au profit des autres provinces (24 personnes).

La composante internationale de la migration a eu une influence encore plus positive sur le bilan démographique de la MRC, puisque le solde migratoire international de la MRC a été

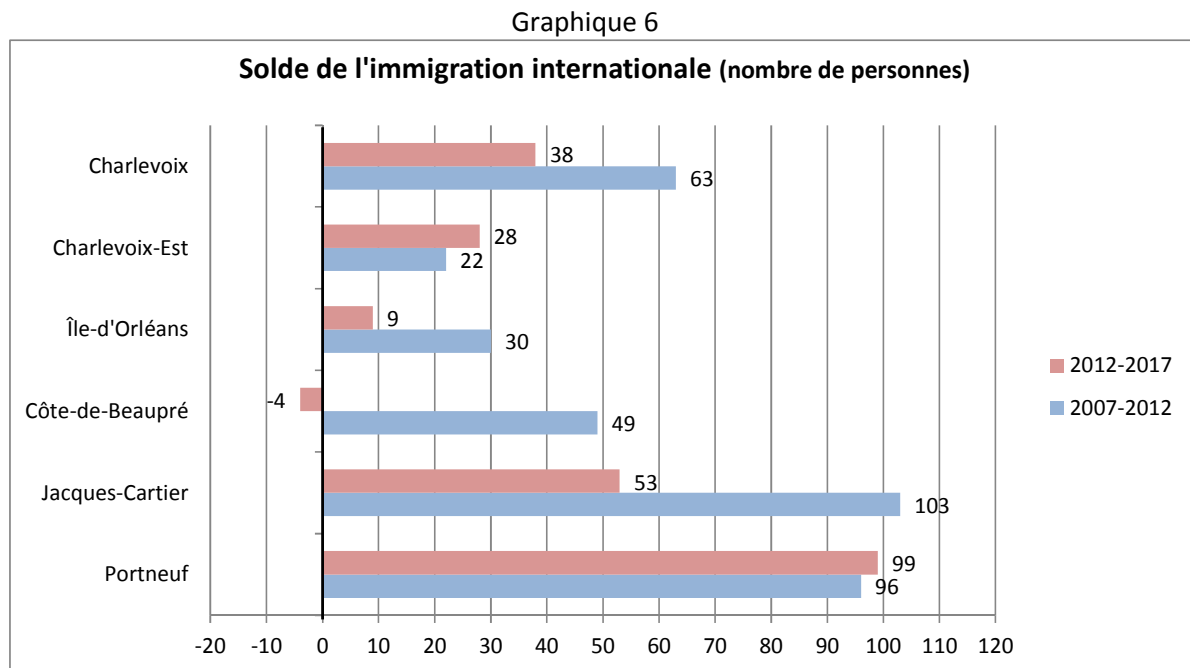
⁷ La période de référence pour chaque année est du 1^{er} juillet au 30 juin. La source utilisée pour produire cette section est l'ISQ, sauf pour les composantes de l'accroissement naturel dont la source est Statistique Canada (tableau CANSIM 051-0063). L'estimation de la taille de la population pour 2017 est provisoire. L'étude des composantes responsables de la variation de la taille de la population dans les MRC pose certaines limites, plus particulièrement pour les MRC de plus petite taille comme Charlevoix, Charlevoix-Est et l'Île d'Orléans; il n'est pas possible de décomposer la variation de la taille de la population entre deux périodes selon la contribution exacte de chaque source à cette variation. Autrement dit, les données ne permettent pas d'expliquer toute la variation d'une population entre deux périodes, mais seulement une partie de celle-ci. La variation inexpliquée est d'autant plus grande que la taille de la MRC est petite. Les estimations de la population pour 2017, les décès et la migration internationale et interprovinciale de 2016 de même que les naissances et l'accroissement naturel de 2015 et 2016 sont des données provisoires.

⁸ À 14,0 %, le poids des 20-35 ans chez les femmes de la MRC de Charlevoix en 2017 est parmi les plus bas au Québec.

⁹ Il y a dans la MRC de La Jacques-Cartier un flux élevé d'entrants et de sortants issus de la migration interprovinciale, ce qui s'explique probablement par la présence de la base militaire à Valcartier. Il y a par ailleurs un nombre important de personnes issues de l'immigration internationale qui viennent annuellement s'établir dans l'agglomération de Québec.

de +38 personnes de 2012 à 2017, ce qui fait suite à un solde migratoire international qui était même encore plus élevé durant la période quinquennale précédente (+63 personnes de 2007 à 2012).

C'est beaucoup plus que dans les autres MRC si l'on tient compte de la taille des populations respectives, donc de la contribution de la migration internationale à leur bilan démographique respectif. Le solde migratoire international des autres MRC de la région pour les périodes de 2007 à 2012 et de 2012 à 2017 a été, dans la MRC de Charlevoix-Est, respectivement de +22 et +28 personnes, dans la MRC de l'Île d'Orléans, de +30 et +9 personnes, dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, de +49 et -4 personnes, dans la MRC de La Jacques-Cartier, de +103 et +53 personnes, et dans la MRC de Portneuf, de +96 et +99 personnes.



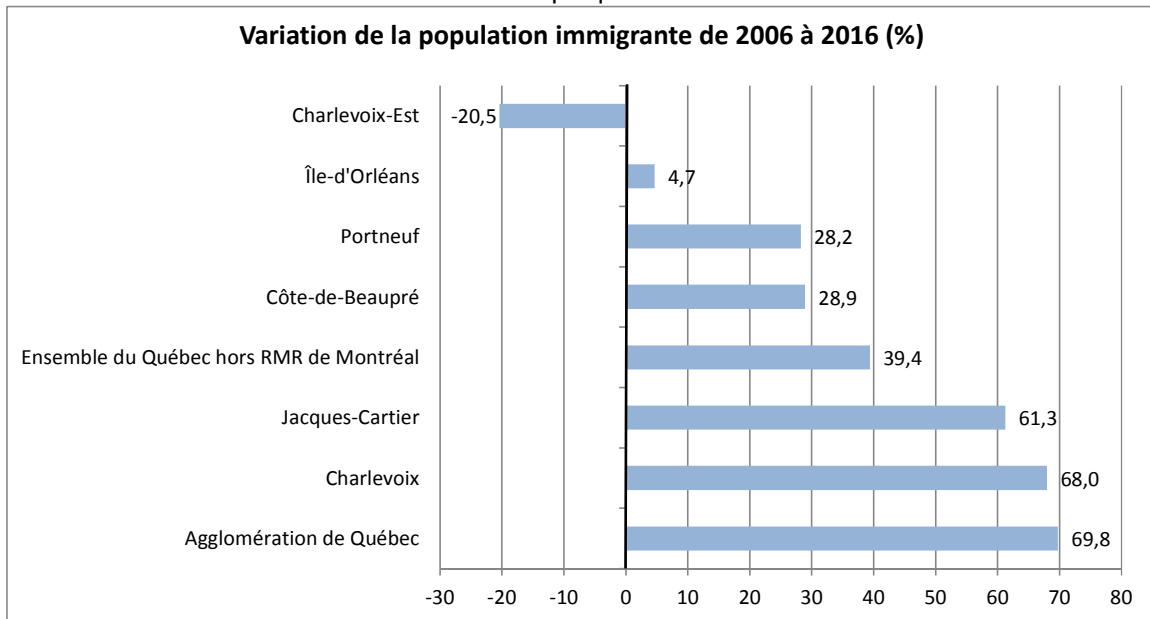
Cet afflux annuel d'immigrants internationaux depuis environ une dizaine d'années dans la MRC de Charlevoix s'est traduit par une augmentation de la population immigrante dans la population de la MRC de Charlevoix. En fait, la MRC compte, en 2016, 85 personnes immigrantes de plus qu'en 2006, ce qui représente une forte augmentation du nombre d'immigrants (+68,0 %), particulièrement dans un contexte où la MRC n'en comptait que 125 en 2006, d'autant plus que la taille de la population de la MRC née au Canada suit une tendance à la baisse¹⁰.

Aucune autre MRC de la région n'a vu sa population immigrante croître (toutes proportions gardées) autant que Charlevoix depuis 10 ans (graphique 7). Le nombre d'immigrants s'étant

¹⁰ Les données sur le nombre d'immigrants habitant la MRC sont issues des recensements de 2006 et 2016, ce qui diffère de la source utilisée précédemment pour estimer l'évolution annuelle de la taille de la population de la MRC qui est tirée de l'Institut de la statistique du Québec. Selon les données des recensements, le nombre total d'habitants a diminué de 193 personnes dans la MRC de 2006 à 2016 (source : Statistique Canada, site Internet consulté le 1^{er} février 2019, Profil du recensement de 2016 et chiffres de la population et des logements de 2006).

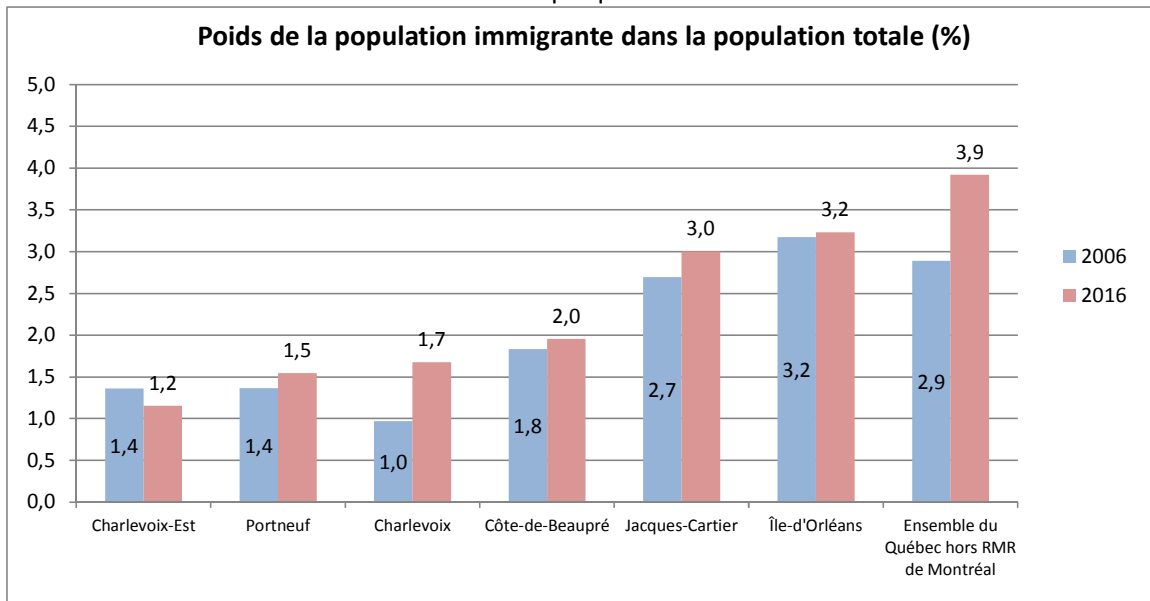
ajouté au bassin de population au cours de la période a même proportionnellement été aussi élevé dans la MRC de Charlevoix que dans l'agglomération de Québec (+69,8 %). La MRC de Charlevoix fait même partie des 15 MRC et agglomérations du Québec où la population immigrante a le plus augmenté de 2006 à 2016. À titre de comparaison, la population immigrante a diminué au cours de la période dans la MRC de Charlevoix-Est (-20,5 %) et le taux de croissance a été de +4,7 % dans la MRC de l'Île d'Orléans, de +28,9 % dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, de +61,3 % dans la MRC de La Jacques-Cartier, de +28,2 % dans la MRC de Portneuf et de +39,4 % en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Graphique 7



Avec une population immigrante de 125 personnes en 2006, la MRC de Charlevoix était la MRC de la région où le poids de la population immigrante dans l'ensemble de la population était le plus faible (1,0 %; graphique 8). En 2016, le poids des personnes immigrantes dans la population est maintenant plus élevé dans la MRC de Charlevoix (1,7 %) que dans celles de Charlevoix-Est (1,2 %) et de Portneuf (1,5 %) et légèrement sous celui de la MRC de La Côte-de-Beaupré (2,0 %). Il est toutefois inférieur à celui des MRC de La Jacques-Cartier (3,0 %) et de l'Île d'Orléans (3,2 %) ou qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal (3,9 %).

Graphique 8



Par ailleurs, environ la moitié de la population immigrante habitant Charlevoix est originaire de France, une composition de la population immigrante selon le lieu de naissance comparable aux autres MRC de la région. La population immigrante de l'agglomération de Québec est cependant plus diversifiée. Toutefois, la population immigrante de Charlevoix ayant immigré plus récemment au pays semble être plus diversifiée que celle établie au pays depuis plus longtemps (au moins 10 ans).

La contribution de la migration inter-MRC au bilan démographique des MRC de la région varie d'une MRC à l'autre et les schémas migratoires varient d'autant plus.

Malgré la contribution de la migration interprovinciale, et surtout internationale, à l'atténuation de la diminution de la taille de la population de la MRC de Charlevoix, c'est surtout la migration interne au Québec, c'est-à-dire la migration inter-MRC et agglomérations, qui influence le plus le bilan migratoire et démographique de la MRC de Charlevoix et des autres MRC de la région.

Les schémas migratoires inter-MRC et agglomérations diffèrent selon les MRC. Celles de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans sont caractérisées par des flux migratoires élevés, et ce, dans les deux directions. Il y a beaucoup de résidents qui quittent ces MRC pour aller vivre ailleurs pendant que, parallèlement, elles attirent beaucoup de citoyens

venus d'ailleurs au Québec et qui choisissent de s'y établir. Au-delà des flux, c'est le solde migratoire, soit l'écart entre les arrivées et les départs, qui influence le bilan démographique d'une MRC. Le solde migratoire dans les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré est, toutes proportions gardées, parmi les plus élevés au Québec, tandis qu'il y a plus de résidents de la MRC de l'Île d'Orléans qui la quittent que de nouveaux arrivants qui s'y établissent, ce qui se traduit par un déficit migratoire pour la MRC.

La contribution positive de la migration inter-MRC au bilan démographique est presque aussi élevée dans la MRC de Portneuf que dans les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré, et ce, malgré des flux migratoires plus modestes pour la MRC de Portneuf. Cette dernière ne figure pas parmi les MRC et les agglomérations qui attirent le plus de citoyens d'ailleurs au Québec. Elle ne figure pas non plus parmi les MRC et les agglomérations qui retiennent le plus leur population. Cependant, elle fait partie des quatre MRC et agglomérations du Québec qui maintiennent, toutes proportions gardées, l'écart le plus élevé entre le nombre de départs et le nombre de nouveaux arrivants, au profit de ces derniers¹¹. C'est ce qui explique la forte contribution de la migration inter-MRC au bilan démographique positif de la MRC de Portneuf.

À l'opposé, la MRC de Charlevoix-Est fait partie des MRC et des agglomérations du Québec dont le solde migratoire inter-MRC est des plus déficitaires. La MRC attire très peu de nouveaux arrivants issus des autres MRC et agglomérations du Québec. Le fort taux de rétention de sa population ne parvient pas à compenser cette faible attractivité.

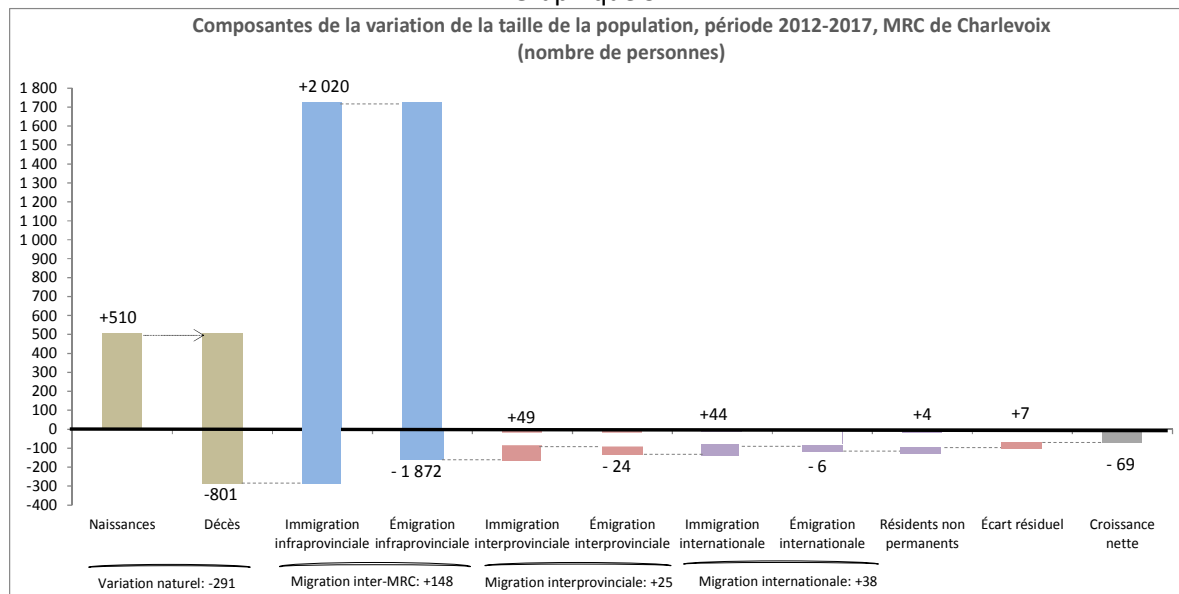
Malgré de modestes flux migratoires impliquant la MRC de Charlevoix, celle-ci mise sur un fort taux de rétention de sa population pour s'assurer d'une contribution positive de la migration inter-MRC à son bilan démographique.

En matière d'attractivité, la MRC de Charlevoix se situe entre celles de Portneuf et de Charlevoix-Est. De 2012 à 2017, le taux d'arrivées dans la MRC de Charlevoix a été de 3,10 % (nombre annuel moyen de nouveaux arrivants provenant d'ailleurs au Québec en pourcentage de la population de la MRC), ce qui équivaut pratiquement à celui de l'agglomération de Québec (3,04 %), ce qui signifie que, en tenant compte de la taille des populations respectives, la MRC de Charlevoix attire presque autant de résidents venus d'ailleurs au Québec que l'agglomération de Québec. À titre de comparaison, le taux d'arrivées est de 4,24 % dans la MRC de Portneuf et de 2,45 % dans celle de Charlevoix-Est. Celle-ci mise surtout sur le fort taux de rétention de sa population, parmi les plus élevés au Québec, pour se situer à la limite du premier tiers de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec dont la migration améliore le plus leur bilan démographique respectif. Avec un taux de départs de 2,88 %, la MRC de Charlevoix retient même davantage sa population (contre la migration inter-MRC) que le font les agglomérations de Montréal (2,92 %) et de Québec (2,98 %).

¹¹ Selon l'écart en pourcentage entre le nombre d'arrivants et le nombre de départs.

De 2012 à 2017, la MRC de Charlevoix est parvenue à maintenir un solde migratoire total (toutes composantes confondues) de +211 personnes, dont 148 personnes sont issues de la migration inter-MRC. La MRC a attiré 2 020 nouveaux arrivants issus d'ailleurs au Québec, pendant que 1 872 résidents quittaient la MRC pour aller s'établir dans une autre MRC ou agglomération au Québec (les 63 autres personnes étant issues de l'immigration internationale et de la migration interprovinciale). La migration est donc parvenue à atténuer considérablement l'effet sur la taille de la population, de la diminution naturelle de -291 personnes, puisque, au bout du compte, la population totale de la MRC n'a diminué que de 69 personnes au cours de ces 5 années.

Graphique 9



Données provisoires: estimation de la population de 2017, décès et migration internationale et interprovinciale de 2016 et naissances et accroissement naturel de 2015 et 2016.

Le nombre d'émigrants (internationaux) totaux est la somme des émigrants et du solde des personnes temporairement à l'étranger moins le nombre d'émigrants de retour. Le nombre peut être négatif.

En raison de différences dans la source des données et dans la méthode de calcul, la comparaison entre les estimations provisoires et définitives des entrants et des sortants issue de la migration interprovinciale doit être faite avec prudence.

Période de référence : 1 juillet au 30 juin

Aucun résidu ne peut être calculé à ce jour, les données finales de la population corrigées du sous-dénombrement et du sur-dénombrement n'étant pas encore publiées par Statistique Canada. L'écart résiduel est en fait dû aux bébés naissants de l'année qui ne sont pas intégrés dans les données sur la migration interrégionale mais font partie de la population estimée.

Source: Institut de la Statistique du Québec, site consulté le 13 février 2018 sauf pour les composantes de l'accroissement naturel dont la source est Statistique Canada, tableau 053-0063.

Le nombre de départs augmente beaucoup depuis cinq ans, mais le nombre d'arrivants augmente encore plus, même plus qu'ailleurs.

Le solde migratoire inter-MRC de la MRC de Charlevoix s'est même amélioré au cours des cinq dernières années, comparativement à la période quinquennale précédente (+120 personnes lors de la période de 2007 à 2012). Charlevoix est la seule MRC de la région ayant amélioré son bilan migratoire inter-MRC durant les cinq dernières années, les autres, y compris l'agglomération de Québec, ayant vu le leur se détériorer. Dans le reste du Québec, le profil est assez partagé. Il y a autant de MRC et d'agglomérations qui ont amélioré leur bilan migratoire inter-MRC depuis cinq ans qu'il y a en a qui ont vu le leur se détériorer.

La tendance du nombre de mouvements migratoires inter-MRC est à la baisse à l'échelle du Québec depuis environ 2012, quoique, récemment, le niveau des flux semble vouloir se redresser. En conséquence, de 2012 à 2017, le nombre de nouveaux arrivants est à la baisse

dans la plupart des MRC et des agglomérations du Québec, comparativement à la période quinquennale précédente. En fait, seule une vingtaine de MRC ou d'agglomérations au Québec sont parvenues à attirer plus de migrants québécois sur leur territoire au cours des cinq dernières années par rapport à la période quinquennale précédente. Charlevoix fait non seulement partie de ces MRC et agglomérations, mais elle est parmi celles au Québec qui affiche la croissance la plus élevée du nombre de nouveaux arrivants en pourcentage de sa population. Cette hausse significative de l'attractivité est venue largement compenser la diminution de la rétention puisque, effectivement, pendant que nombre d'arrivants passaient, entre les périodes 2007-2012 et 2012-2017 de 1 886 à 2 020 personnes (+134 personnes), le nombre de départs aux dépens des autres MRC ou agglomérations du Québec augmentait de 1 766 à 1 872 personnes (+106 personnes).

La MRC perd plusieurs de ses jeunes aux dépens d'autres MRC ou agglomérations, mais la perte migratoire des jeunes de la MRC s'atténue au fil des années. La MRC attire ou retient¹² toutefois bon nombre de futurs retraités.

En résumé, les 2 020 nouveaux arrivants au cours de la période de 2012 à 2017 ont généré un taux d'arrivées annuel moyen dans la MRC de Charlevoix au cours de la période de 3,10 % (taux d'arrivées annuel = nombre d'arrivants annuel moyen sur le nombre d'habitants). Parallèlement, les 1 872 départs ont généré un taux de départ de la MRC de 2,88 %, pour un taux migratoire inter-MRC annuel moyen net de 0,22 % au cours de la période (3,10 % – 2,88 %).

Malgré un solde migratoire inter-MRC total positif (+148 personnes) ou équivalant à un taux net de migration inter-MRC positif (+0,22 %), la MRC a perdu plusieurs de ses jeunes aux dépens de la migration interne au Québec. Elle a su compenser la perte de 69 jeunes âgés de 15 à 24 ans durant la période de 2012 à 2017 par des gains migratoires nets significatifs chez la population âgée de 45 à 64 ans. La MRC a aussi perdu quelques personnes âgées à cause de la migration (–25 personnes), mais, en tenant compte de sa structure démographique, c'est surtout la population âgée de 15 à 24 ans qui a régressé le plus en raison de la migration inter-MRC, comme l'indique le taux migratoire net de –1,14 % chez les 15 à 24 ans, comparativement à –0,15 % chez les 65 ans. Le taux migratoire net est légèrement positif chez les 25 à 44 ans (+0,12 %) et fortement positif chez les 45-64 ans (+0,89 %; tableau 2).

Charlevoix n'est pas la seule MRC ou agglomération qui perd de ses jeunes de 15 à 24 ans aux dépens d'autres MRC ou agglomérations du Québec, puisque 61 MRC ou agglomérations au Québec perdent encore plus de leurs jeunes que Charlevoix en raison de la migration interne, comme c'est d'ailleurs le cas des MRC de l'île d'Orléans et de Charlevoix-Est, les deux autres MRC de la région où la population est la plus âgée. Le taux de migration inter-MRC net chez les 15 à 24 ans est de –2,48 % dans la MRC de Charlevoix-Est et de –2,54 % dans celle de l'île d'Orléans.

Dans la première moitié de la première décennie des années 2000, c'est-à-dire de 2002 à 2007, la population de la MRC de Charlevoix a décru de 91 personnes au profit des autres MRC et agglomérations du Québec. La MRC de Charlevoix ne parvenait à faire des gains ni chez les enfants, ni chez les jeunes de 15 à 24 ans, ni dans la population âgée de 25 à 44 ans. Dans la

¹² Les données utilisées n'ont pas permis de décortiquer, pour chacun des groupes d'âge, la direction des flux ayant le plus contribué au bilan migratoire de Charlevoix.

deuxième moitié de la première décennie des années 2000 et au tournant de l'actuelle décennie (soit de 2007 à 2012), le bilan migratoire inter-MRC de la MRC de Charlevoix est devenu positif (+120 personnes). La MRC fait dès lors des gains de population grâce à la migration inter-MRC. La MRC accroît la taille de sa population au cours de cette période dans tous les groupes d'âge grâce à la migration interne, sauf chez les 15 à 24 ans. La perte nette du nombre de jeunes aux dépens d'autres MRC ou agglomérations québécoises demeure significative soit 163 jeunes âgés de 15 à 24 ans. C'est tout de même beaucoup moins que de 2002 à 2007 (-234 jeunes).

Au cours des cinq dernières années (de 2012 à 2017), l'amélioration du bilan migratoire de la MRC de Charlevoix chez les jeunes a été considérable, d'autant plus que c'est seulement chez les 15 à 24 ans qu'elle a amélioré son bilan migratoire depuis cinq ans par rapport à la période quinquennale précédente, puisque le bilan migratoire de la MRC s'est détérioré dans tous les autres groupes d'âge, sauf chez les 45 à 64 ans où il est demeuré relativement stable. La MRC perd la moitié moins de jeunes qu'elle en perdait de 2007 à 2012, puisque la taille des 15 à 24 ans de la MRC n'a diminué que de 69 personnes depuis 5 ans en raison de la migration interne. Le taux migratoire net inter-MRC chez les jeunes est donc passé de -2,37 % de 2007 à 2012 à -1,14 % depuis cinq ans.

Les gains nets de la population âgée de 25 à 64 ans que réalise la MRC de Charlevoix aux dépens des autres MRC et agglomérations du Québec se traduisent par une hausse du nombre d'enfants dans la MRC grâce à la migration interne, puisque 28 enfants âgés de moins de 15 ans se sont ajoutés au bassin de population de la MRC au cours des 5 dernières années avec la migration inter-MRC (taux migratoire annuel net de +0,34 %). C'est cependant la moitié moins que de 2007 à 2012 (+62 enfants pour un taux migratoire annuel net de +0,77 %), mais c'est plus que dans la MRC de Charlevoix-Est (taux migratoire inter-MRC net de -0,98 % de 2012 à 2017) et l'agglomération de Québec (-0,12 %) qui, d'ailleurs, sont les deux seuls territoires dans la région qui perdent de leur population âgée de 25 à 64 ans depuis cinq ans aux dépens d'autres MRC ou agglomérations du Québec¹³.

Tableau 2
Solde et taux migratoire net par groupes d'âge, période 2012-2013 à 2016-2017

MRC	Total		0-14		15-24		25-44		45-64		65 et +	
	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)
Charlevoix-Est	-540	-0,67	-104	-0,98	-187	-2,48	-188	-1,09	25	0,09	-85	-0,45
Charlevoix	148	0,22	28	0,34	-69	-1,14	15	0,12	199	0,89	-25	-0,15
L'Île-d'Orléans	-38	-0,11	42	0,97	-78	-2,54	75	1,13	51	0,45	-128	-1,56
La Côte-de-Beaupré	1 294	0,94	171	0,77	-60	-0,44	755	2,22	348	0,82	80	0,32
La Jacques-Cartier	2 804	1,36	273	0,60	191	0,93	2 391	3,46	225	0,42	-277	-1,51
Agglomération de Québec	1 691	0,06	-439	-0,12	7 217	2,12	-5 046	-0,65	-1 069	-0,13	1 029	0,19
Portneuf	2 142	0,83	245	0,64	-28	-0,11	1 218	1,96	859	1,05	-152	-0,29
Capitale-Nationale excluant l'agglomération de Québec	5 810	0,74	655	0,51	-231	-0,30	4 266	2,11	1 707	0,72	-587	-0,42
Ensemble de la Capitale-Nationale	7 501	0,21	216	0,04	6 986	1,67	-780	-0,08	638	0,06	442	0,06

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme de leurs composantes. Par ailleurs, les taux de migration par groupes d'âge et par MRC ne sont pas publiés par l'ISQ. Il est possible que de légers écarts soit observés entre les taux migratoires de la colonne "total tous groupes d'âge confondus" calculés dans ce tableau à partir des données brutes et la moyenne 5 ans des taux migratoires annuels totaux publiés par l'ISQ. L'écart du taux migratoire net total par MRC varie entre +/- un point de pourcentage sauf pour La Jacques-Cartier où il est de 4 points de pourcentage.

Source: Institut de la statistique du Québec, calculs internes

¹³ Le taux migratoire inter-MRC annuel net est pratiquement nul dans la MRC de Charlevoix-Est chez les 45 à 64 ans (+0,09 %), mais fortement négatif chez les 25 à 44 ans (-1,09 %).

Faits saillants

La MRC de Charlevoix faisant partie des six MRC et agglomérations au Québec dont la composante « naturelle » de la variation de la taille de leur population respective est des plus négatives, elle doit s'en remettre à la migration pour en atténuer les effets.

Les flux significatifs d'immigration internationale dans la MRC de Charlevoix depuis environ une dizaine d'années ont permis d'accroître la taille de la population immigrante dans la MRC plus que dans toute autre MRC de la région.

C'est toutefois surtout la migration interne au Québec, c'est-à-dire la migration inter-MRC et agglomérations, qui influence le plus le bilan migratoire et démographique de la MRC de Charlevoix. Cette dernière fait partie des MRC et agglomérations qui ont le plus accru depuis cinq ans leur attractivité pour les résidents venus d'ailleurs au Québec. Toutefois, la MRC mise surtout sur le fort taux de rétention de sa population, parmi les plus élevées au Québec, pour se situer à la limite du premier tiers de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec dont la migration améliore le plus leur bilan démographique respectif.

La MRC perd beaucoup de ses jeunes au profit d'autres MRC et agglomérations du Québec, elle attire relativement peu de personnes âgées de 25 à 44 ans et son attractivité pour les Québécois âgés de 45 à 64 ans est forte. La MRC perd toutefois deux fois moins de jeunes qu'au tournant de la présente décennie et trois fois moins qu'au milieu de la première décennie des années 2000.

1.5 Les territoires impliqués dans les mouvements migratoires de Charlevoix¹⁴

Les origines et les destinations des flux migratoires qui impliquent les MRC de La Jacques-Cartier, de l'Île d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré sont très restreintes, tandis que celles qui impliquent les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est sont très diversifiées. La MRC de Portneuf se situe entre les deux groupes.

Les schémas de déplacements inter-MRC ou agglomérations sont similaires pour les MRC de La Jacques-Cartier, de l'Île d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré. Les échanges de populations de ces MRC se font surtout avec l'agglomération de Québec, puisque, de 2012 à 2017, environ les deux tiers des mouvements migratoires de ces MRC (tant arrivées que départs) ont été réalisés avec Québec. Ces MRC échangent aussi de leurs populations entre elles, mais ces flux sont beaucoup moins importants que ceux qui ont cours avec l'agglomération de Québec.

Les échanges migratoires de la MRC de Portneuf sont un peu plus diversifiés, puisque ses échanges avec l'agglomération de Québec ne représentent qu'un peu plus de la moitié des échanges inter-MRC qui l'impliquent. Les échanges de populations avec les trois territoires (MRC ou agglomérations) avec lesquels la MRC de Portneuf échange le plus comptent pour environ les deux tiers des échanges totaux qui l'impliquent. Les trois territoires avec lesquels échangent le

¹⁴ Les données sur lesquelles s'appuient les résultats présentés dans cette section sont tirées du site internet de l'ISQ, sauf pour les données qui croisent l'âge des migrants et leurs origines et destinations qui ont été obtenues d'une commande spéciale passée à l'ISQ le 23 mars 2018, calculs internes.

plus les trois autres MRC qui ceinturent l'agglomération de Québec accaparent les trois quarts de leurs échanges de populations.

L'éventail de MRC ou d'agglomérations avec lesquelles les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix réalisent leurs échanges migratoires est encore plus vaste que celui de la MRC de Portneuf. En fait, l'agglomération de Québec est le point de départ du plus grand nombre de nouveaux arrivants venant s'installer dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est et, malgré cela, les citoyens de Québec comptent pour moins du quart du total des nouveaux arrivants qui s'y sont établis de 2012 à 2017. Les territoires où vont s'installer ceux qui quittent ces deux MRC sont presque tout aussi diversifiés, puisque le tiers des résidents qui ont quitté les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est de 2012 à 2017 s'est établi à Québec, le territoire où s'établissent le plus ceux qui quittent ces deux MRC. Les trois principaux territoires avec lesquels la MRC de Charlevoix échange le plus de résidents (entrants et sortants) accaparent de 57 % à 58 % des échanges de populations qui l'impliquent.

En matière d'origine et destination des flux migratoires impliquant la MRC de Charlevoix, les pertes migratoires sont assez restreintes et les gains migratoires sont plus ou moins diversifiés.

Sans égard à l'ampleur des flux migratoires¹⁵ entre deux MRC ou agglomérations, c'est le solde migratoire entre ces deux MRC qui influence leur bilan démographique respectif. Le solde migratoire de la MRC de Charlevoix avec une MRC ou une agglomération est la somme du nombre d'arrivants venant de cette MRC ou agglomération de laquelle est soustrait le nombre de résidents de la MRC de Charlevoix ayant emprunté le chemin inverse.

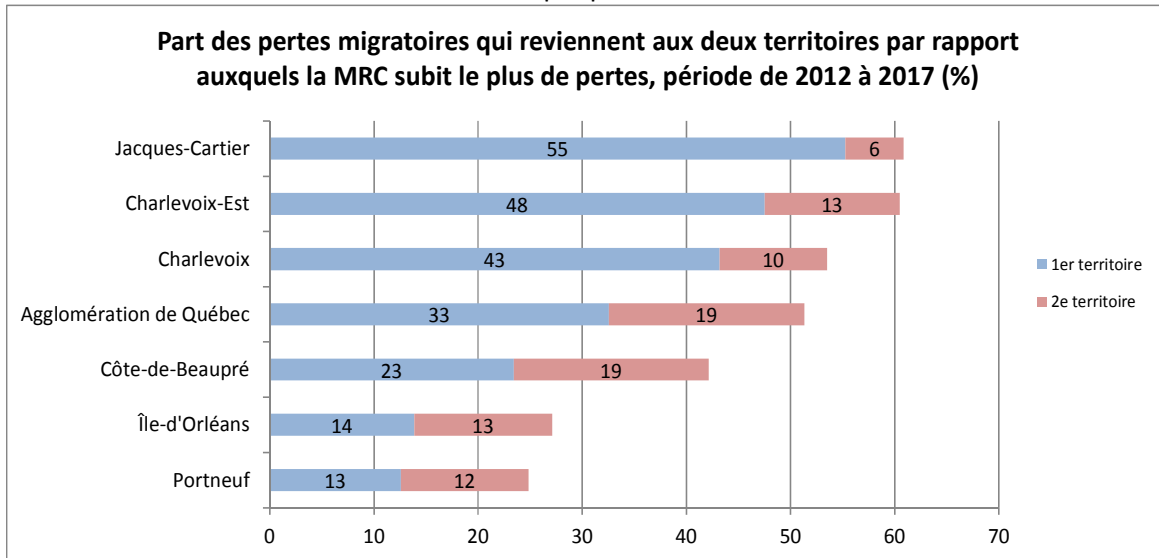
Malgré des flux migratoires assez diversifiés en matière d'origines et de destinations des migrants, les pertes migratoires de la MRC de Charlevoix sont assez restreintes. Le territoire par rapport auquel la MRC de Charlevoix subit le plus de pertes migratoires est responsable de 43 % de la somme de ses pertes migratoires¹⁶. Le fait que le deuxième territoire par rapport auquel la MRC de Charlevoix subit le plus de pertes ne compte que pour 10 % du total de ses pertes migratoires est une autre indication du taux de concentration des pertes migratoires de la MRC.

¹⁵ Les flux migratoires se réfèrent à la somme des mouvements dans les deux directions entre la MRC de Charlevoix et une MRC ou une agglomération en particulier.

¹⁶ La somme des pertes migratoires avec chacune des MRC ou agglomérations par rapport auxquelles la MRC de Charlevoix subit des pertes.

À titre de comparaison, les deux premiers territoires par rapport auxquels les autres MRC de la région subissent le plus de pertes migratoires accaparent respectivement 13 % et 12 % de la somme des pertes migratoires de la MRC de Portneuf, 33 % et 19 % de celles de l'agglomération de Québec, 14 % et 13 % de celles de la MRC de l'Île d'Orléans, 23 % et 19 % de celle de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 48 % et 13 % de celles de la MRC de Charlevoix-Est ainsi que 55 % et 6 % de celles de la MRC de La Jacques-Cartier.

Graphique 10

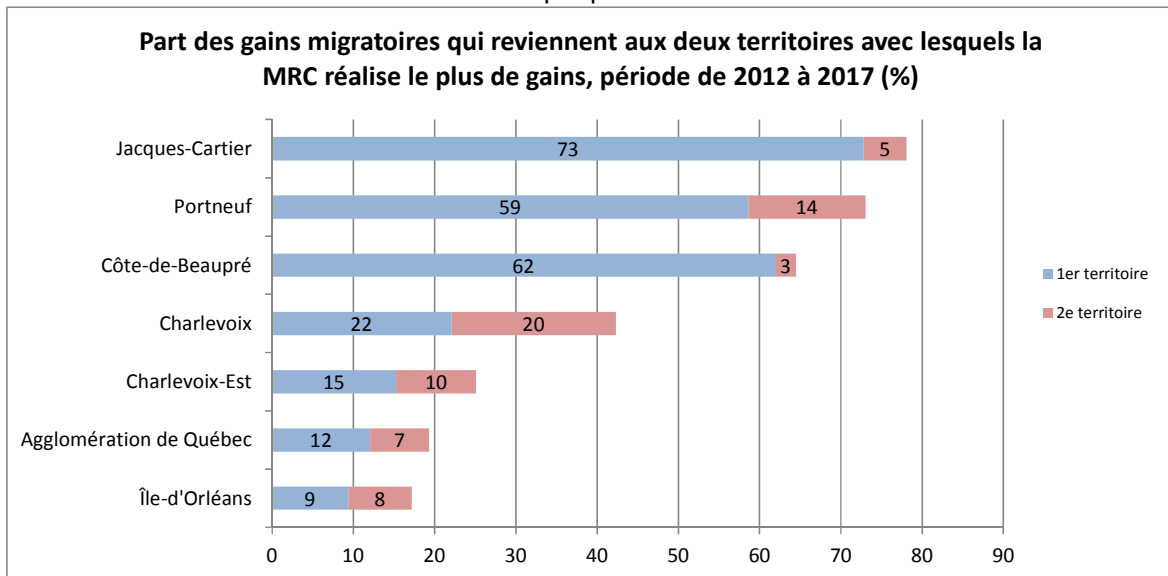


En contrepartie, les MRC qui ceignent l'agglomération de Québec et qui bénéficient d'un bilan migratoire positif élevé peuvent compter sur un taux de concentration élevé des gains migratoires. Les deux territoires avec lesquels ces MRC réalisent le plus de gains migratoires sont responsables, respectivement, de 59 % et de 14 % de la somme des gains migratoires de la MRC de Portneuf¹⁷, de 73 % et 5 % de la somme des gains migratoires de la MRC de La Jacques-Cartier et de 62 % et 3 % de la somme des gains migratoires de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

¹⁷ La somme des gains migratoires avec chacune des MRC ou agglomérations avec lesquelles la MRC de Portneuf réalise des gains.

En ce qui concerne les territoires de la région qui bénéficient d’une contribution plus modeste de la migration à leur bilan démographique (MRC de Charlevoix et Québec) ou qui accusent un déficit migratoire (MRC de l’Île d’Orléans et de Charlevoix-Est), le nombre de MRC et d’agglomérations avec lesquelles ces territoires réalisent leurs gains migratoires est beaucoup plus vaste, puisque les deux principaux territoires qui génèrent le plus de gains migratoires pour ces MRC ne comptent respectivement que pour 12 % et 7 % du total des gains migratoires de l’agglomération de Québec, 9 % et 8 % de ceux de la MRC de l’Île d’Orléans, 15 % et 10 % de ceux de la MRC de Charlevoix-Est, 22 % et 20 % de ceux de la MRC de Charlevoix. Cette dernière réalise donc de plus gros gains migratoires avec un plus petit nombre de MRC et d’agglomérations que le font les MRC de l’Île d’Orléans et de Charlevoix-Est ainsi que l’agglomération de Québec.

Graphique 11



Charlevoix perd plusieurs de ses résidents aux dépens de l’agglomération de Québec, mais, en contrepartie, réalise des gains migratoires significatifs au profit de Montréal et de la MRC de Charlevoix-Est.

C’est avec l’agglomération de Québec et la MRC de Charlevoix-Est que les mouvements de populations qui impliquent Charlevoix sont les plus nombreux. La MRC de Charlevoix fait des gains migratoires considérables aux dépens de celle de Charlevoix-Est, mais perd plusieurs de ses résidents au profit de l’agglomération de Québec. Même s’il y a au total les flux migratoires entre la MRC de Charlevoix et l’agglomération de Montréal¹⁸ sont plus faibles, la MRC fait tout autant de gains de population aux dépens de Montréal qu’elle en fait aux dépens de la MRC de Charlevoix-Est, en maintenant un écart significatif entre le nombre de ses résidents qui quittent pour Montréal et le nombre de Montréalais qui viennent s’installer dans la MRC de Charlevoix, à l’avantage de ces derniers.

¹⁸ Puisque l’île de Montréal, la région administrative de Montréal et l’agglomération de Montréal représentent toutes la même délimitation du territoire montréalais, la terminologie utilisée dans cette section est à l’occasion interchangeée.

Ainsi, de 2012 à 2017, la MRC de Charlevoix a perdu somme toute 26 personnes en moyenne par année dans ses échanges migratoires avec l'agglomération de Québec. En moyenne, 98 résidents de l'agglomération de Québec sont venus s'établir chaque année dans la MRC depuis 5 ans pendant que 124 résidents de Charlevoix prenaient le chemin inverse.

Depuis 5 ans, le déficit migratoire qu'accuse la MRC de Charlevoix relativement à l'agglomération de Québec a baissé par rapport à la période précédente (2008 à 2012¹⁹), puisqu'à l'époque la MRC retenait 8 personnes de moins annuellement (132 de ses résidents partaient vivre à Québec en moyenne annuellement). Le solde migratoire annuel moyen de la MRC de Charlevoix dans ses échanges avec l'agglomération de Québec était alors de -34 personnes. En contrepartie, l'attractivité de la MRC pour les résidents de Québec n'a pas changé, puisqu'au tournant de la décennie la MRC attirait aussi en moyenne 98 personnes par année de Québec.

Charlevoix est par ailleurs la seule MRC de la région ayant amélioré depuis cinq ans le bilan migratoire de ses échanges avec l'agglomération de Québec. Il est à noter toutefois que, contrairement aux MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, les MRC de Portneuf, de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré affichent un bilan migratoire positif dans leurs échanges respectifs avec l'agglomération de Québec, et que les pertes migratoires de la MRC de l'Île d'Orléans aux dépens de l'agglomération de Québec sont modestes.

C'est la taille de la population âgée de 15 à 44 ans qui diminue le plus dans la MRC de Charlevoix en raison des échanges migratoires avec l'agglomération de Québec. La MRC de Charlevoix ne fait des gains migratoires avec l'agglomération de Québec que chez les 45 à 64 ans.

La plupart des MRC de la région perdent de leurs jeunes âgés de 15 à 24 ans et de leurs aînés au profit de l'agglomération de Québec (déficit pour la MRC de Charlevoix avec l'agglomération de Québec de 6 personnes âgées de 65 ans ou plus par année de 2012 à 2017). Le nombre de jeunes que la MRC de Charlevoix perd au profit de l'agglomération de Québec est élevé, mais beaucoup moins élevé que dans les deux autres MRC où la population est la plus âgée de la région, soit les MRC de Charlevoix-Est et de l'Île d'Orléans. Sur les 26 personnes que la MRC de Charlevoix a perdues (au net) en moyenne chaque année de 2012 à 2017 au profit de l'agglomération de Québec, 18 sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. C'est donc surtout la taille de ce segment de la population qui diminue le plus dans la MRC de Charlevoix en raison des échanges migratoires avec l'agglomération de Québec, particulièrement si l'on tient compte du fait que les jeunes de 15 à 24 ans ne comptent que pour 8 % de la population de la MRC.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans font d'ailleurs partie des segments de la population de la MRC de Charlevoix dont le nombre diminue le plus depuis cinq ans, d'autant plus que le rythme auquel décroît ce segment de la population dans la MRC ne fléchit pas depuis le début des années 2000. Autrement dit, la migration et le nombre d'enfants qui atteint le cap des 15 à 24 ans ne suffisent pas à renouveler le nombre de jeunes qui quittent la MRC ou qui franchissent le cap des 25 ans.

¹⁹ Les données disponibles sur les paires origines-destinations des échanges migratoires des MRC et des agglomérations ne remontent pas plus loin que 2008. En conséquence, les deux périodes comparées sont 2008-2012 (période de 4 ans) et 2012-2017 (période de 5 ans).

La MRC est aussi déficitaire dans ses échanges avec l'agglomération de Québec chez les 25 à 44 ans (en moyenne de -7 personnes par année depuis 5 ans) et par conséquent aussi chez les enfants de moins de 15 ans (-3 personnes par année). Il y a en contrepartie plus de personnes âgées de 45 à 64 ans qui viennent de l'agglomération de Québec pour s'établir dans la MRC de Charlevoix que de résidents de la MRC âgés de 45 à 64 ans qui vont s'établir dans l'agglomération de Québec (+8 personnes par année).

La MRC de Charlevoix attire depuis 5 ans plus de résidents de la MRC de Charlevoix-Est. C'est le bassin des moins de 25 ans de la MRC de Charlevoix qui augmente le plus grâce à ces échanges.

Le solde migratoire annuel moyen de la MRC de Charlevoix dans ses échanges avec celle de Charlevoix-Est est de +20 personnes qui découlent de 95 arrivées de la MRC voisine jumelées à 75 départs de la MRC de Charlevoix vers celle de Charlevoix-Est.

La MRC de Charlevoix a amélioré considérablement son bilan migratoire avec la MRC voisine au cours des cinq dernières années, puisque ces gains migratoires durant la période précédente (soit de 2008 à 2012²⁰) étaient uniquement d'une ou de deux personnes en moyenne par année. Il y a six personnes de moins qui quittent en moyenne annuellement la MRC de Charlevoix pour aller s'établir dans la MRC voisine depuis cinq ans, comparativement à la période précédente (le nombre de départs est passé de 81 à 75). Or, c'est surtout la plus grande attractivité pour les résidents de la MRC de Charlevoix-Est qui est responsable de l'amélioration du bilan migratoire de la MRC de Charlevoix dans ses échanges avec la MRC voisine (gains de +14 arrivées en moyenne annuellement, puisque les flux annuels moyens d'arrivées sont passés de 81 à 95 personnes entre les 2 périodes).

C'est surtout le nombre de jeunes de moins de 25 ans qui augmente dans la MRC de Charlevoix en raison des échanges migratoires avec celle de Charlevoix-Est, puisque plus de la moitié des gains migratoires qu'a réalisés la MRC de Charlevoix aux dépens de la MRC voisine de 2012 à 2017 a été réalisé chez les moins de 25 ans, alors que ce segment de la population ne représente qu'une personne sur cinq dans la MRC de Charlevoix.

La MRC de Charlevoix réalise aussi des gains significatifs de population aux dépens de Montréal et de la Montérégie. C'est dans la MRC de Charlevoix que le bassin de la population âgée de 45 à 64 ans bénéficie le plus des échanges migratoires.

La MRC de Charlevoix a attiré 36 Montréalais de 2012 à 2017 pendant que 18 de ses résidents la quittaient pour Montréal, traduisant un solde migratoire positif pour la MRC de Charlevoix de 18 personnes dans ses échanges avec l'agglomération de Montréal. La MRC de Charlevoix fait beaucoup plus de gains migratoires que toutes autres MRC de la région grâce aux échanges migratoires avec Montréal. Charlevoix est d'ailleurs la seule MRC ou agglomération de la région à ne pas avoir vu son solde migratoire avec Montréal se détériorer depuis cinq ans. C'est relativement à l'attractivité pour les Montréalais que la MRC de Charlevoix se distingue des autres MRC de la région. La MRC ne retient pas plus ses résidents contre l'exode vers Montréal, mais attire beaucoup plus de Montréalais, toutes proportions gardées, que toute autre MRC de la région.

²⁰ Les données sur les paires origines-destinations des échanges migratoires des MRC et des agglomérations ne remontent pas plus loin que 2008. En conséquence, les deux périodes comparées sont 2008-2012 (période de 4 ans) et 2012-2017 (période de 5 ans).

C'est surtout les 45 à 64 ans que la MRC de Charlevoix parvient à attirer ou à retenir aux dépens de L'île de Montréal, et c'est par conséquent la taille du bassin de ce segment de la population de la MRC de Charlevoix qui bénéficie le plus des échanges migratoires avec la région de Montréal. En fait, plus de la moitié des gains de population que la MRC de Charlevoix a réalisés aux dépens de Montréal de 2012 à 2017 sont attribuables à ce segment de la population, alors que les 45 à 64 ans comptent pour moins du tiers de la population de la MRC.

La MRC de Charlevoix réalise aussi des gains de population importants dans ses échanges migratoires avec la région de la Montérégie (gains de +10 personnes en moyenne annuellement pour la période de 2012 à 2017). Ce sont presque uniquement des personnes âgées d'au moins 45 ans que la MRC de Charlevoix parvient à attirer ou à retenir aux dépens de la Montérégie.

La MRC de Charlevoix perd de sa population aux dépens des MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier et surtout de Lévis, tandis que la MRC fait des gains au profit de l'agglomération de Saguenay.

Par ailleurs, la MRC de Charlevoix attire plus de résidents de l'agglomération de Saguenay qu'elle perd de ses résidents au profit de cette dernière (solde migratoire annuel moyen de +5 personnes pour la MRC de Charlevoix dans ses échanges de populations avec l'agglomération de Saguenay de 2012 à 2017), ce qui constitue une amélioration pour la MRC, puisque son bilan migratoire dans ses échanges avec l'agglomération de Saguenay était légèrement négatif au cours de la période précédente (la MRC perdait une ou deux personnes par année en moyenne de 2008 à 2012).

Les échanges migratoires avec Lévis sont, somme toute, nuls pour la MRC de l'île d'Orléans, déficitaires pour les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est ainsi que pour l'agglomération de Québec et excédentaires pour les trois autres MRC de la région. Les MRC qui affichent un déficit migratoire dans leurs échanges avec Lévis sont sensiblement les mêmes qui en affichent un avec l'agglomération de Québec et vice-versa.

Contrairement à l'évolution du bilan migratoire de la MRC de Charlevoix dans ses échanges avec les agglomérations de Saguenay et de Québec ainsi qu'avec la MRC de Charlevoix-Est qui s'est amélioré, le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix avec Lévis s'est détérioré au cours des dernières années. La MRC enregistrait de faibles gains de population aux dépens de l'agglomération de Lévis de 2008 à 2012 (une ou deux personnes par année en moyenne), tandis que la MRC a perdu, de 2012 à 2017, six personnes en moyenne par année au profit de Lévis.

La population de la MRC de Charlevoix baisse faiblement en raison du déficit migratoire que la MRC accuse dans ses échanges avec les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré. Même si les flux migratoires sont presque trois fois plus élevés entre la MRC de Charlevoix et celle de La Côte-de-Beaupré qu'ils le sont entre la MRC de Charlevoix et celle de La Jacques-Cartier, la MRC de Charlevoix accuse un déficit migratoire d'une ampleur identique avec ces deux MRC (perte annuelle moyenne nette de trois personnes aux dépens de chacune de ces deux MRC depuis cinq ans). Le déficit migratoire annuel moyen de la MRC de Charlevoix avec ces deux MRC est demeuré le même depuis à tout le moins une dizaine d'années.

Faits saillants

C'est aux dépens de l'agglomération de Québec que Charlevoix perd (au net), le plus de résidents et c'est au profit de Montréal et de la MRC de Charlevoix-Est qu'elle en gagne le plus. Le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix avec l'agglomération de Québec s'améliore légèrement et celui avec la MRC de Charlevoix-Est, beaucoup. Charlevoix est la seule MRC de la région dont le bilan migratoire avec Montréal ne s'est pas détérioré au cours des dernières années.

Les pertes migratoires aux dépens de l'agglomération de Québec se produisent surtout chez les 15 à 44 ans, mais, en contrepartie, la MRC réalise des gains chez les 45 à 64 ans aux dépens de l'agglomération de Québec, de Montréal et de la Montérégie. Dans la MRC de Charlevoix, c'est le bassin des moins de 25 ans qui bénéficie le plus des échanges migratoires de la MRC avec la MRC de Charlevoix-Est.

Alors que la MRC de Charlevoix réalisait au tournant de la décennie des gains migratoires dans ses échanges avec Lévis, le bilan de ses échanges avec l'agglomération est négatif depuis cinq ans.

2. LE BASSIN DE TRAVAILLEURS

L'actuel chapitre met en lumière de quelles façons les trajectoires démographiques de la MRC ont influé sur le bassin de travailleurs, tout en mesurant la contribution que d'autres facteurs ont pu avoir sur l'évolution du nombre de travailleurs de la MRC²¹.

2.1 Offre de main-d'œuvre dans la MRC

Moins d'un nouveau travailleur pour deux à l'aube de la retraite

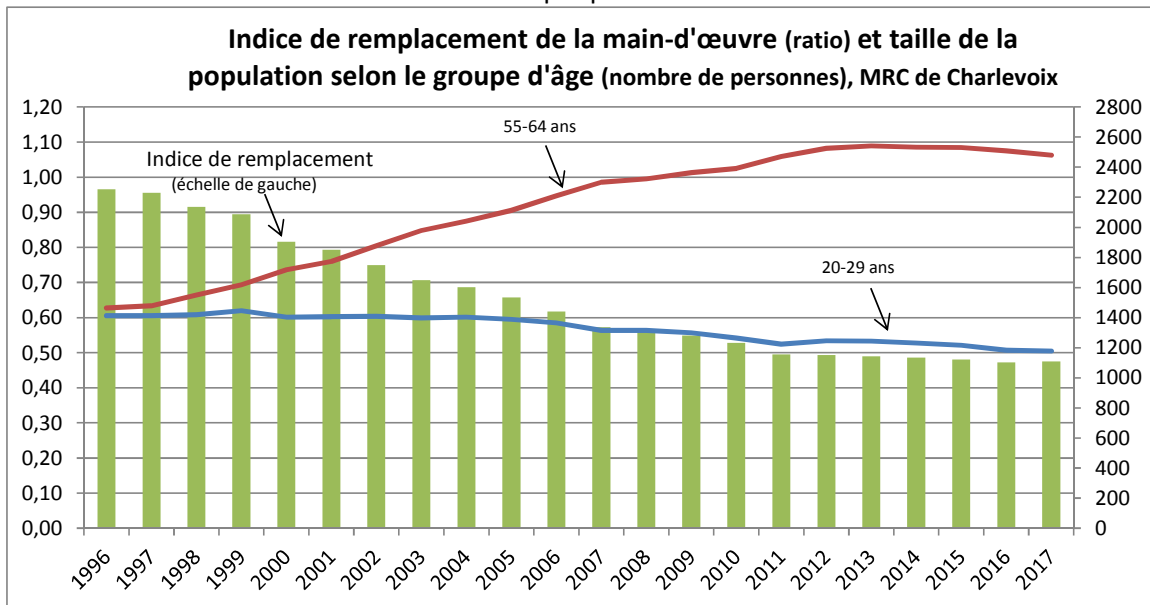
La taille de la force de travail, les 20 à 64 ans, diminue annuellement dans la MRC de Charlevoix depuis environ 2003, mais le rythme auquel diminue ce bassin de population s'est accéléré considérablement depuis 2012. Le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans diminue en moyenne de 105 personnes par années depuis 2012, un rythme 2,5 fois plus élevé que de 2002 à 2011 (moyenne de -41 personnes par années).

Le vieillissement de la population dans la MRC a fait gonfler la taille de la population âgée de 55 à 64 ans. Ce bassin de population augmentait en moyenne de 82 personnes par année de 1997 à 2007, ce qui a fait chuter considérablement l'indice de remplacement de la main-d'œuvre (graphique 12). L'indice de remplacement de la main-d'œuvre mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). L'indice de remplacement de la main-d'œuvre dans la MRC est passé de près de l'unité en 1996 (0,96) à 0,57 en 2007. Cette baisse a été exacerbée par le fait que la population de jeunes travailleurs « potentiels » a parallèlement décru (de 10 personnes en moyenne annuellement).

²¹ Les résultats présentés dans ce chapitre s'appuient sur des données tirées du site de l'ISQ. Dans le présent document, le terme « travailleurs de la MRC » fait référence aux résidents de la MRC de Charlevoix sur le marché du travail, sans égard au lieu physique de l'emploi. L'emploi du travailleur peut être sur le territoire de la MRC de Charlevoix ou être situé dans une autre MRC. Le dernier chapitre du document démontre que le profil économique des emplois des résidents de la MRC correspond d'assez près au profil des emplois offerts sur le territoire de la MRC, puisque 83 % des résidents de la MRC sur le marché du travail occupent un emploi sur le territoire de la MRC de Charlevoix et 87 % des emplois offerts sur le territoire sont occupés par les résidents de la MRC.

Même si la population de jeunes âgés de 20 à 29 ans continue de baisser depuis, la taille de la population âgée de 55 à 64 ans augmente moins rapidement depuis 2008, ayant même commencé à diminuer depuis 2014, ce qui a fait ralentir le rythme auquel baisse l'indice de remplacement de la main-d'œuvre dans la MRC. L'indice de remplacement de la main-d'œuvre dans la MRC de Charlevoix est, en 2017, parmi les 15 plus faibles au Québec. À 0,47, cela signifie que toutes les deux personnes à l'aube de la retraite sont remplacées par un seul nouvel arrivant sur le marché du travail.

Graphique 12

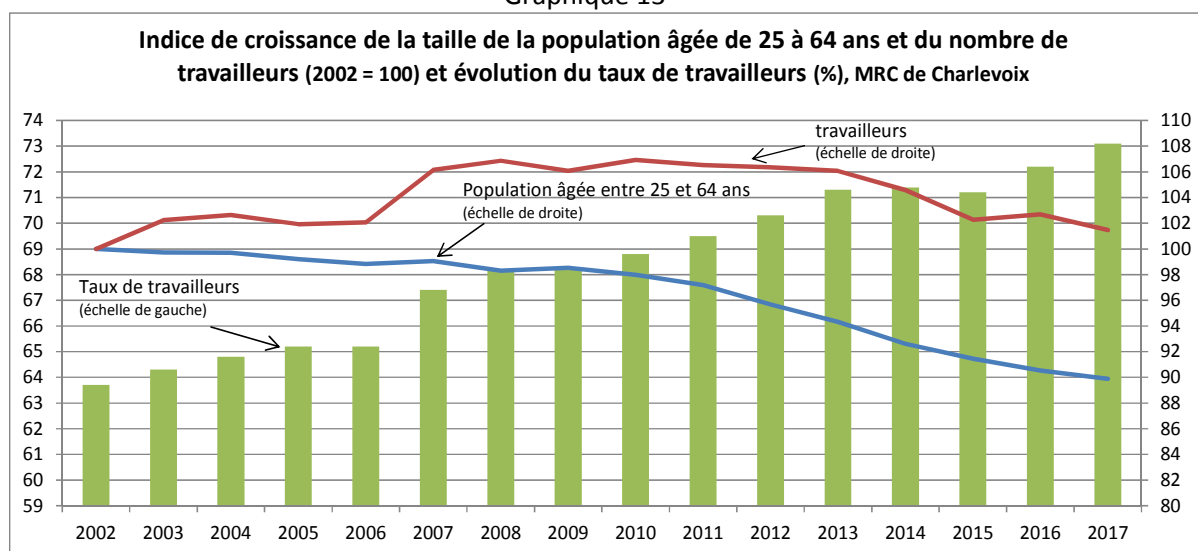


À l'instar de l'estimation du nombre et du taux de travailleurs, les estimations de population pour l'année 2017 sont provisoires.

Malgré une progression soutenue de la participation au marché du travail de la population, le bassin de main-d'œuvre rétrécit, et ce, plus particulièrement depuis quatre ans.

La tendance observée quant à l'évolution du nombre d'habitants de la MRC de Charlevoix âgés de 20 à 64 ans se répercute sur le bassin de travailleurs qui rétrécit dans la MRC depuis le début de la décennie (graphique 13²²). Contrairement à la première décennie des années 2000, la hausse de la participation au marché du travail de la population de la MRC²³ ne parvient plus à compenser, depuis 2011, la réduction de la taille de la population en âge de travailler, puisque le nombre de travailleurs diminue d'année en année dans la MRC de Charlevoix et le rythme de la réduction s'accélère depuis 2014 étant donné que l'on compte en moyenne chaque année, depuis 2014, 54 travailleurs de moins que l'année précédente. Charlevoix fait d'ailleurs parties des 20 MRC et agglomérations du Québec où le bassin de travailleurs rétrécit le plus depuis 4 ans.

Graphique 13



À l'instar de l'estimation du nombre et du taux de travailleurs, les estimations de population pour l'année 2017 sont provisoires.

La participation de la population de la MRC de Charlevoix au marché du travail a beaucoup augmenté, si bien qu'elle a réduit de moitié le retard qui la séparait de la moyenne provinciale en matière de participation. Le taux de travailleurs est passé dans la MRC de 63,7 % en 2002 à 73,1 % en 2017²⁴. Avec une progression de 9,4 points de pourcentage du taux de travailleurs, Charlevoix fait partie des 6 MRC et agglomérations au Québec où la participation des travailleurs a le plus progressé depuis une quinzaine d'années. En 2002, Charlevoix se situait

²² L'univers des travailleurs dans ce chapitre se limite à ceux âgés de 25 à 64 ans.

²³ Théoriquement, le taux de participation au marché du travail d'une population réfère à l'indicateur du « taux d'activité », ce dernier incorporant aussi les chômeurs activement à la recherche d'un emploi. Dans ce chapitre, l'indicateur utilisé pour mesurer le lien de la population avec le marché du travail est plutôt le taux de travailleurs. Le taux de travailleurs est calculé de la même façon que le taux d'emploi, un indicateur fréquemment utilisé dans le cadre des publications des données issues de l'enquête sur la population active (EPA). Le taux de travailleurs tient compte que des personnes en emploi, excluant les chômeurs à la recherche d'un emploi. Afin de simplifier le texte, l'utilisation du concept de « participation au marché du travail » sera à l'occasion substituée au concept de la proportion de la population en emploi représentée par la mesure du taux de travailleurs. Cette substitution, pour interpréter les tendances d'une population par rapport au marché du travail, est d'autant plus adéquate que les deux indicateurs (le taux d'emploi ou de travailleurs et le taux d'activité) suivent des tendances similaires.

²⁴ Les données du marché du travail et sur les estimations de population pour l'année 2017 présentées dans ce chapitre sont provisoires.

dans le dernier quartile de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec en matière de participation au marché du travail de sa population. Son taux de travailleurs en 2017 lui vaut de se situer tout juste en dessous de la médiane de la distribution des MRC et agglomérations du Québec en matière de participation de sa population²⁵ au marché du travail. Le retard du taux de travailleurs par rapport à la moyenne provinciale est passé de 8,3 points de pourcentage en 2002 à 3,9 points de pourcentage en 2017.

2.2 L'offre de main-d'œuvre décortiquée

Le vieillissement de la population et une participation au marché du travail accrue de la population plus âgée ne suffisent plus, contrairement à la première décennie des années 2000, à empêcher une baisse du nombre de travailleurs dans la MRC.

La composition du bassin de travailleurs s'est considérablement modifiée dans la MRC de Charlevoix depuis 15 ans. Le principal changement est le poids qu'occupent les femmes, mais surtout les travailleurs âgés de 55 à 64 ans dans le bassin de travailleurs de la MRC. Les femmes représentent, en 2017, la moitié des travailleurs de la MRC (49,6 %), comparativement à 43,8 % en 2002. L'importance des travailleurs plus âgés (de 55 à 64 ans) a doublé depuis 2002, passant de 13,8 % des travailleurs de la MRC à 26,3 % en 2017. Charlevoix fait d'ailleurs partie des 7 MRC ou agglomérations du Québec où le poids des 45 à 64 ans dans le bassin de travailleurs est le plus élevé, ces derniers représentent près de la moitié des travailleurs de la MRC (48,4 %). L'île d'Orléans est la MRC où le poids des 45 à 64 ans dans le bassin de travailleurs est le plus élevé au Québec (50,7 %).

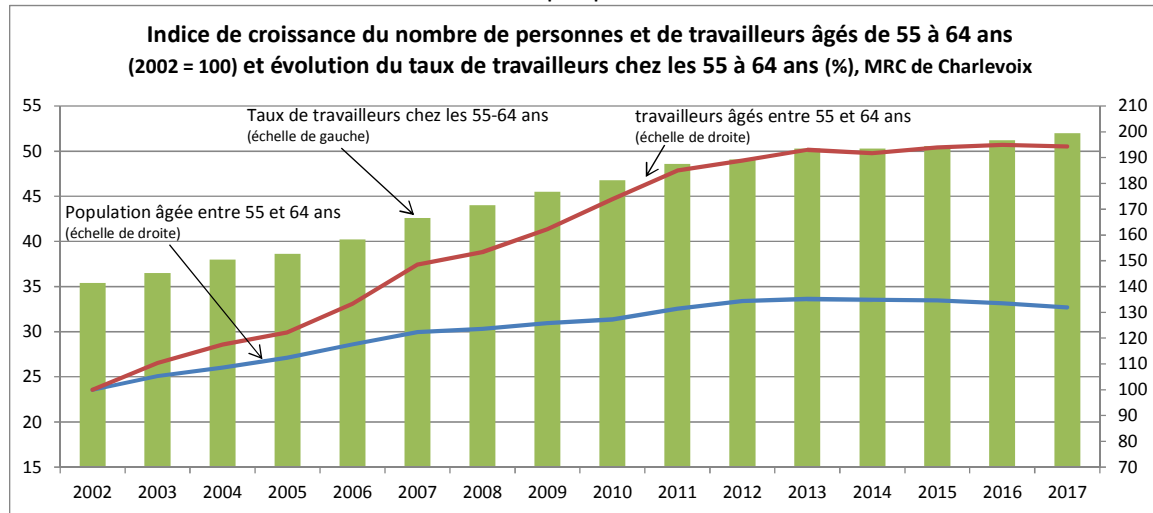
Au cours de la première décennie des années 2000, et ce, jusqu'en 2011, le nombre de travailleurs âgés de 55 à 64 ans augmentait en moyenne d'une soixantaine de travailleurs chaque année, et c'est ce qui explique que le bassin de travailleurs de la MRC a continué de s'élargir au cours de la période, puisque le nombre de travailleurs plus jeunes demeurait relativement stable, voire diminuait légèrement. Le vieillissement de la population n'explique pas à lui seul l'élargissement du bassin de travailleurs plus âgés. La hausse de la participation au marché du travail du segment de la population plus âgée (les 55 à 64 ans) a aussi contribué à élargir le bassin de ces travailleurs dans la MRC. Ce segment de la population a d'ailleurs davantage augmenté sa participation au marché du travail de 2002 à 2011 dans Charlevoix que dans la plupart des autres MRC et agglomérations du Québec, puisqu'elle est la deuxième MRC au Québec (y compris les agglomérations) où la participation de ce segment de la population a le plus augmenté de 2002 à 2011. De 2002 à 2011, le taux de travailleurs dans la population âgée de 55 à 64 ans est passé de 35,4 % à 48,6 % dans la MRC de Charlevoix.

La participation au marché du travail de ce segment de la population continue de progresser depuis le début de la présente décennie, mais plus lentement que dans la plupart des autres MRC et agglomérations au Québec si bien que, depuis le début de 2010, la MRC de Charlevoix n'est pas parvenue à combler une partie du retard qu'elle accuse sur la moyenne provinciale en

²⁵ Le taux de travailleurs médian d'un groupe particulier est le taux de travailleurs qui divise la distribution des taux de travailleurs de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les taux de travailleurs de la moitié supérieure à la médiane et les taux de travailleurs de la moitié inférieure à la médiane.

matière de participation au marché du travail de sa population plus âgée (55 à 64 ans). Ce ralentissement du rythme de la hausse de la participation au marché du travail de la population plus âgée depuis le début de la présente décennie, plus particulièrement depuis quatre ans, est venu exacerber l'effet de la démographie sur la croissance du nombre de travailleurs plus âgés (graphique 14).

Graphique 14



C'est surtout la population âgée de 55 à 64 ans qui est moins active sur le marché du travail dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec.

Les jeunes travailleurs, soit ceux âgés de 25 à 44 ans sont plus actifs sur le marché du travail dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec. Le taux de travailleurs dans la population âgée de 25 à 34 ans est de 88,8 % dans la MRC de Charlevoix, ce qui est 2,7 points de pourcentage plus élevé que chez leurs homologues de l'ensemble du Québec (86,1 %). L'avantage de la MRC de Charlevoix sur la moyenne provinciale en matière de participation au marché du travail est à peu près de même ampleur chez les 35 à 44 ans (88,8 % comparativement à 86,1 %). Jusqu'en deuxième moitié de la première décennie des années 2000, les jeunes (les 25 à 44 ans) participaient moins au marché du travail dans la MRC que dans l'ensemble du Québec, mais ces derniers ont haussé de façon considérable leur participation au marché du travail, particulièrement au cours de la première décennie des années 2000 (graphique 15), et ce, plus que dans la plupart des autres MRC et agglomérations du Québec.

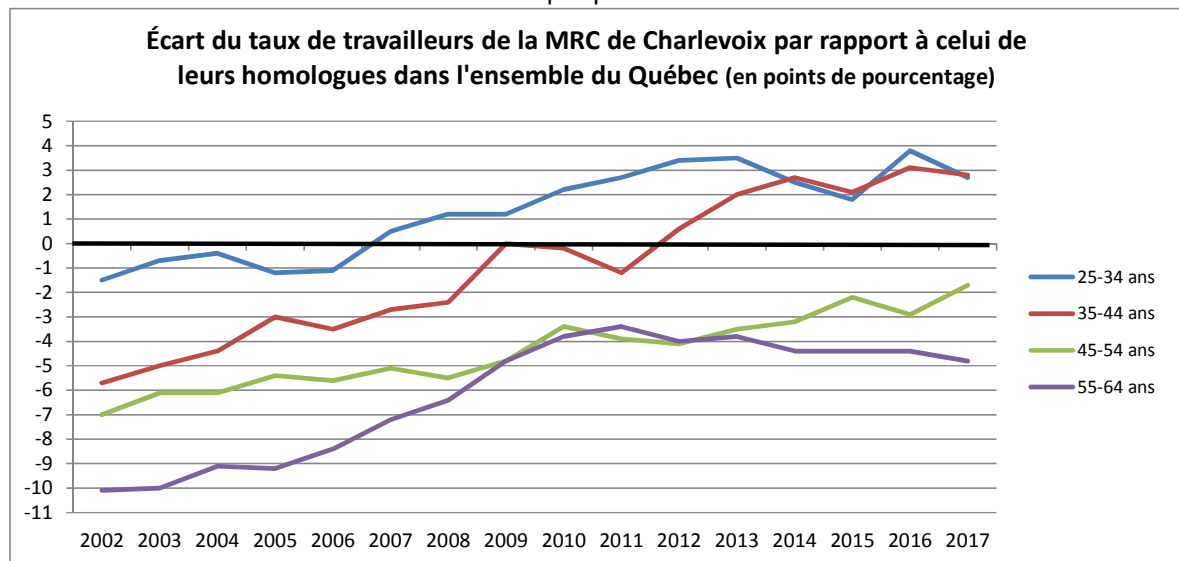
C'est seulement chez les 45 à 64 ans que la population participe moins au marché du travail dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec, et son retard sur la moyenne provinciale en matière de participation est d'autant plus élevé que la population est âgée.

Le taux de travailleurs dans la MRC de Charlevoix est seulement de 1,7 point de pourcentage en deçà de la moyenne provinciale chez les 45 à 54 ans (80,8 % comparativement à 82,5 %), tandis que le retard grimpe à 4,8 points de pourcentage chez les 55 à 64 ans (52,0 % comparativement à 56,8 %). Tant chez la population âgée de 45 à 54 ans que chez celle âgée de 55 à 64 ans, la MRC de Charlevoix a le soixantième taux de travailleur le plus élevé au

Québec, ce qui la place sous la médiane de l'ensemble des MRC et des agglomérations du Québec. Chez les 25 à 44 ans, Charlevoix est dans le premier quartile de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec en ce qui concerne la participation de sa population au marché du travail.

La participation au marché du travail des 45 à 54 ans a, au même titre que celle de la population plus âgée, beaucoup progressé au cours de la première décennie des années 2000. Si la participation augmente moins chez les 55 à 64 ans depuis le début de la présente décennie, plus particulièrement depuis quatre ans, c'est tout le contraire en ce qui concerne la participation des 45 à 54 ans qui continue d'augmenter à un rythme élevé dans la MRC. Au cours de la première décennie des années 2000, Charlevoix faisait partie des quatre MRC et agglomérations au Québec où la participation au marché du travail de la population âgée de 45 à 54 ans a le plus progressé. Cette progression substantielle de la participation se poursuit, puisque Charlevoix fait partie des six MRC et agglomérations dont la participation de ce segment de la population au marché du travail a le plus augmenté au cours des quatre dernières années.

Graphique 15

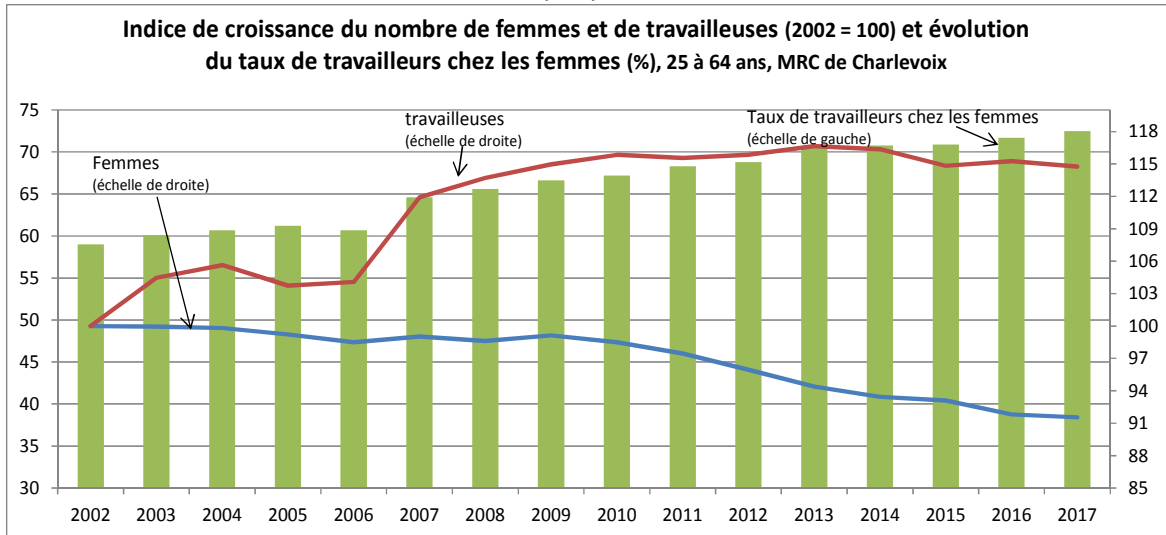


La hausse de la participation au marché du travail des hommes, mais encore plus celle des femmes, a assuré une croissance du nombre de travailleurs dans la MRC au cours de la première décennie des années 2000.

Les femmes ont assuré la croissance du nombre de travailleurs dans la MRC de Charlevoix au cours de la première décennie des années 2000, puisque le nombre de travailleurs masculins est demeuré relativement stable pendant qu'il y avait en moyenne plus d'une quarantaine de femmes qui intégraient annuellement les rangs des travailleuses dans la MRC de 2002 à 2010. Cette croissance du nombre de travailleuses s'est produite dans un contexte où la population féminine en âge de travailler (les 25 à 64 ans étant dans ce chapitre la population de référence) décroissait d'environ sept personnes par années. C'est donc uniquement la hausse de la participation de la population féminine de la MRC au marché du travail qui explique l'augmentation du nombre de travailleuses dans la MRC au cours de la période (graphique 16).

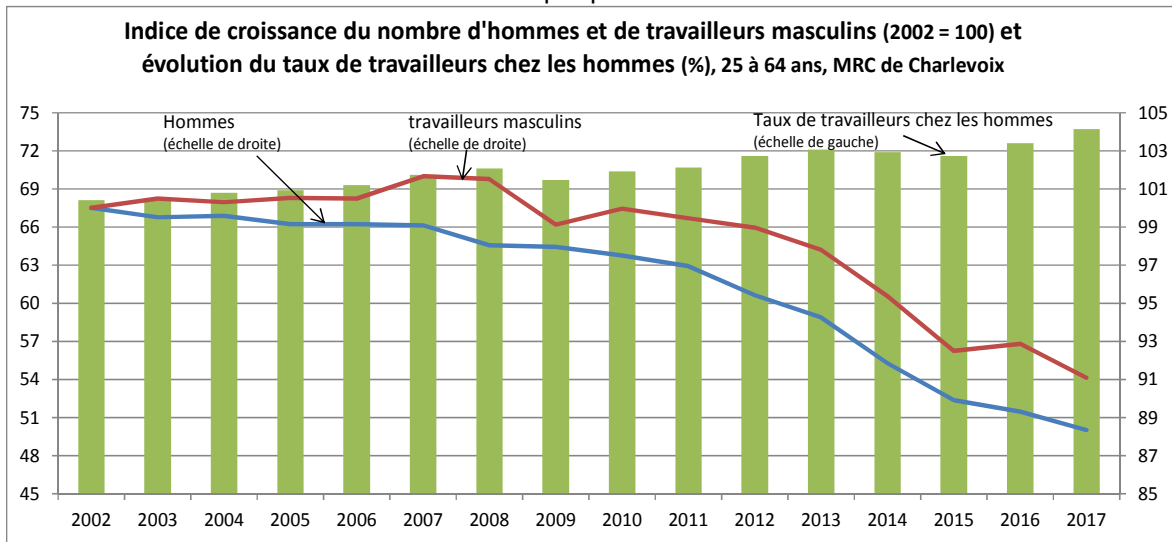
Charlevoix est d'ailleurs la MRC qui, de toutes les MRC et agglomérations du Québec, est celle où la participation de sa population féminine au marché du travail a augmenté le plus de 2002 à 2010 avec une augmentation du taux de travailleuses de 8,2 points de pourcentage au cours de la période (de 59,0 % à 67,2 %).

Graphique 16



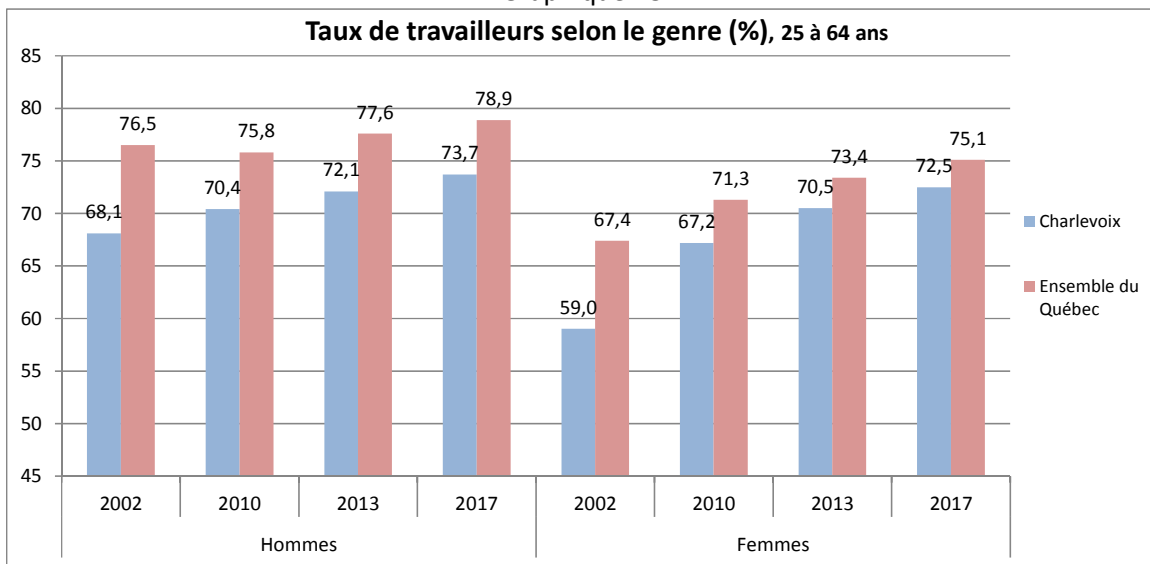
La participation des hommes de la MRC au marché du travail a aussi progressé au cours de la première décennie des années 2000. En fait, la hausse de 2,4 points de pourcentage du taux de travailleurs chez les hommes de la MRC a empêché le bassin de travailleurs masculins de rétrécir significativement dans la MRC, puisque la population d'hommes en âge de travailler (les 25 à 64 ans) a décliné de près de 100 personnes de 2002 à 2010 (graphique 17). À 2,4 points de pourcentage, l'augmentation de la participation au marché du travail des hommes a été de moindre ampleur que celle des femmes (8,2 points de pourcentage), mais il s'agit tout de même d'une des progressions de la participation des hommes parmi les plus élevées au Québec (la 12^e plus élevée des MRC et des agglomérations du Québec).

Graphique 17



Le retard de la MRC de Charlevoix sur la moyenne provinciale en matière de participation au marché du travail de sa population est donc passé de 8,3 points de pourcentage en 2002 à 4,8 points de pourcentage en 2010, ce qui fait que Charlevoix a été parmi les six MRC et agglomérations au Québec où la participation de sa population au marché du travail a le plus progressé au cours de la période. Le retard qu'accusait la MRC sur la moyenne provinciale en matière de participation était, en 2002, le même chez les hommes que chez les femmes (retard de 8,4 points de pourcentage du taux de travailleurs). Les femmes de la MRC de Charlevoix ont cependant davantage réduit l'écart qui les séparait de leurs homologues dans l'ensemble du Québec que l'ont fait les hommes de la MRC au cours de la première décennie des années 2000, puisqu'en 2010 le retard des femmes de la MRC sur leurs homologues au Québec n'est plus que de 4,1 points de pourcentage, comparativement à 5,4 points de pourcentage chez les hommes (graphique 18).

Graphique 18



La hausse de l'activité sur le marché du travail des femmes au cours de la présente décennie a suffi à empêcher une baisse du nombre femmes sur le marché du travail, ce qui n'a pas été le cas chez les hommes.

Depuis le début de la présente décennie, le rythme auquel baisse la population en âge de travailler s'est accéléré considérablement dans la MRC. Le bassin de population âgée de 20 à 64 ans rétrécit en moyenne de 105 personnes par année depuis 2012, tandis que la baisse annuelle moyenne est de 92 personnes âgées de 25 à 64 ans. Puisque la participation au marché du travail de la population a continué de progresser, l'effet sur le rétrécissement du bassin de travailleurs a été atténué significativement (graphique 13). La MRC a perdu en moyenne 13 travailleurs par année de 2010 à 2013. La participation de la population de la MRC au marché de travail a continué à progresser à partir de 2014, mais à un rythme plus lent, ce qui s'est traduit par un rétrécissement significatif du bassin de travailleurs dans la MRC de 2013 à 2017. Le bassin de travailleurs rétrécit donc en moyenne de 54 personnes annuellement depuis 4 ans.

La taille de la population âgée de 25 à 64 ans diminue plus rapidement chez les hommes que chez les femmes (–338 hommes de 2010 à 2017, dont –232 de 2013 à 2017, comparativement à –254 femmes de 2010 à 2017, dont –104 de 2013 à 2017). En conséquence, le nombre de travailleurs masculins baisse significativement dans la MRC depuis 2010, plus particulièrement depuis 2014 (graphique 17). Il y a en fait, en 2017, 234 hommes de la MRC sur le marché du travail de moins par rapport à 2010, et les trois quarts de cette diminution sont survenus au cours des quatre dernières années. La participation au marché du travail des hommes de la MRC continue de progresser significativement, ce qui a permis d'atténuer la diminution du nombre de travailleurs dans la MRC.

La participation accrue des femmes de la MRC au marché du travail a suffi à compenser la baisse du nombre de femmes en âge de travailler dans la MRC pour empêcher le nombre de travailleuses de diminuer significativement (graphique 16), puisque l'on compte en 2017 que 22 travailleuses de moins qu'en 2010. Depuis 2010, le taux de travailleuses a augmenté de 5,3 points de pourcentage, comparativement à une hausse de 3,3 points de pourcentage du taux de travailleurs chez les hommes de la MRC. À 72,5 %, le taux de travailleurs chez les femmes de la MRC n'est que de 1,2 point de pourcentage sous celui des hommes (73,7 %). La participation des femmes au marché du travail est plus forte que celle des hommes que dans neuf MRC ou agglomérations au Québec. Pour les autres, Charlevoix fait partie des quatre MRC ou agglomérations où l'écart de participation au marché du travail en faveur des hommes est le plus faible. Par rapport à la moyenne provinciale, le retard de participation au marché du travail de la population de la MRC de Charlevoix en 2017 est deux fois moins élevé chez les femmes (–2,6 points de pourcentage) que chez les hommes (–5,2 points de pourcentage; graphique 18).

Faits saillants

Depuis le début de la présente décennie, le rythme auquel décroît la population en âge de travailler s'est accéléré considérablement dans la MRC. La participation au marché du travail a continué de progresser de façon soutenue jusqu'en 2013, empêchant le nombre de travailleurs de trop diminuer. Malgré une progression toujours significative de la participation au marché du travail des divers segments de la population, le rythme auquel baisse le nombre de travailleurs dans la MRC s'est accéléré depuis 2014.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le chapitre 3 donne des précisions sur le marché du travail auquel s'intègre la population de la MRC de Charlevoix. La structure de l'économie au sein de laquelle évolue la population en emploi de la MRC de Charlevoix fera l'objet de la première partie du chapitre²⁶, tandis que le niveau de qualification des emplois et le niveau de scolarité de la population de la MRC seront les caractéristiques à l'étude dans la deuxième partie.

3.1 Secteurs d'activité économique

La santé est le secteur d'activité économique qui emploie le plus de travailleurs de la MRC de Charlevoix, puisqu'un travailleur sur sept est embauché par ce secteur. Les hôpitaux pourvoient près des deux tiers de ces emplois. Les autres travailleurs en santé s'affairent dans les services de soins ambulatoires comme les cabinets de praticiens en santé, notamment les dentistes, ainsi que dans les centres de soins ambulatoires. Plusieurs travailleurs de la MRC dans le domaine de la santé s'activent également dans les établissements de soins pour personnes âgées et dans d'autres établissements offrant des soins particuliers.

Le secteur de l'assistance sociale est aussi un employeur important pour les travailleurs de la MRC de Charlevoix. Ceux-ci travaillent surtout dans les services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité ainsi que dans les services de garde.

Les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration emploient un grand nombre de travailleurs de la MRC de Charlevoix, puisque près du quart des travailleurs de la MRC occupent un emploi dans un de ces secteurs. D'ailleurs, la vente et les services représentent le domaine de profession d'un travailleur de la MRC sur quatre.

Le secteur de la construction, qui comprend la construction de bâtiments, les travaux de génie civil et le secteur des entrepreneurs spécialisés, emploie plusieurs travailleurs de la MRC de Charlevoix.

Le secteur manufacturier, l'éducation et les services de transports sont trois secteurs qui emploient chacun de 6 % à 7 % des travailleurs de la MRC.

Le transport de marchandises par camion et les traversiers sont les services de transports qui emploient le plus de travailleurs de la MRC.

Le secteur manufacturier occupe, en 2016, quelque 200 travailleurs de moins qu'en 2006. Les travailleurs du secteur manufacturier s'affairent plus particulièrement dans la fabrication d'aliments, notamment des boissons et surtout des produits laitiers, dans la fabrication des produits en bois et dans celle de matériel de transport, plus particulièrement des pièces pour véhicules automobiles, navires et embarcations.

²⁶ Les sources utilisées pour produire la première section du chapitre sont les suivantes : adapté de Statistique Canada, Recensement, tableaux 98-400-X2016291 et 98-400-X2016292 et commande spéciale d'Emploi-Québec, CO-1808, Tableau 2C et CO-0986, tableau 5B2. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Le secteur agricole emploie plusieurs travailleurs de la MRC de Charlevoix, même toutes proportions gardées, autant que la MRC de Portneuf. Par ailleurs, le secteur de l'exploitation forestière emploie (en nombre) presque autant de travailleurs dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Portneuf.

Il y a aussi quelques emplois qui occupent les travailleurs de la MRC de Charlevoix dans les institutions financières, dans les services professionnels, scientifiques et techniques (services juridiques, cabinets de comptables et dans les services d'architecture et de génie ainsi que dans les services connexes), dans les services relatifs aux bâtiments (conciergerie et aménagement paysager), dans les services de loisirs, notamment à la station de ski Le Massif, dans les administrations publiques provinciales, mais surtout municipales de même que dans les organismes religieux et les organisations civiques et sociales.

Faits saillants

Comme l'indique le tableau 3, le secteur de la santé est le secteur qui emploie le plus de travailleurs de la MRC de Charlevoix. Il y a par ailleurs presque autant de travailleurs dans le grand secteur des services d'hébergement et de la restauration que dans celui du commerce de détail. Finalement, la construction, la fabrication, le secteur des ressources naturelles, les services de transport, l'éducation et les administrations publiques sont aussi des employeurs importants pour les travailleurs de la MRC.

Tableau 3
Nombre et répartition des travailleurs par secteur d'activité économique, MRC de Charlevoix, 2016

	Nombre	Part (%)		Nombre	Part (%)
Total	5 540	100			
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	300	5,4	54 Services professionnels, scientifiques et techniques	145	2,6
111 et 112 Fermes	200	3,6	56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	110	2,0
113 Foresterie et exploitation forestière	75	1,4	561 Services administratifs et services de soutien	105	1,9
23 Construction	460	8,3	61 Services d'enseignement	370	6,7
236 Construction de bâtiments	165	3,0	62 Soins de santé et assistance sociale	1 005	18,1
237 Travaux de génie civil	130	2,3	621 Services de soins ambulatoires	170	3,1
238 Entrepreneurs spécialisés	165	3,0	622 Hôpitaux	510	9,2
31-33 Fabrication	335	6,0	623 Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	115	2,1
311 Fabrication d'aliments	105	1,9	624 Assistance sociale	215	3,9
321 Fabrication de produits en bois	80	1,4	71 Arts, spectacles et loisirs	145	2,6
336 Fabrication de matériel de transport	70	1,3	713 Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries	90	1,6
41 Commerce de gros	120	2,2	72 Services d'hébergement et de restauration	630	11,4
44-45 Commerce de détail	680	12,3	721 Services d'hébergement	270	4,9
48-49 Transport et entreposage	310	5,6	722 Services de restauration et débits de boissons	360	6,5
483 Transport par eau	60	1,1	81 Autres services (sauf les administrations publiques)	335	6,0
484 Transport par camion	80	1,4	811 Réparation et entretien	115	2,1
488 Activités de soutien au transport	95	1,7	812 Services personnels et services de blanchissage	75	1,4
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	50	0,9	813 Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	125	2,3
52 Finance et assurances	125	2,3	91 Administrations publiques	275	5,0
522 Intermédiation financière et activités connexes	75	1,4	912 Administrations publiques provinciales et territoriales	80	1,4
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	60	1,1	913 Administrations publiques locales, municipales et régionales	175	3,2

Les totaux ne peuvent pas correspondre à la somme de leurs composantes étant donné que les composantes sont arrondies par Statistique Canada à +/- 5 unités

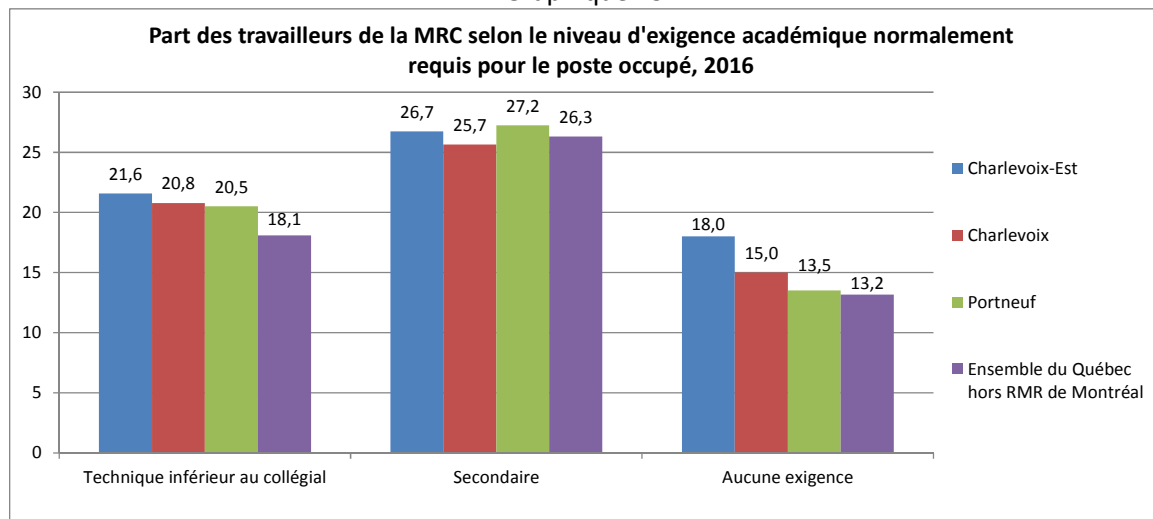
Source: Adapté de Statistique Canada, Recensement de 2016, commande spéciale d'Emploi-Québec (CO-1808, Tableau 2C). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada

3.2 Niveaux de compétences des professions et scolarité de la population

La dernière partie du chapitre 3 examine le niveau de qualification des résidents de la MRC de Charlevoix sur le marché du travail²⁷. La démarche comporte deux volets traités parallèlement : le premier volet poursuit l'analyse amorcée dans la première partie du chapitre 3 sur la structure économique dans laquelle évolue la population de la MRC sur le marché du travail, mais, cette fois, avec un éclairage particulier relatif au niveau de compétences des occupations des travailleurs de la MRC (volet qui illustre en quelque sorte la demande de « compétences »). L'examen du niveau de scolarité de la population de la MRC en âge de travailler constitue le deuxième volet de la démarche (volet qui illustre l'offre de « compétences »)²⁸.

À 20,8 %, les travailleurs de la MRC de Charlevoix occupent des fonctions de niveau technique dont les exigences scolaires sont inférieures au niveau collégial. La proportion est comparable à celle de la MRC de Portneuf (20,5 %) et supérieure à la moyenne du Québec, en dehors de la RMR de Montréal (18,1 %). Les professions exigeant ce niveau de compétences prédominent encore plus chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est (21,6 %; graphique 19).

Graphique 19

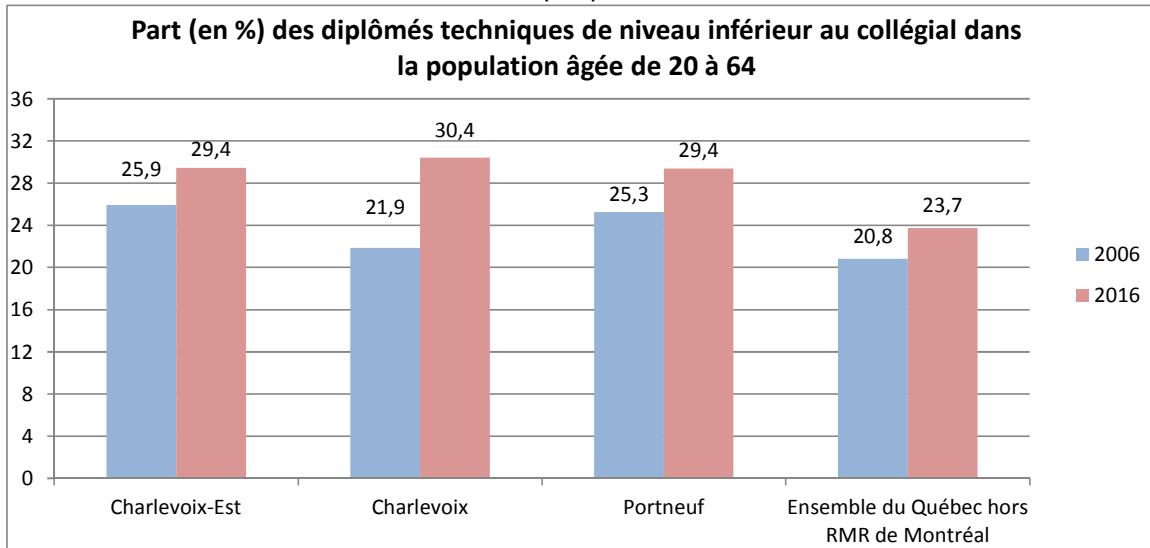


²⁷ Les sources de cette dernière section du chapitre sont les suivantes : adapté de Statistique Canada, Recensement, tableaux 98-400-X2016365 et 97-559-XCB2006020 et commande spéciale d'Emploi-Québec, CO-1808, tableaux 1E et CO-0986, tableau 1E. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

²⁸ Il est à noter qu'il n'y a pas nécessairement correspondance entre le niveau de compétence normalement exigé par une profession et le niveau de scolarité du travailleur en poste dans cette profession.

Il s'est ajouté entre 2006 et 2016, 375 diplômés d'une école de métier au sein de la population âgée entre 20 et 64 ans de Charlevoix ce qui est considérable dans le contexte démographique de la MRC, puisque, parallèlement, la population totale âgée de 20 à 64 ans décroissait de 1 015 personnes²⁹. Le poids de ces diplômés dans la population âgée de 20 à 64 ans a, par conséquent, bondi de 21,9 % à 30,4 % en 10 ans. Le poids de ces diplômés est maintenant plus élevé dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Portneuf (29,4 %; graphique 20).

Graphique 20



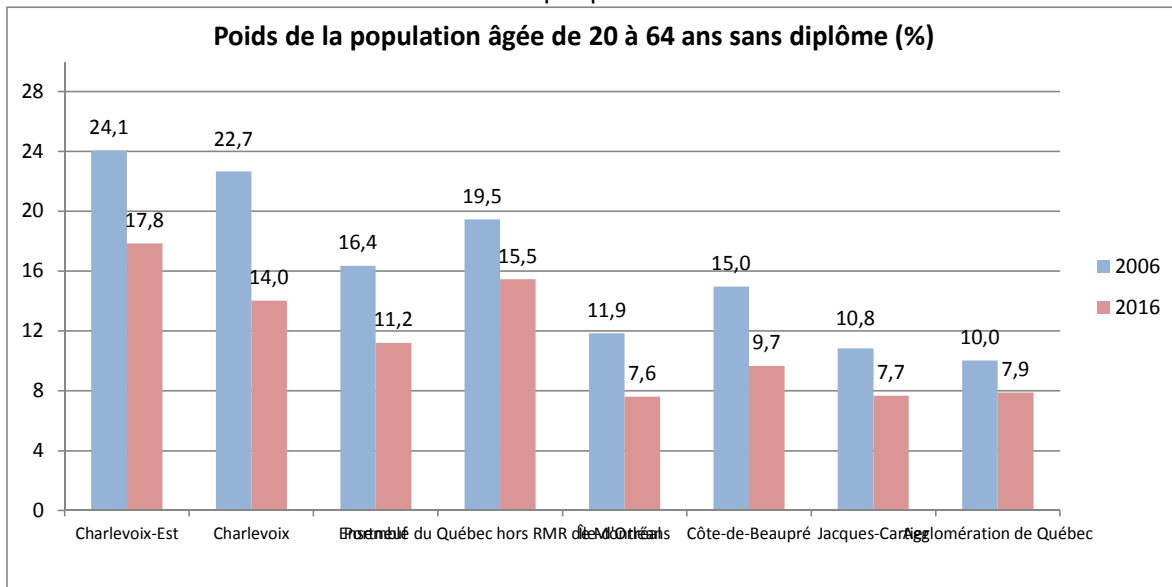
Ce sont les postes requérant un niveau d'études secondaires qui occupe le plus les travailleurs de la MRC de Charlevoix, puisqu'un peu plus du quart des travailleurs de la MRC occupe ce genre d'emploi (25,7 %), ce qui est un peu moins que dans les MRC de Portneuf (27,2 %) et de Charlevoix-Est (26,7 %) et qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (26,3 %).

En contrepartie, il y a plus de travailleurs exerçant des emplois ne requérant aucun diplôme dans la MRC de Charlevoix (15,0 %) que dans celle de Portneuf (13,5 %) et dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (13,2 %; graphique 19).

²⁹ Les estimations de la taille de la population en âge de travailler et du nombre de travailleurs en 2016 et 2006 présenté dans ce chapitre sont issues des recensements de 2006 et 2016, ce qui diffère de la source utilisée dans les deux premiers chapitres pour estimer l'évolution annuelle de la taille de la population et du nombre de travailleurs de la MRC qui sont tirés de l'Institut de la statistique du Québec, ce qui explique les écarts d'estimation.

La population sans diplômes chez les 20 à 64 ans a cependant beaucoup décliné de 2006 à 2016 dans la MRC de Charlevoix. Le poids des 20 à 64 ans sans diplômes était beaucoup plus élevé en 2006 dans la MRC (22,7 %) qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (19,5 %) et presque aussi élevé que dans la MRC de Charlevoix-Est (24,1 %; graphique 21). La réduction de 835 personnes en âge de travailler sans diplôme de 2006 à 2016 dans la MRC de Charlevoix a fait passer le poids des 20 à 64 ans sans diplômes de 22,7 % en 2006 à 14,0 % en 2016, une baisse considérable. Leur importance est dorénavant inférieure dans la MRC de Charlevoix, comparativement à l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal (15,5 %). Les personnes sans diplômes dans la population âgée de 20 à 64 ans a, toutes proportions gardées, décliné davantage dans la MRC que partout ailleurs dans la région au cours de la période.

Graphique 21

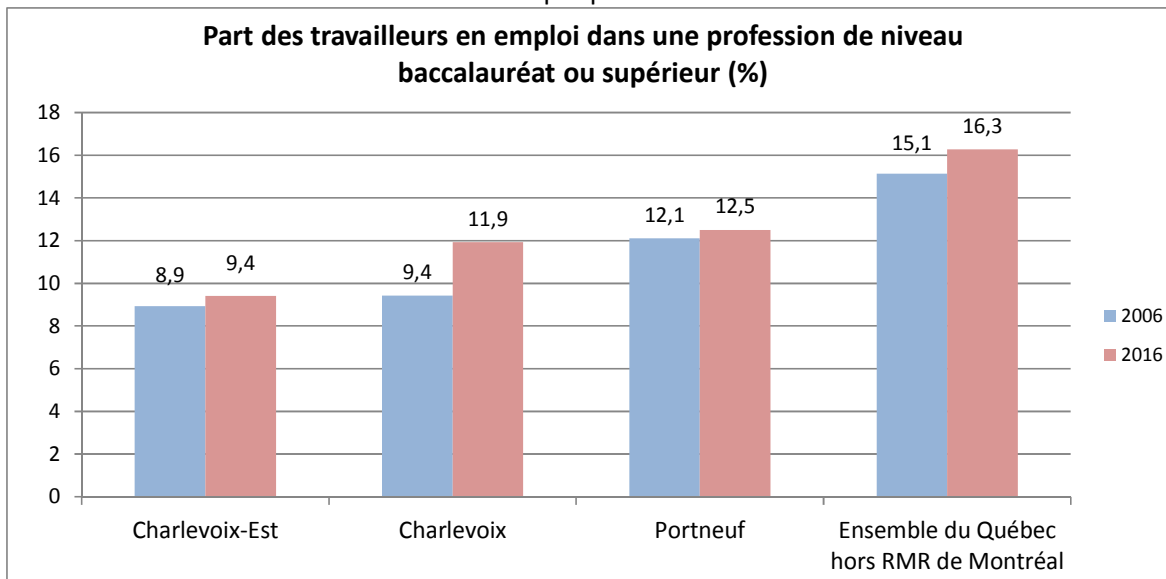


Il y a cependant beaucoup moins de professions, dont les exigences scolaires requises sont de niveau baccalauréat ou supérieur exercées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix (11,9 % des travailleurs) qu'en moyenne au Québec, hors RMR de Montréal (16,3 %), mais il y en a cependant presque tout autant dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Portneuf (12,5 % des travailleurs; graphique 22).

Il s'est ajouté en 10 ans (de 2006 à 2016), 120 travailleurs dans des fonctions de niveau baccalauréat ou supérieur (+22,2 %) dans la MRC de Charlevoix, une augmentation beaucoup plus importante que dans la MRC de Portneuf (+19,2 %) ou qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec (+8,9 %), particulièrement lorsqu'on tient compte que la population de travailleurs a décliné dans la MRC de Charlevoix (-195 travailleurs, soit -3,4 %), tandis qu'elle a augmenté au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (+1,2 %), et même encore plus dans la MRC de Portneuf (+15,5 %).

Il y a d'ailleurs eu un fort rattrapage de 2006 à 2016 quant à l'importance de ce type de professions parmi l'ensemble des professions exercées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix (la part de ces travailleurs étant passée de 9,4 % en 2006 à 11,9 % en 2016) par rapport à la MRC de Portneuf (de 12,1 % à 12,5 %) ou à l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal (de 15,1 % à 16,3 %; graphique 22).

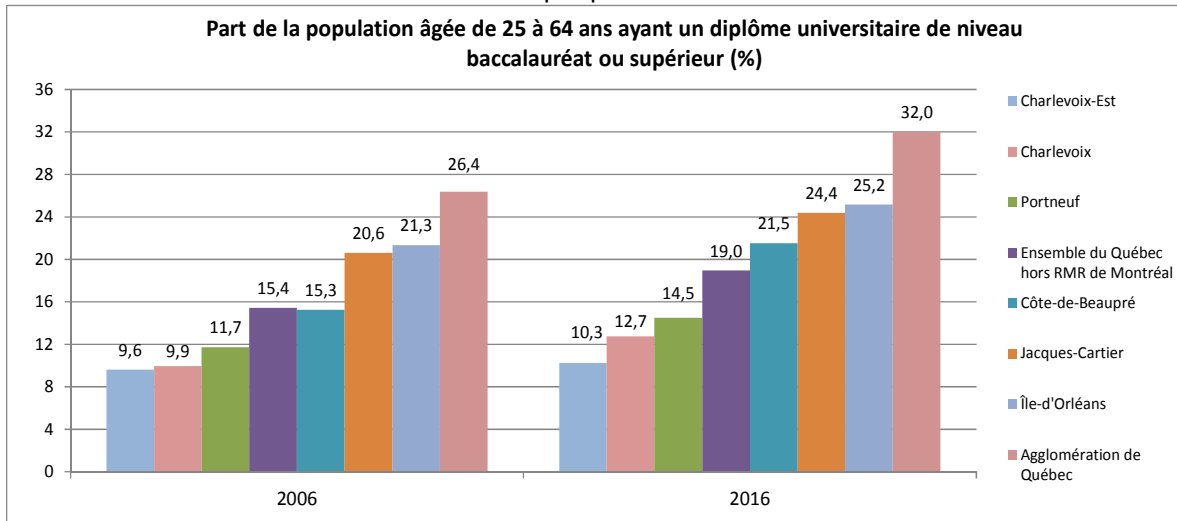
Graphique 22



Il s'est ajouté en parallèle 100 diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur dans la MRC de Charlevoix de 2006 à 2016, ce qui est notable comme augmentation considérant que, pendant cette période, la population totale âgée de 25 à 64 ans décroissait de 825 personnes. Le poids que représentent ces diplômés dans la population âgée de 25 à 64 ans a d'ailleurs augmenté, toutes proportions gardées, davantage dans la MRC de Charlevoix que partout ailleurs dans la région, sauf dans la MRC de La Côte-de-Beaupré et aussi plus que dans l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal.

La MRC de Charlevoix a réussi à maintenir son retard de 2006 à 2016 par rapport à celle de Portneuf en points de pourcentage quant à la proportion des diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur au sein de la population âgée de 25 à 64 ans. La MRC est aussi parvenue à devancer significativement celle de Charlevoix-Est. Le poids de ces diplômés est toutefois, dans la MRC de Charlevoix (12,7 %), de beaucoup inférieur à ce qu'il est en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (19,0 %; graphique 23).

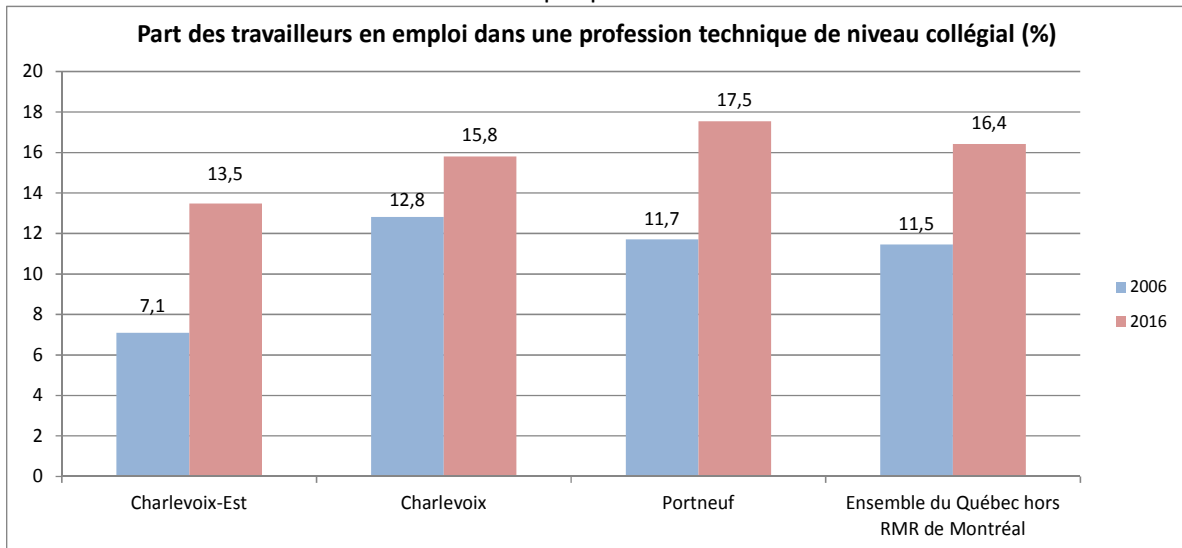
Graphique 23



Or, le poids des diplômés de niveau collégial dans la population âgée de 25 à 64 ans est, dans la MRC de Charlevoix (18,7 %), tout juste en deçà de la moyenne provinciale, hors RMR de Montréal (19,7 %). Malgré le contexte démographique, la MRC a réussi à maintenir, de 2006 à 2016, le nombre de ces diplômés dans sa population âgée de 25 à 64 (+20 diplômés).

L'importance des travailleurs exerçant des emplois techniques de niveau collégial dans l'ensemble des travailleurs est aussi comparable dans la MRC de Charlevoix (15,8 %) à la moyenne provinciale, hors RMR de Montréal (16,4 %; graphique 24). D'autant plus que l'on compte en 2016 dans la MRC de Charlevoix 140 travailleurs occupant des fonctions techniques de niveau collégial de plus qu'en 2006, cela est tout de même significatif dans le contexte démographique de la MRC. Cette croissance est toutefois, toutes proportions gardées, inférieure à celle de la MRC de Portneuf ou à l'ensemble du Québec, en dehors de la RMR de Montréal. Le poids de ces travailleurs dans l'ensemble des travailleurs a augmenté de 3,0 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix, comparativement à 5,8 points de pourcentage dans celle de Portneuf et à 4,9 points de pourcentage au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Graphique 24



Faits saillants

Les emplois techniques exigeant un diplôme de niveau inférieur à celui du collégial représentent un segment important des professions exercées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix. Plusieurs diplômés d'un métier ce sont d'ailleurs joints au bassin de population en âge de travailler depuis 10 ans.

Les fonctions qui ne requièrent aucune formation scolaire occupent un nombre relativement élevé de travailleurs de la MRC de Charlevoix. La population en âge de travailler sans diplôme a toutefois beaucoup décru dans la MRC depuis 10 ans.

Il s'est ajouté dans Charlevoix depuis 10 ans, beaucoup de travailleurs occupés dans des fonctions de niveau baccalauréat ou supérieur et il s'est ajouté en parallèle un nombre significatif de diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur.

Le nombre de travailleurs exerçant des fonctions requérant un diplôme de niveau collégial a aussi connu une hausse significative, quoique inférieure à ce qui a pu être observé ailleurs. Ils sont tout de même plusieurs dans Charlevoix en 2016 à occuper une fonction requérant ce niveau de compétences.

4. REVENU

Le revenu de la population de la MRC de Charlevoix sera la composante à l'étude du quatrième chapitre. La composante « travail » (du revenu) est celle décortiquée dans le chapitre. Un autre indicateur est aussi utilisé, soit le revenu disponible par habitant. Le terme « disponible » signifie que la mesure du revenu disponible par habitant tient compte de la fiscalité, c'est-à-dire de l'impôt et des transferts fiscaux. L'indicateur considère aussi, au-delà du revenu d'emploi, toutes les autres sources de revenus des ménages.

Le chapitre cherche particulièrement à mesurer l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC et, plus particulièrement, de ses travailleurs. En conséquence, ce n'est pas tant le niveau de revenu que son évolution qui est examinée dans le chapitre. Les résultats sont relativisés notamment en mesurant comment a évolué l'écart de revenu d'emploi des différents segments de travailleurs de la MRC par rapport à leurs homologues dans l'ensemble du Québec³⁰.

À l'instar du chapitre 2 sur le bassin de travailleurs, la population de référence pour laquelle l'évolution de la composante « travail » (du revenu) est examinée dans ce chapitre est exclusivement celle âgée de 25 à 64 ans. Le « revenu d'emploi annuel médian » des travailleurs est l'indicateur permettant de mesurer la composante « travail » du revenu dans ce chapitre³¹. L'appellation « revenu d'emploi » sera cependant privilégiée afin d'alléger le texte.

L'encadré 4.1 met en lumière la portée et certaines limites associées aux deux indicateurs de revenu, tout en justifiant la pertinence de plutôt étudier l'évolution du revenu que son niveau.

³⁰ Les données dans ce chapitre sont issues de l'ISQ et de Statistique Canada, tableau 98-400-X2016261.

³¹ Le revenu médian d'un groupe en particulier est le montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la première moitié des unités de ce groupe sont au-dessus de la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont sous la médiane.

ENCADRÉ 4.1 : Indicateurs de revenu

Le calcul du revenu disponible par habitant d'une MRC repose sur deux paramètres : le revenu total cumulé de tous les habitants de la MRC (au numérateur) et le nombre d'habitants dans la MRC (au dénominateur). Le revenu total est fortement influencé par l'ampleur de la rémunération des salariés, puisque cette composante compte pour environ 95 % du revenu disponible par habitant de la région de la Capitale-Nationale en 2016.

Le revenu disponible par habitant dans une MRC et son évolution sont non seulement influencés par l'évolution du nombre d'habitants, mais aussi par l'évolution de la structure par âge de la population. Par exemple, un vieillissement plus accéléré ou tout simplement plus prononcé d'une population dans une MRC, comme c'est le cas dans celle de Charlevoix, peut réduire la tarte à partager entre les habitants de la MRC à la suite d'une baisse du nombre de travailleurs et, par conséquent, de la rémunération totale des salariés de la MRC.

Alors que le revenu disponible par habitant considère l'ensemble des composantes du revenu, le revenu d'emploi médian des travailleurs examine exclusivement la composante travail (du revenu). Le revenu annuel d'emploi médian des travailleurs constitue un indicateur intéressant pour mesurer l'évolution du niveau de vie des travailleurs d'une population.

Le niveau de revenu annuel d'emploi médian dans une MRC ou une région peut différer de celui d'un autre territoire en raison notamment d'une structure économique au sein de laquelle évoluent les travailleurs, qui diffère d'un territoire à l'autre. La structure par âge de la population influence aussi le revenu annuel d'emploi médian d'une population dans la mesure où certains segments de la population, comme les jeunes et les travailleurs plus âgés, sont plus susceptibles de travailler moins d'heures par semaine ou moins de semaines par année.

Par exemple, les travailleurs des MRC dont la population est plus jeune, comme celles de La Jacques-Cartier (51,1 % des travailleurs), de Portneuf (50,0 %) et de La Côte-de-Beaupré (49,0 %), sont davantage occupés à temps plein, 12 mois par année, que les travailleurs en moyenne dans l'ensemble du Québec (47,3 %), tandis que c'est l'inverse chez les travailleurs des MRC dont la population est plus âgée comme dans les MRC de l'île d'Orléans (43,8 %), de Charlevoix (43,2 %) et de Charlevoix-Est (41,1 %), les travailleurs de ces trois MRC étant davantage occupés soit à temps partiel, soit pendant moins de 12 mois par année, ou les deux.

Le revenu d'emploi médian des travailleurs et le revenu disponible par habitant ont beaucoup progressé dans la MRC jusqu'à il y a quelques années, alors que la croissance ralentit.

Le revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix en 2016 est de 34 285 \$³². Il a beaucoup progressé de 2002 à 2010, augmentant annuellement en moyenne de 4,0 %. La MRC était d'ailleurs parmi les 10 MRC et agglomérations du Québec ayant connu la plus forte croissance du revenu d'emploi de leurs travailleurs respectifs au cours de la période. La croissance annuelle moyenne a ralenti par la suite, mais à +3,1 %, elle est demeurée relativement soutenue durant les trois années suivantes avant de ralentir davantage à partir de 2014 (croissance annuelle moyenne de 2,2 % de 2013 à 2016). Le taux de croissance du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC au cours des dernières années demeure néanmoins au-delà de celui des travailleurs de l'ensemble du Québec, freiné par des taux de croissance modérés du revenu d'emploi des travailleurs de plusieurs agglomérations au Québec, notamment Montréal et Québec.

Cette progression du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC s'est reflétée sur l'évolution du revenu disponible des habitants de la MRC de Charlevoix. Cette dernière est parmi les 15 MRC et agglomérations du Québec où le revenu disponible par habitant a le plus augmenté de 2002 à 2010, tendance qui s'est même poursuivie jusqu'en 2013. L'augmentation annuelle moyenne de 4,2 % de 2002 à 2013 s'est soldée par une importante progression de Charlevoix dans la distribution des MRC et des agglomérations du Québec selon le niveau de revenu par habitant de leur population respective. À 15 816 \$, le revenu disponible par habitant de la MRC était, en 2002, le 74^e plus élevé au Québec. Le revenu par habitant a progressé à 22 037 \$ en 2010, ce qui correspondait au 52^e revenu le plus élevé au Québec, puis à 24 740 \$ en 2013 (39^e niveau de revenu disponible par habitant le plus élevé au Québec). En 2016, après une croissance annuelle moyenne plus modérée du revenu par habitant de 2013 à 2016 (2,4 %)³³, la MRC possède toujours le 39^e revenu par habitant le plus élevé au Québec (26 546 \$).

Le revenu d'emploi s'est rapproché dans Charlevoix de la médiane provinciale, durant la deuxième moitié de la première décennie des années 2000 chez les hommes et, plus récemment, chez les femmes.

Le revenu d'emploi des femmes de la MRC de Charlevoix au travail augmente à un rythme soutenu depuis au moins une quinzaine d'années. Jusqu'en 2012, le revenu d'emploi des femmes dans l'ensemble du Québec augmentait à peu près au même rythme. Or, le revenu d'emploi des femmes augmente, depuis 2013, à un rythme beaucoup moins élevé dans l'ensemble du Québec, tandis que le rythme de croissance demeure soutenu dans la MRC de Charlevoix, si bien que les femmes de cette MRC sont parvenues à combler en matière de revenu d'emploi, en à peine quatre ans, deux fois le retard sur leurs homologues du Québec qu'elles étaient parvenues à combler au cours des 10 années précédentes (retard qui est passé de -28,8 % en 2002 à -23,2 % en 2012 et, finalement, à -16,5 % en 2016; graphique 25). Charlevoix fait d'ailleurs partie des sept MRC et agglomérations au Québec où le revenu

³² Les données sur le revenu d'emploi médian des travailleurs pour l'année 2017 sont provisoires. Historiquement, l'ampleur des révisions apportées aux données provisoires du revenu d'emploi médian par MRC publiées par l'ISQ peut être significative. Pour cette raison et à moins d'avis contraire, l'année la plus récente pour mesurer l'évolution du revenu d'emploi dans la MRC est 2016. Les données pour les années 2015 et 2016 sont aussi sujettes à être révisées, mais les révisions seront de moindres amplitudes que celles qui seront apportées aux données préliminaires de 2017.

³³ Le revenu disponible par habitant pour 2016 est une donnée provisoire.

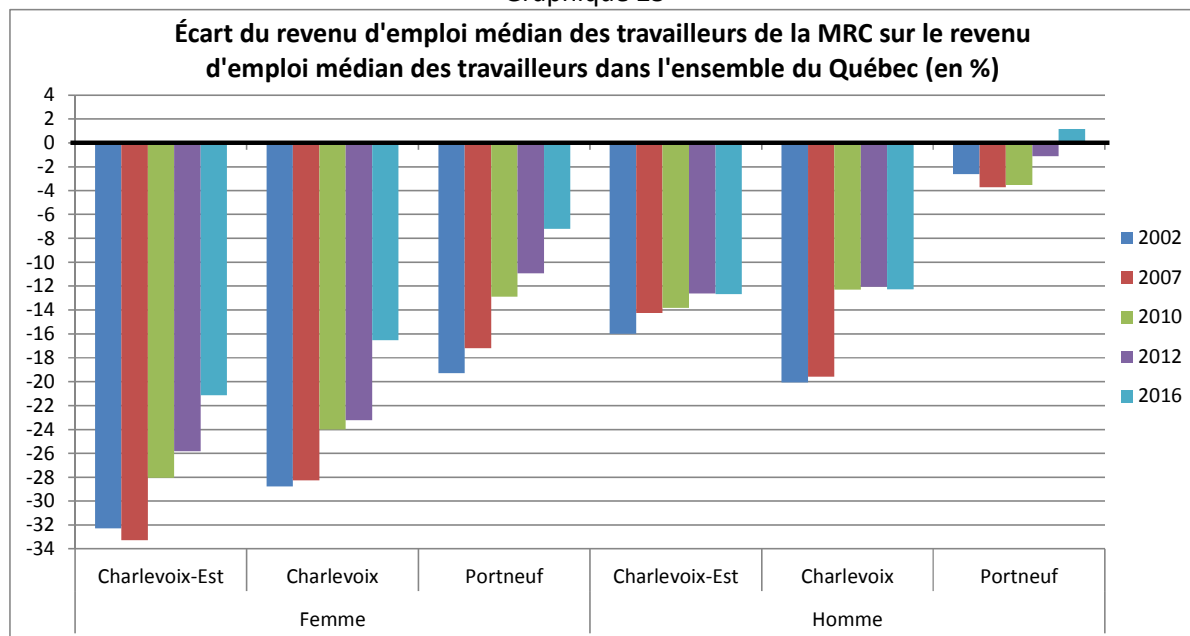
d'emploi des femmes a le plus augmenté de 2012 à 2016 (croissance annuelle moyenne de 4,5 %).

C'est justement uniquement chez les femmes que le revenu d'emploi est plus élevé dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Charlevoix-Est (+1 636 \$), puisque le revenu d'emploi entre les deux MRC est pratiquement identique chez les hommes (+180 \$).

L'essentiel des gains chez les hommes de la MRC de Charlevoix a aussi été réalisé sur une période relativement courte, soit durant la deuxième moitié de la première décennie des années 2000. Les hommes de la MRC de Charlevoix ont comblé, de 2007 à 2010, plus du tiers du retard qu'ils accusaient en matière de revenu d'emploi sur leurs homologues de l'ensemble du Québec, mais le retard est demeuré relativement stable, autour de -12 % de 2010 à 2016. D'ailleurs, Charlevoix fait partie des 12 MRC et agglomérations dont le revenu d'emploi des hommes a le plus augmenté de 2002 à 2010 (croissance annuelle moyenne de 3,4 %), mais la MRC se situe à ce chapitre depuis 2010 à la limite du dernier quartile de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec (croissance annuelle moyenne de 1,8 %).

Le revenu d'emploi augmente d'ailleurs depuis 2013 dans la MRC de Charlevoix de deux à trois fois plus chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 25



En relativisant par rapport à l'ensemble du Québec, les travailleurs les plus âgés de la MRC de Charlevoix ont fait d'importants gains de revenu de travail, mais pas autant que les plus jeunes.

Le retard du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix sur ceux de l'ensemble du Québec augmente avec l'âge. Le revenu d'emploi est même plus élevé (+1,2 %) dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec chez les 25 à 34 ans, tandis que le retard

est de -10,4 % chez les 35 à 44 ans, de -17,4 % chez les 45 à 54 et de -20,6 % chez les 55 à 64 ans.

La plupart des segments de travailleurs ont bénéficié, au cours des 10 ou 15 dernières années dans la MRC de Charlevoix, de taux de croissance du revenu d'emploi au-delà de la médiane provinciale. Les travailleurs plus âgés, ceux de 55 à 64 ans, ont comblé environ le tiers du retard qu'ils accusaient en 2002 (-32,2 %) sur le revenu d'emploi de leurs homologues de l'ensemble du Québec. La croissance du revenu d'emploi de ces travailleurs a été suffisamment soutenue pour que Charlevoix se place parmi les 15 MRC ou agglomérations au Québec où le revenu d'emploi des travailleurs les plus âgés a le plus augmenté au cours des 10 ou 15 dernières années.

Ce sont toutefois les plus jeunes travailleurs qui ont fait le plus de gains dans la MRC de Charlevoix sur leurs homologues dans l'ensemble du Québec. Depuis 2015, le revenu d'emploi des plus jeunes travailleurs (les 25 à 34 ans) est plus élevé dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec. L'écart est passé de -19,7 % en 2002 à +1,2 % en 2016. Les travailleurs âgés de 35 à 44 ans ont aussi fait de considérables gains dans la MRC, puisque le retard qu'ils accusaient en 2002 sur leurs homologues au Québec (-21,1 %) a été comblé à moitié (-10,4 % en 2016; graphique 26).

En 2007, le revenu d'emploi des jeunes travailleurs, les 25 à 44 ans, étaient semblable entre les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, puisque le revenu d'emploi était de 104 \$ moins élevé dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Charlevoix-Est chez les 25 à 34 ans et de 337 \$ moins élevé dans la MRC de Charlevoix que dans celle de Charlevoix-Est chez les 35 à 44 ans. En 2016, le revenu d'emploi chez les 25 à 34 ans est de 2 262 \$ plus élevé chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix que chez ceux de la MRC de Charlevoix-Est et, chez les 35 à 44 ans, de 1 469 \$ plus élevé chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix que chez ceux de la MRC de Charlevoix-Est.

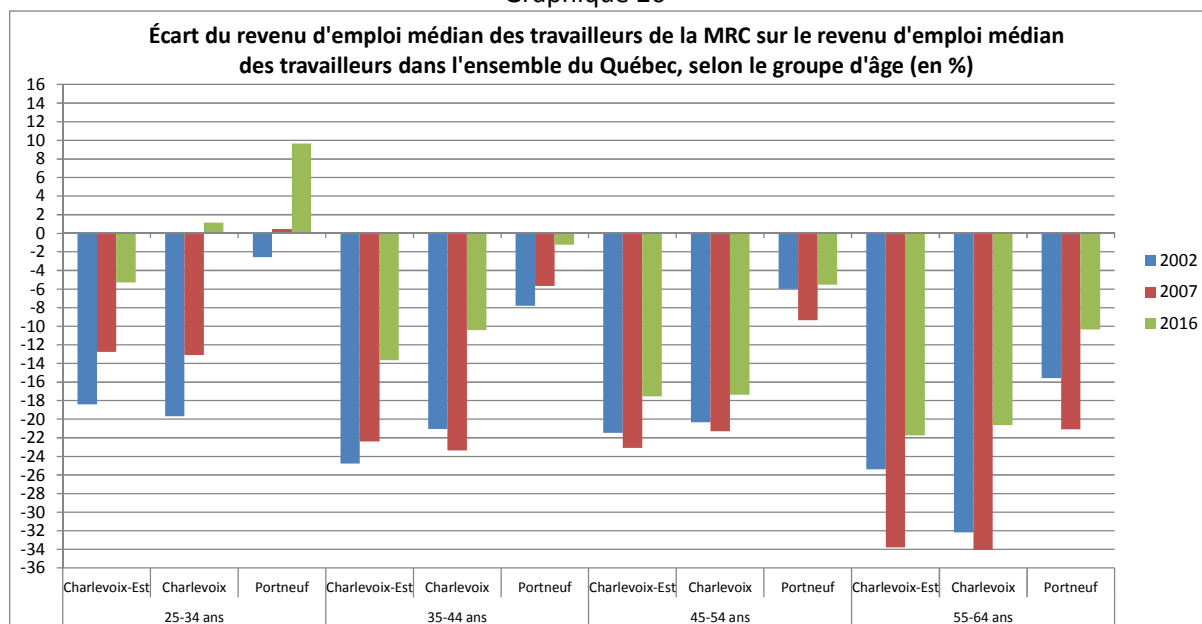
C'est d'ailleurs uniquement chez les plus jeunes travailleurs que le revenu d'emploi est supérieur dans la MRC de Charlevoix comparativement à celle de Charlevoix-Est, puisque les travailleurs âgés de 45 à 64 ans ont à peu près le même revenu d'emploi dans les deux MRC (le revenu dans la MRC de Charlevoix est supérieur de 71 \$ à celui dans la MRC de Charlevoix-Est chez les 45 à 54 ans, et l'écart favorable à la MRC de Charlevoix n'est que de 366 \$ chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans; graphique 26).

Dans cette même perspective, le retard du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix sur ceux de la MRC de Portneuf est, toutes proportions gardées, plus faible chez les plus jeunes travailleurs que chez ceux âgés d'au moins 45 ans. Il est de -7,7 % chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, de -9,3 % chez ceux âgés de 35 à 44 ans, de -12,5 % chez les 45 à 54 ans et de -11,5 % chez les 55 à 64 ans. De plus, les travailleurs âgés de moins de 45 ans dans la MRC de Charlevoix ont comblé la moitié du retard qu'ils accusaient en 2007 sur leurs homologues de la MRC de Portneuf, tandis que le retard de revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix sur le revenu d'emploi des travailleurs de celle de Portneuf est demeuré stable chez les 45 à 54 ans et a été réduit d'un peu moins du tiers chez les travailleurs les plus âgés (les 55 à 64 ans).

Chez les travailleurs âgés de moins de 45 ans, Charlevoix a d'ailleurs été parmi les 20 MRC et agglomérations du Québec qui ont augmenté le plus le revenu d'emploi de ces travailleurs depuis 2007. En fait, les plus jeunes travailleurs du groupe (les moins de 35 ans) avaient en 2007, dans la MRC de Charlevoix, le 71^e revenu d'emploi le plus élevé au Québec. Ils affichent maintenant, en 2016, le 46^e revenu. À titre de comparaison, la MRC de Charlevoix-Est avait en 2007 le 66^e revenu d'emploi le plus élevé au Québec chez les plus jeunes travailleurs. La MRC a actuellement (en 2016), le 69^e revenu.

De même, les travailleurs âgés de 35 à 44 ans avaient en 2007 dans Charlevoix le 80^e revenu d'emploi le plus élevé au Québec (77^e pour ceux de la MRC de Charlevoix-Est). La MRC a actuellement (en 2016), le 63^e revenu d'emploi (77^e, toujours, pour ceux de la MRC de Charlevoix-Est).

Graphique 26



Faits saillants

Jusqu'à il y a quelques années à peine, le revenu d'emploi des travailleurs et le revenu disponible par habitant dans la MRC de Charlevoix ont connu des hausses considérables. Tous les segments de la population ont profité de ces gains réalisés au cours des 10 ou 15 dernières années. Le rythme de la progression demeure soutenu pour la plupart des segments de travailleurs, sauf peut-être chez les hommes plus récemment, leur revenu d'emploi progressant plus lentement.

Un rapprochement avec la médiane de l'ensemble des travailleurs du Québec offre la possibilité de relativiser l'ampleur de la progression du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix.

Les gains relatifs ont été analogues entre les hommes et les femmes, sauf que la majorité des gains sont survenus dans la deuxième moitié de la première décennie des années 2000 chez les hommes et plus récemment chez les femmes.

Les travailleurs de moins de 45 ans sont ceux dont le revenu d'emploi a le plus augmenté sur le plan relatif, même si l'écart par rapport à la médiane provinciale a aussi été réduit significativement chez les travailleurs les plus âgés (les 55 à 64 ans), d'autant plus que les travailleurs âgés de 45 ans ou plus sont ceux qui ont le plus grand retard de revenu dans la MRC de Charlevoix par rapport à celle de Portneuf et à l'ensemble du Québec. Ces travailleurs sont d'ailleurs les seuls dans la MRC pour lesquels le revenu d'emploi n'a pas devancé, au cours des 10 ou 15 dernières années, celui de leurs homologues de la MRC de Charlevoix-Est.

5. DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

Le présent chapitre veut offrir une bonne compréhension des comportements de la population en matière de déplacements domicile-travail intermunicipalités/inter-MRC. Les origines et les destinations de ces déplacements, les principaux pôles d'emplois et les principales sources de travailleurs des municipalités seront définis dans ce chapitre. Celui-ci permet de cerner où se trouvent, sur le plan géographique, les emplois occupés par les résidents de la MRC de Charlevoix³⁴.

Il est à noter que l'univers des « travailleurs d'une MRC » auquel on fait référence dans ce chapitre (comme d'ailleurs dans le reste du document) correspond aux résidents de cette MRC sur le marché du travail, sans égard au lieu physique de leur emploi, qui peut se situer à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières de leur MRC de résidence.

Plus les travailleurs des MRC de la région vivent éloignés de l'agglomération de Québec, moins ils sont susceptibles de travailler à l'extérieur de leur MRC de résidence.

Les schémas de déplacement domicile-travail diffèrent selon les MRC de la région. Les travailleurs des MRC de La Jacques-Cartier et de l'Île d'Orléans travaillent surtout à l'extérieur de leur MRC de résidence. Les travailleurs de la MRC de La Côte-de-Beaupré également, quoique les déplacements intermunicipalités à l'intérieur de la MRC correspondent au profil des déplacements de bon nombre d'entre eux. Les travailleurs de la MRC de Portneuf sont ceux de la région dont les schémas de déplacement domicile-travail sont les plus diversifiés.

Tel que le démontrent les tableaux 4a et 4b, 8 résidents sur 10 de la MRC de l'Île d'Orléans en emploi et plus des trois quarts des résidents de la MRC de La Jacques-Cartier travaillent à l'extérieur de leur MRC de résidence. Il y a 7 travailleurs sur 10 de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui travaillent à l'extérieur de cette dernière et, en contrepartie, 17,0 % des travailleurs de la MRC de La Côte-de-Beaupré font du navettage intermunicipalité à l'intérieur des limites de la MRC pour aller travailler. Les travailleurs de la MRC de Portneuf sont assez bien répartis entre ceux qui travaillent dans leur municipalité de résidence (27,2 des travailleurs), ceux qui travaillent dans une autre municipalité de la MRC de Portneuf (28,6 %) et ceux qui travaillent à l'extérieur du territoire de la MRC de Portneuf (44,2 %).

Même si les déplacements domicile-travail inter-MRC ont augmenté significativement dans la MRC de Charlevoix depuis 10 ans, la MRC est celle dans la région où les travailleurs sont le plus en emplois à l'intérieur même du territoire de leur municipalité de résidence.

Le nombre de travailleurs habitant la plupart des MRC ceinturant l'agglomération de Québec a augmenté de 2006 à 2016. L'essentiel de cette hausse est attribuable aux travailleurs se déplaçant à l'extérieur de leur MRC de résidence pour travailler. Ces derniers représentent 97 % de la hausse des 2 195 travailleurs habitants la MRC de La Côte-de-Beaupré,

³⁴ Les résultats dans ce chapitre sont extraits des tableaux 98-400-X2016329 et 97-561-XCB2006008_QC, 98-400-X2016328, 98-400-X2016089 et 98-400-X2016328 de Statistique Canada, sauf les données sur les paires origine-destination des travailleurs qui sont issues d'une commande spéciale de Statistique Canada à partir des données du recensement réalisé pour le compte du MTMDET.

75 % de la hausse des 5 610 travailleurs habitant la MRC de La Jacques-Cartier et 91 % de la hausse des 2 950 travailleurs habitant la MRC de Portneuf³⁵.

Dans les trois autres MRC de la région, le nombre de travailleurs n'a pas augmenté de 2006 à 2016. On compte presque autant de travailleurs en 2016 qu'en 2006 dans les MRC de Charlevoix et de l'Île d'Orléans, tandis qu'on en compte 800 de moins dans celle de Charlevoix-Est. Il y a malgré tout eu également dans ces trois MRC une hausse de la population de travailleurs en emploi à l'extérieur de leur MRC de résidence (+200 travailleurs dans la MRC de Charlevoix-Est, +110 travailleurs dans celle de Charlevoix et +45 travailleurs dans la MRC de l'Île d'Orléans). Il y a donc eu, en contrepartie, une diminution du nombre de travailleurs en emploi à l'intérieur même de leur municipalité de résidence dans les MRC de Charlevoix (-155 travailleurs) et de Charlevoix-Est (-760 travailleurs). Dans celle de Charlevoix-Est, il y a eu aussi, de 2006 à 2016, une diminution du nombre de travailleurs qui se déplacent d'une municipalité à l'autre à l'intérieur des limites de la MRC (-215 travailleurs).

Bien que l'on compte moins de résidents de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail qui changent de municipalités à l'intérieur des limites de la MRC pour travailler qu'en 2006, ces schémas de déplacement correspondent toujours à ceux d'un plus grand nombre de travailleurs dans la MRC de Charlevoix-Est (27,7 % des travailleurs de la MRC) et dans celle de Portneuf (28,6 %) que dans la MRC de Charlevoix (22,8 %), d'autant plus que le nombre de travailleurs de la MRC de Charlevoix en emploi dans une municipalité de la MRC à l'extérieur de celle où ils demeurent est demeuré relativement stable de 2006 à 2016.

Charlevoix a donc une proportion élevée de résidents sur le marché du travail qui travaillent à l'intérieur même de leur municipalité de résidence, et cette proportion a d'ailleurs peu changé depuis 10 ans (elle est passée de 61,8 % en 2006 à 59,5 % en 2016). Dans la MRC de Charlevoix-Est, il y a proportionnellement beaucoup moins de travailleurs qui occupent un emploi à l'intérieur même de leur municipalité de résidence en 2016 (53,2 %) qu'il y en avait en 2006 (58,7 %), et c'est en raison d'une hausse substantielle du nombre et du poids de la population de travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est qui sont en emploi à l'extérieur de leur MRC de résidence (proportion qui est passée de 13,3 % en 2006 à 18,9 % en 2016). La hausse du poids des travailleurs en emploi à l'extérieur de leur MRC de résidence a été plus modeste dans la MRC de Charlevoix (de 15,1 % à 17,7 %).

Il y a donc que 40,5 % des résidents de la MRC de Charlevoix sur le marché du travail qui travaillent à l'extérieur de leur municipalité de résidence. C'est peu comparativement à 46,8 % des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est, à 72,8 % de ceux de la MRC de Portneuf et de 86,4 % à 88,8 % des travailleurs (selon la MRC) des trois autres MRC de la région.

³⁵ Les personnes ayant un lieu habituel de travail représentent la population de référence pour estimer le navettage. Cet univers exclut les travailleurs à domicile, ceux n'ayant pas d'adresse de travail fixe et ceux travaillant à l'extérieur du Canada. En 2016, on comptait au total dans la MRC 5 540 résidents en emploi. De ce nombre, 4 540 personnes (81,9 %) avaient un lieu habituel de travail, 490 personnes (8,8 %) travaillaient à domicile, 510 personnes (9,2 %) étaient sans adresse de travail fixe et 10 personnes (0,2 %) travaillaient à l'étranger. Il est à noter que les tendances en matière d'évolution du nombre de travailleurs sont similaires, que l'on considère comme population de référence le nombre total de personnes en emploi ou le nombre de personnes ayant un lieu habituel de travail. Par ailleurs, le nombre de travailleurs dans ce chapitre et dans le 3^e chapitre est estimé à partir des données des recensements de population et diffère du nombre de travailleurs du 2^e et du 4^e chapitre, estimé à partir des déclarations fiscales.

Le profil des résidents de la MRC de Charlevoix sur le marché du travail correspond d'assez près au profil des travailleurs occupant les emplois sur le territoire de la MRC.

Les résidents de la MRC de Charlevoix travaillent donc surtout dans leur MRC de résidence, puisque 83 % des résidents de celle-ci sur le marché du travail s'affairent sur le territoire de la MRC. Un peu plus de 7 % des travailleurs de la MRC de Charlevoix gagnent leur vie dans la MRC de Charlevoix-Est et près de 6 %, dans l'agglomération de Québec. La majorité des emplois offerts sur le territoire de la MRC de Charlevoix est pourvue par des résidents de la MRC même, puisque seulement (17 %) des 6 100 emplois offerts sur le territoire sont occupés par des résidents de l'extérieur de la MRC³⁶.

Les travailleurs de certaines municipalités des MRC de l'Île d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de Portneuf voyagent du domicile au travail sur des distances plus courtes que les travailleurs de la MRC de Charlevoix, mais prennent plus de temps à parcourir ces distances.

Étant donné que la plupart des travailleurs de la MRC de Charlevoix occupe un emploi à l'intérieur des limites de la MRC et qu'il y a une concentration particulièrement forte des résidents de Baie-Saint-Paul qui travaillent dans leur municipalité de résidence, les travailleurs de la MRC de Charlevoix se déplacent en moyenne sur de courtes distances pour se rendre au travail (tableaux 5a et 5b). En fait, plus des trois quarts des travailleurs de la MRC (78,5 %) parcourent moins de 20 km, dont près des deux tiers des travailleurs (65,3 %) parcourent moins de 15 km pour aller travailler. Étant donné que peu de travailleurs de Baie-Saint-Paul travaillent à l'extérieur de leur municipalité (seulement 21,0 % d'entre eux), les distances de déplacement de ces travailleurs sont très courtes. En excluant les travailleurs de Baie-Saint-Paul, les travailleurs des autres municipalités de la MRC se déplacent sur des distances un peu plus longues. En fait, les deux tiers d'entre eux (66,1 %) franchissent moins de 20 km pour se rendre au travail et près de la moitié (47,2 %) parcourent moins de 15 km.

Par rapport aux travailleurs de la MRC de Charlevoix, les distances de déplacement des travailleurs sont plus courtes dans la MRC de Charlevoix-Est, mais beaucoup plus longues dans les autres MRC de la région. En excluant les travailleurs de La Malbaie qui, à l'instar de ceux de Baie-Saint-Paul, sont peu nombreux à travailler en dehors de leur municipalité de résidence, plus de 7 travailleurs sur 10 des autres municipalités de la MRC de Charlevoix-Est (70,9 %) franchissent des distances de moins de 20 km, et près des deux tiers (63,6 %) parcourent des distances de moins de 15 km.

À l'opposé, dans les quatre autres MRC de la région, de 48,0 % à 62,2 % des travailleurs (selon la MRC) parcourent au moins 15 km pour se rendre au travail, et ils sont même de 34,9 % à 47,2 % des travailleurs (selon la MRC) à parcourir des distances d'au moins 20 km. Étant moins susceptibles d'occuper un emploi sur le territoire de l'agglomération de Québec, les travailleurs des municipalités situées dans la partie ouest de la MRC de Portneuf voyagent toutefois moins pour se rendre au travail. En contrepartie, même s'ils sont plus susceptibles de travailler dans

³⁶ Le nombre d'emplois sur le territoire de la MRC et le nombre de résidents dans la MRC (résidents en emploi sans égard à leur lieu de travail), qui entre dans le calcul de la part des emplois sur le territoire, occupés par les résidents de la MRC, sont tous les deux issus de la même source aux fins de cohérence, c'est-à-dire le recensement de la population. Le nombre d'emplois dans les tableaux 4a et 4b est plutôt estimé à partir d'une « enquête entreprises ».

l'agglomération de Québec, les travailleurs habitant la partie est de la MRC de La Jacques-Cartier, et surtout de la partie ouest de la MRC de La Côte-de-Beaupré, parcourent aussi de plus courtes distances dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

Il n'y a pas moins de 60,7 % des travailleurs de la MRC de Charlevoix qui prennent moins de 15 minutes pour se rendre au travail. Si l'on exclut les travailleurs de Baie-Saint-Paul, 42,0 % des travailleurs de la MRC se rendent au travail en moins de 15 minutes. Dans la MRC de Charlevoix-Est, les proportions sont respectivement de 56,2 % des travailleurs de l'ensemble de la MRC et de 48,2 % des travailleurs, en excluant ceux de La Malbaie.

À titre de comparaison, environ la moitié des travailleurs qui habitent soit la MRC de l'Île d'Orléans ou les municipalités situées dans la partie est de la MRC de La Côte-de-Beaupré ou dans la partie est de la MRC de La Jacques-Cartier prend au moins 30 minutes pour se rendre du domicile au travail. Les temps de déplacement des autres travailleurs, c'est-à-dire de ceux habitant soit la MRC de Portneuf, soit les trois municipalités situées dans la partie ouest de la MRC de La Côte-de-Beaupré ou de ceux habitant les municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier autres que Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval et Stoneham-Tewkesbury, prennent aussi plus de temps pour se rendre au travail que les travailleurs de la MRC de Charlevoix, même en excluant ceux habitant Baie-Saint-Paul. En fait, de 59,7 % à 64,9 % de ces travailleurs (selon la MRC) prennent moins de 30 minutes pour se rendre au travail, tandis que c'est 78,6 % des travailleurs de la MRC de Charlevoix vivant à l'extérieur de Baie-Saint-Paul.

Plusieurs résidents de la plupart des municipalités de la MRC de Charlevoix convergent vers Baie-Saint-Paul pour travailler. Peu de résidents de ces municipalités occupent un emploi dans leur municipalité de résidence.

Outre les municipalités de l'agglomération de Québec, les municipalités de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul sont les deux autres principaux pôles d'emploi de la région de La Capitale-Nationale³⁷. Les travailleurs de Baie-Saint-Paul sont presque aussi susceptibles que ceux de l'agglomération de Québec de travailler dans leur municipalité de résidence (78,9 % des travailleurs de Baie-Saint-Paul, comparativement à 83,8 % de ceux de l'agglomération de Québec). C'est plus que ceux habitant les principaux autres pôles d'emploi de la région comme La Malbaie (72,6 %), Saint-Raymond (45,7 %), Donnacona (31,3 %) et Beaupré (26,7 %).

Malgré cela, Baie-Saint-Paul attire plusieurs travailleurs des autres municipalités de Charlevoix étant donné que la taille de la population de Baie-Saint-Paul sur le marché du travail est inférieure au nombre d'emplois sur le territoire de la municipalité. Près de la moitié des travailleurs de Petite-Rivière-Saint-François (49,0 %), 6 travailleurs sur 10 de Saint-Urbain (59,6 %), 43,8 % des travailleurs de la municipalité des Éboulements et près du quart des travailleurs de Saint-Hilarion (23,9 %) occupent un emploi à Baie-Saint-Paul. Il y a même plusieurs résidents de la MRC de Charlevoix-Est qui se rendent à Baie-Saint-Paul pour travailler. En conséquence, mis à part les travailleurs de L'Isle-aux-Coudres et de Baie-Saint-Paul, environ les trois quarts des travailleurs des autres municipalités de la MRC de Charlevoix travaillent à l'extérieur de leur municipalité de résidence, dont de 15,8 % à 37,8 % des travailleurs (selon la

³⁷ En excluant Saint-Gabriel-de-Valcartier, puisque l'importance des emplois associés aux forces armées canadiennes fait qu'il y a encore plus d'emplois dans cette municipalité qu'à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie. Source : Liste des industries et commerce.

municipalité) travaillent même à l'extérieur de la MRC de Charlevoix, principalement à La Malbaie et dans la Ville de Québec.

Faits saillants

La plupart des résidents de Baie-Saint-Paul sur le marché du travail gagnent leur vie dans leur municipalité de résidence. Plusieurs résidents de la plupart des autres municipalités de la MRC de Charlevoix convergent vers Baie-Saint-Paul pour travailler. Peu de résidents de ces municipalités occupent un emploi dans leur municipalité de résidence. Les résidents des autres municipalités de la MRC de Charlevoix parcourent malgré tout de plus courtes distances, en moyenne, que les travailleurs des autres MRC de la région. Même si les résidents de certaines municipalités des MRC de l'Île d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de Portneuf voyagent du domicile au travail sur de plus courtes distances, ils prennent plus de temps à les parcourir.

TABLEAU 4a
Déplacements domicile-travail

	Emplois selon le lieu de travail en 2017	Travailleurs selon le lieu de résidence															
		Nombre total de travailleurs ¹				Change de municipalité ²				Change de municipalité à l'intérieur de la MRC				Change de MRC			
		2006		2016		2006		2016		2006		2016		2006		2016	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Charlevoix-Est	8 231	6 180	100	5 390	100	2 555	41,3	2 525	46,8	1 710	27,7	1 495	27,7	820	13,3	1 020	18,9
Saint-Irénée	209	285	100	205	100	215	75,4	160	78,0	110	38,6	95	46,3	105	36,8	65	31,7
La Malbaie	5 736	3 595	100	3 070	100	820	22,8	840	27,4	405	11,3	330	10,7	410	11,4	510	16,6
Notre-Dame-des-Monts	75	270	100	250	100	240	88,9	210	84,0	160	59,3	145	58,0	70	25,9	65	26,0
Saint-Aimé-des-Lacs	185	375	100	350	100	320	85,3	275	78,6	260	69,3	225	64,3	60	16,0	50	14,3
Clermont	1 286	1 220	100	1 070	100	725	59,4	760	70,4	625	51,2	545	51,2	100	8,2	205	19,2
Saint-Siméon	426	330	100	350	100	175	53,0	200	56,3	145	43,9	130	36,6	25	7,6	70	19,7
Baie-Sainte-Catherine	214	65	100	40	100	35	53,8	30	66,7					30	46,2	30	66,7
Mont-Élie			100	20	100			10	100,0							10	100,0
Sagard	100	40	100	40	100	25	62,5	40	80,0	5	12,5	20	40,0	20	50,0	20	40,0
Charlevoix	6 831	4 610	100	4 545	100	1 760	38,2	1 850	40,5	1 065	23,1	1 035	22,8	695	15,1	805	17,7
Petite-Rivière-Saint-François	538	155	100	255	100	130	83,9	195	76,5	95	61,3	135	52,9	35	22,6	60	23,5
Baie-Saint-Paul	4 450	2 825	100	2 685	100	590	20,9	565	21,1	245	8,7	220	8,2	345	12,2	345	12,9
L'Isle-aux-Coudres	709	415	100	355	100	110	26,5	130	36,1	50	12,0	50	13,9	60	14,5	80	22,2
Les Éboulements	421	370	100	370	100	250	67,6	290	74,7	150	40,5	185	49,3	100	27,0	95	25,3
Saint-Hilarion	340	375	100	370	100	275	73,3	260	70,3	195	52,0	120	32,4	80	21,3	140	37,8
Saint-Urbain	373	470	100	510	100	405	86,2	400	79,2	330	70,2	320	63,4	75	16,0	80	15,8
L'Île-d'Orléans	2 478	2 710	100	2 645	100	2 420	89,3	2 360	88,8	340	12,5	245	9,3	2 060	76,0	2 105	79,6
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	185	210	100	185	100	200	95,2	180	100,0	50	23,8	15	8,3	145	69,0	165	91,7
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	278	235	100	350	100	220	93,6	315	87,1	30	12,8	40	11,4	185	78,7	265	75,7
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	377	315	100	355	100	215	68,3	310	86,1	20	6,3	45	12,5	195	61,9	265	73,6
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	728	595	100	660	100	585	98,3	595	89,5	160	26,9	65	9,8	420	70,6	530	79,7
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	675	830	100	740	100	675	81,3	615	84,2	20	2,4	45	6,2	655	78,9	570	78,1
Sainte-Pétronille	235	525	100	355	100	525	100,0	345	95,8	60	11,4	30	8,3	460	87,6	315	87,5
La Côte-de-Beaupré³	8 286	9 755	100	11 950	100	8 270	84,8	10 350	86,4	2 085	21,4	2 030	17,0	6 180	63,4	8 305	69,5
Saint-Tite-des-Caps	305	515	100	560	100	405	78,6	430	76,8	170	33,0	235	42,0	235	45,6	195	34,8
Saint-Ferréol-les-Neiges	440	1 060	100	1 245	100	965	91,0	1 170	92,4	485	45,8	430	34,3	480	45,3	730	58,2
Saint-Joachim	177	565	100	595	100	510	90,3	530	89,1	320	56,6	270	45,4	190	33,6	260	43,7
Beaupré	2 568	1 140	100	1 435	100	635	55,7	1 055	73,3	195	17,1	345	24,0	440	38,6	710	49,3
Sainte-Anne-de-Beaupré	1 455	985	100	1 095	100	725	73,6	815	74,8	270	27,4	245	22,5	455	46,2	570	52,3
Château-Richer	938	1 505	100	1 600	100	1 355	90,0	1 445	89,4	325	21,6	235	14,6	1 025	68,1	1 200	74,8
L'Ange-Gardien	1 064	1 360	100	1 735	100	1 250	91,9	1 520	87,6	145	10,7	135	7,8	1 105	81,3	1 385	79,8
Boischatel	1 179	2 625	100	3 690	100	2 425	92,4	3 400	92,1	175	6,7	135	3,7	2 250	85,7	3 265	88,5

TABLEAU 4b

	Emplois selon le lieu de travail en 2017	Travailleurs selon le lieu de résidence															
		Nombre total de travailleurs ¹				Change de municipalité ²				Change de municipalité à l'intérieur de la MRC				Change de MRC			
		2006		2016		2006		2016		2006		2016		2006		2016	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
La Jacques-Cartier	16 134	14 070	100	19 680	100	12 520	91,4	17 250	87,3	1 740	13,3	2 275	11,6	10 730	77,7	14 910	75,7
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 719	2 335	100	3 550	100	1 880	80,5	2 980	83,3	300	12,8	525	14,8	1 565	67,0	2 435	68,5
Fossambault-sur-le-Lac	118	700	100	835	100	690	98,6	825	98,8	150	21,4	220	26,3	540	77,1	605	72,5
Lac-Saint-Joseph	14	150	100	80	100	140	93,3	65	100,0					140	93,3	65	100,0
Shannon	479	1 745	100	2 865	100	1 710	98,0	2 560	88,5	970	55,6	1 080	37,7	725	41,5	1 455	50,8
Saint-Gabriel-de-Valcartier	9 592	n.d.		1 340	100	n.d.		880	65,9	n.d.		45	3,4	n.d.		835	62,5
Lac-Delage	114	255	100	290	100	245	96,1	275	96,5	25	9,8	45	15,8	215	84,3	230	80,7
Stoneham-et-Tewkesbury	2 023	2 705	100	3 770	100	2 425	89,6	3 275	86,2	145	5,4	150	4,0	2 275	84,1	3 110	82,3
Lac-Beauport	1 633	2 975	100	3 615	100	2 825	95,0	3 340	92,4	40	1,3	115	3,2	2 780	93,4	3 225	89,2
Sainte-Brigitte-de-Laval	442	1 865	100	3 335	100	1 720	92,2	3 045	90,9	65	3,5	85	2,5	1 655	88,7	2 950	88,3
Aggloération de Québec⁴	347 541	242 730	100	254 390	100	39 615	16,3	41 660	16,2	17 700	7,3	19 015	7,5	21 355	8,8	22 190	8,7
Ville de Québec	327 945	226 330	100	236 910	100	25 205	11,1	27 205	11,3	4 975	2,2	6 540	2,8	19 690	8,7	20 260	8,6
L'Ancienne-Lorette	7 910	7 995	100	7 740	100	7 265	90,9	6 820	88,0	6 515	81,5	6 105	78,9	740	9,3	705	9,1
Saint-Augustin-de-Desmaures	9 831	8 405	100	8 740	100	7 145	85,0	7 120	81,0	6 210	73,9	5 910	67,6	925	11,0	1 170	13,4
Wendake	1 343			995	100			530	52,0			465	46,5			55	5,5
Portneuf	16 889	18 470	100	21 420	100	12 670	68,6	15 635	72,8	5 835	31,6	6 125	28,6	6 795	36,8	9 475	44,2
Neuville	698	1 665	100	1 940	100	1 510	90,7	1 735	88,9	340	20,4	310	16,0	1 170	70,3	1 415	72,9
Pont-Rouge	2 036	3 180	100	4 220	100	2 465	77,5	3 260	77,3	790	24,8	875	20,7	1 665	52,4	2 385	56,5
Donncona	3 292	2 200	100	2 755	100	1 230	55,9	1 890	68,7	535	24,3	540	19,6	695	31,6	1 350	49,1
Cap-Santé	717	1 155	100	1 360	100	1 075	93,1	1 230	90,4	635	55,0	630	46,3	435	37,7	600	44,1
Saint-Basile	683	1 010	100	1 035	100	720	71,3	790	76,3	410	40,6	405	39,1	305	30,2	385	37,2
Portneuf	1 004	1 245	100	1 320	100	825	66,3	1 055	79,5	400	32,1	600	45,6	425	34,1	445	33,8
Deschambault-Grondines	1 328	760	100	835	100	520	68,4	620	73,1	340	44,7	290	34,7	180	23,7	320	38,3
Saint-Gilbert	124	120	100	140	100	110	91,7	135	93,1	95	79,2	100	69,0	15	12,5	35	24,1
Saint-Marc-des-Carrières	1 788	1 035	100	1 070	100	545	52,7	590	55,1	410	39,6	355	33,2	135	13,0	235	22,0
Saint-Casimir	456	550	100	460	100	385	70,0	380	82,6	235	42,7	255	55,4	150	27,3	125	27,2
Saint-Thuribe	42	115	100	95	100	115	100,0	85	85,0	105	91,3	65	65,0	10	8,7	20	20,0
Saint-Ubalde	628	550	100	415	100	255	46,4	200	48,2	155	28,2	135	32,5	100	18,2	65	15,7
Saint-Alban	191	385	100	425	100	295	76,6	370	86,0	245	63,6	265	61,6	45	11,7	105	24,4
Sainte-Christine-d'Auvergne	85	160	100	290	100	160	100,0	280	100,0	95	59,4	190	67,9	60	37,5	90	32,1
Saint-Léonard-de-Portneuf	135	415	100	455	100	315	75,9	445	100,0	245	59,0	315	70,8	70	16,9	130	29,2
Lac-Sergent	14	165	100	165	100	155	93,9	155	93,9	25	15,2	25	15,2	130	78,8	130	78,8
Saint-Raymond	3 414	3 545	100	4 205	100	1 895	53,5	2 285	54,3	735	20,7	695	16,5	1 150	32,4	1 590	37,8
Rivière-à-Pierre	254	215	100	240	100	95	44,2	125	52,1	40	18,6	70	29,2	55	25,6	55	22,9

¹ Excluant les travailleurs à domicile, ceux travaillant à l'extérieur du pays et ceux n'ayant pas d'adresse de travail fixe

² La catégorie "change de municipalité" inclut ceux qui changent de province pour aller travailler

³ On dénombre 160 emplois sur le territoire du Lac-Jacques-Cartier dans la MRC de la Côte-de-Beaupré

⁴ On dénombre 512 emplois dans la paroisse Notre-Dames-des-Anges de l'agglomération de Québec

Des écarts de quelques unités peuvent être observés entre les totaux et la somme de leurs composantes en raison des arrondis.

Source: Statistique Canada, tableaux 98-400-X2016329 et 97-561-XCB2006008_QC (travailleurs selon le lieu de résidence) et MTESS, Liste des industries et commerces de la Capitale-Nationale, mars 2017 (emploi selon le lieu de travail), calculs internes

TABLEAU 5a

Répartition des travailleurs selon la distance du domicile au travail, 2016

	Travailleurs totaux ¹	Distance domicile-travail (en kilomètres)													
		Moins de 5	5 à 9,9		10 à 14,9		15 à 19,9		20 à 24,9		25 à 29,9		30 ou plus		
			Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	
Charlevoix-Est	5 390	1965	1 180	63,6	710	41,7	335	28,5	140	22,3	180	19,7	885	16,4	
Saint-Irénée	200	50	50	76,7	45	53,5	10	32,6	0	27,9	10	27,9	50	23,3	
La Malbaie	3 070	1330	695	56,6	355	33,9	170	22,3	40	16,8	50	15,5	425	13,9	
Notre-Dame-des-Monts	250	35	25	85,1	40	74,5	60	57,4	30	31,9	15	19,1	30	12,8	
Saint-Aimé-des-Lacs	345	60	70	82,1	75	61,2	55	38,8	30	22,4	0	13,4	45	13,4	
Clermont	1 070	375	295	64,8	155	37,1	15	22,5	0	21,1	35	21,1	190	17,8	
Saint-Siméon	350	95	45	72,5	15	59,4	0	55,1	30	55,1	70	46,4	90	26,1	
Baie-Sainte-Catherine	40	15	0	66,7	10	66,7	10	44,4	0	22,2	0	22,2	10	22,2	
Mont-Élie	20	0	0	100,0	10	100,0	10	66,7	0	33,3	0	33,3	10	33,3	
Sagard	40	0	0	100,0	10	100,0	10	80,0	0	60,0	0	60,0	30	60,0	
Total Charlevoix-Est excluant La Malbaie	2 315	630	485	72,8	360	51,9	170	36,4	90	29,1	130	25,2	455	19,6	
Charlevoix	4 545	1710	390	62,3	860	53,7	600	34,7	225	21,5	100	16,5	650	14,3	
Petite-Rivière-Saint-François	255	40	40	84,3	25	68,6	65	58,8	10	33,3	0	29,4	75	29,4	
Baie-Saint-Paul	2 680	1235	195	54,1	650	46,8	255	22,7	10	13,2	15	12,8	330	12,3	
L'Isle-aux-Coudres	360	205	40	43,1	20	31,9	10	26,4	15	23,6	0	19,4	70	19,4	
Les Éboulements	370	70	55	81,1	60	66,2	60	50,0	30	33,8	20	25,7	75	20,3	
Saint-Hilarion	370	95	15	73,2	35	69,0	75	59,2	50	38,0	40	23,9	45	12,7	
Saint-Urbain	505	60	40	88,1	70	80,2	140	66,3	105	38,6	30	17,8	60	11,9	
Total Charlevoix Excluant Baie-Saint-Paul	1 860	470	190	74,5	210	64,2	350	52,8	210	33,9	90	22,5	325	17,6	
L'Île-d'Orléans	2 645	290	420	89,0	465	73,1	470	55,5	310	37,7	265	25,9	420	15,9	
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	185	0	0	100,0	0	100,0	10	100,0	10	94,3	15	88,6	140	80,0	
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	350	20	40	94,2	10	82,6	25	79,7	50	72,5	90	58,0	110	31,9	
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	355	55	10	85,1	25	82,4	10	75,7	55	73,0	90	58,1	125	33,8	
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	665	50	115	92,4	90	75,0	230	61,4	115	26,5	35	9,1	25	3,8	
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	735	115	95	84,0	235	70,8	165	38,2	70	15,3	20	5,6	20	2,8	
Sainte-Pétronille	355	45	155	87,5	100	44,4	40	16,7	10	5,6	10	2,8	0	0,0	
La Côte-de-Beaupré	11 950	2290	1 560	80,8	2 365	67,8	1 565	48,0	875	34,9	685	27,6	2 615	21,9	
Saint-Tite-des-Caps	560	70	65	87,4	65	75,7	80	64,0	25	49,5	20	45,0	230	41,4	
Saint-Ferréol-les-Neiges	1 245	155	145	87,5	80	75,8	70	69,4	10	63,7	10	62,9	770	62,1	
Saint-Joachim	595	180	120	69,7	10	49,6	25	47,9	0	43,7	0	43,7	260	43,7	
Beaupré	1 435	540	95	62,1	25	55,4	30	53,7	35	51,6	50	49,1	650	45,6	
Sainte-Anne-de-Beaupré	1 095	335	125	69,4	30	58,0	35	55,3	65	52,1	135	46,1	370	33,8	
Château-Richer	1 600	120	130	92,5	205	84,4	190	71,7	345	59,8	395	38,3	220	13,7	
L'Ange-Gardien	1 735	235	235	86,5	410	73,0	565	49,4	230	17,0	25	3,7	40	2,3	
Boischatel	3 690	655	640	82,3	1 540	65,0	575	23,3	170	7,7	50	3,1	65	1,8	
Côte-de-Beaupré Est ³	4 930	1280	550	73,9	210	62,7	240	58,5	135	53,6	215	50,8	2 280	46,4	
Côte de Beaupré Ouest ²	7 025	1010	1 005	85,7	2 155	71,4	1 330	40,8	745	21,9	470	11,3	325	4,6	

TABLEAU 5b

	Travailleurs totaux ¹	Distance domicile-travail (en kilomètres)													
		Moins de 5	5 à 9,9		10 à 14,9		15 à 19,9		20 à 24,9		25 à 29,9		30 ou plus		
			Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	Nombre	Cumul inversé	
La Jacques-Cartier	19 680	2995	1 780	84,8	2 675	75,7	4 300	62,2	4 030	40,3	2 435	19,8	1 470	7,5	
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	3 545	510	305	85,6	520	76,9	470	62,2	710	48,9	665	28,9	355	10,0	
Fossambault-sur-le-Lac	835	95	115	88,7	40	75,0	80	70,2	140	60,7	225	44,0	145	17,3	
Lac-Saint-Joseph	80	0	0	100,0	10	100,0	0	88,2	10	88,2	15	76,5	50	58,8	
Shannon	2 870	1050	445	63,2	155	47,5	345	42,1	565	30,0	200	10,2	90	3,2	
Saint-Gabriel-de-Valcartier	1 340	240	185	82,0	100	68,0	210	60,5	290	44,7	70	22,9	235	17,7	
Lac-Delage	290	45	25	84,7	20	76,3	80	69,5	115	42,4	0	3,4	10	3,4	
Stoneham-et-Tewkesbury	3 770	385	235	89,8	345	83,6	685	74,5	1 065	56,3	760	28,2	305	8,1	
Lac-Beauport	3 620	405	295	88,8	925	80,7	1 530	55,2	315	13,1	45	4,4	115	3,2	
Sainte-Brigitte-de-Laval	3 340	255	175	92,4	560	87,1	905	70,4	830	43,3	445	18,5	175	5,2	
La Jacques-Cartier Est ⁴	10 730	1045	705	90,3	1 830	83,7	3 120	66,7	2 210	37,7	1 250	17,2	595	5,5	
La Jacques-Cartier Ouest ⁵	8 960	1940	1 075	78,3	845	66,3	1 185	56,8	1 830	43,5	1 175	23,1	885	9,9	
Agglomération de Québec	254 390	103075	85 860	59,5	43 180	25,7	11 965	8,8	2 605	4,1	975	3,0	6 735	2,6	
Ville de Québec	236 915	98155	80 495	58,6	39 105	24,6	10 160	8,1	2 030	3,8	805	2,9	6 170	2,6	
L'Ancienne-Lorette	7 735	2540	3 315	67,1	1 510	24,3	110	4,7	25	3,3	65	3,0	165	2,1	
Saint-Augustin-de-Desmaures	8 740	1805	1 885	79,3	2 355	57,8	1 675	30,8	545	11,7	100	5,4	375	4,3	
Wendake	1 000	580	160	41,7	205	25,6	20	5,0	0	3,0	0	3,0	30	3,0	
Portneuf	21 420	5250	2 520	75,5	1 955	63,7	1 590	54,6	1 695	47,2	1 860	39,3	6 550	30,6	
Neuville	1 940	200	180	89,7	245	80,5	240	67,9	415	55,6	410	34,4	260	13,3	
Pont-Rouge	4 225	910	435	78,5	220	68,2	440	63,0	405	52,5	590	43,0	1 225	29,0	
Donnacona	2 755	920	130	66,5	100	61,7	125	58,1	215	53,6	155	45,7	1 100	40,1	
Cap-Santé	1 360	315	175	76,8	135	63,8	60	53,9	70	49,4	85	44,3	515	38,0	
Saint-Basile	1 035	230	130	77,8	205	65,2	85	45,4	15	37,2	50	35,7	320	30,9	
Portneuf	1 320	275	165	79,2	225	66,7	70	49,6	35	44,3	15	41,7	535	40,5	
Deschambault-Grondines	835	150	175	81,8	75	60,6	35	51,5	30	47,3	25	43,6	335	40,6	
Saint-Gilbert	140	10	80	92,6	15	33,3	0	22,2	0	22,2	0	22,2	30	22,2	
Saint-Marc-des-Carrières	1 070	495	160	53,7	65	38,8	35	32,7	35	29,4	45	26,2	235	22,0	
Saint-Casimir	460	70	95	84,8	80	64,1	50	46,7	25	35,9	10	30,4	130	28,3	
Saint-Thuribe	95	10	25	90,5	15	66,7	10	52,4	10	42,9	10	33,3	25	23,8	
Saint-Ubalde	410	175	40	57,3	10	47,6	55	45,1	35	31,7	0	23,2	95	23,2	
Saint-Alban	430	45	125	89,0	75	58,5	10	40,2	10	37,8	35	35,4	110	26,8	
Sainte-Christine-d'Auvergne	290	20	35	93,0	80	80,7	45	52,6	20	36,8	0	29,8	85	29,8	
Saint-Léonard-de-Portneuf	455	50	120	88,6	35	61,4	40	53,4	50	44,3	25	33,0	120	27,3	
Lac-Sergent	165	0	15	100,0	10	91,4	30	85,7	10	68,6	35	62,9	75	42,9	
Saint-Raymond	4 200	1270	425	69,8	375	59,6	240	50,7	325	45,0	330	37,3	1 235	29,4	
Rivière-à-Pierre	240	85	20	63,0	0	54,3	0	54,3	0	54,3	30	54,3	95	41,3	

¹ En raison des arrondis, des écarts de quelques unités peuvent être observé entre les totaux et la somme de leurs composantes

² Côte de Beaupré Ouest: Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer

³ Côte de Beaupré Est: reste de la Côte de Beaupré

⁴ La Jacques-cartier Est: Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval

⁵ La Jacques-cartier Ouest: reste de La Jacques-Cartier

Source: Statistique Canada, tableaux 98-400-X2016328, calculs internes

